

HISTOIRE

CRITIQUE

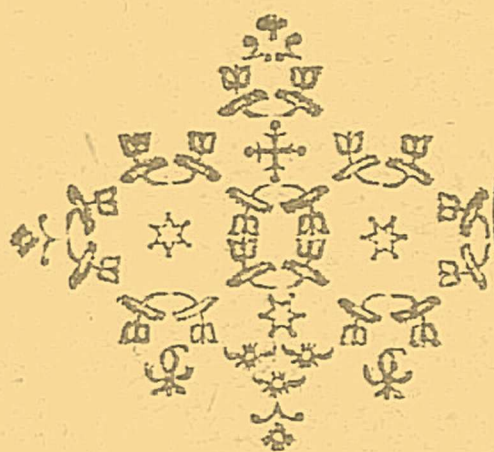
DES

JEU DE HAZARD

AVEC DES

LEÇONS INSTRUCTIVES

SUR LEUR USAGE.



À PARIS

AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.

1769.

DISCOURS
PRELIMINAIRE.

QUAND l'Auteur de la Comedie du Joueur, a mis ces vers dans la bouche de l'un des Acteurs de sa Piece, il n'avoit sans doute en vuë que de plaisanter. Cependant si l'on envisage dans toute leur étenduë les Mœurs & le Théâtre du grand Monde & particulièrement dans le siecle où nous vivons, on remarquera qu'il seroit très utile, je ne dis pas d'apprendre à jouer à la jeunesse, mais de lui donner de bonne heure toutes les instructions nécessaires, non seulement pour apprendre à vaincre ou a moderer la Passion du Jeu, mais encore pour éviter tous les dangers qui resultent de cette frenetique Passion.

Je n'entreprendrai point dans cet ouvrage de traiter methodiquement ces instructives leçons. Mrs. de la Placette, de Caouzar & tant d'autres célèbres écrivains m'ont prevenu & ont fait sur cette matiere de très judicieuses Reflexions, qui jointes à ce que l'experience m'a fait connoître, pourront aider les jeunes-gens de famille à se préserver des Pieges dangereux que souvent on leur tend sous l'appas d'un gain rapide. Il n'est que trop prouvé, que leur premiere bonne fortune au jeu les conduit malheureusement à des pertes irreparables. Celles de leur bien ; celle de leur santé en sont de très grandes ; Mais peut-on les mettre en paralelle avec celle de l'honneur. Combien en est-il ? qui après avoir épuisé toutes les ressources que l'honnêteté & la probité

probité leur fournissoient, font banqueroute au sentiment de l'homme d'honneur, & ne rougissent plus de tremper dans les stratagèmes les plus odieux & les plus criminels, parce-que dit Madame Deshoulières,

*Quoi que le Cœur soit bon,
L'on commence par être dupe,
On finit par être fripon.*

Ce qu'il y a de plus pernicieux dans ce genre de fripponnerie, ce sont les exemples de ceux qui s'en mêlent quoique décorés de Titres ou d'emplois éminens.

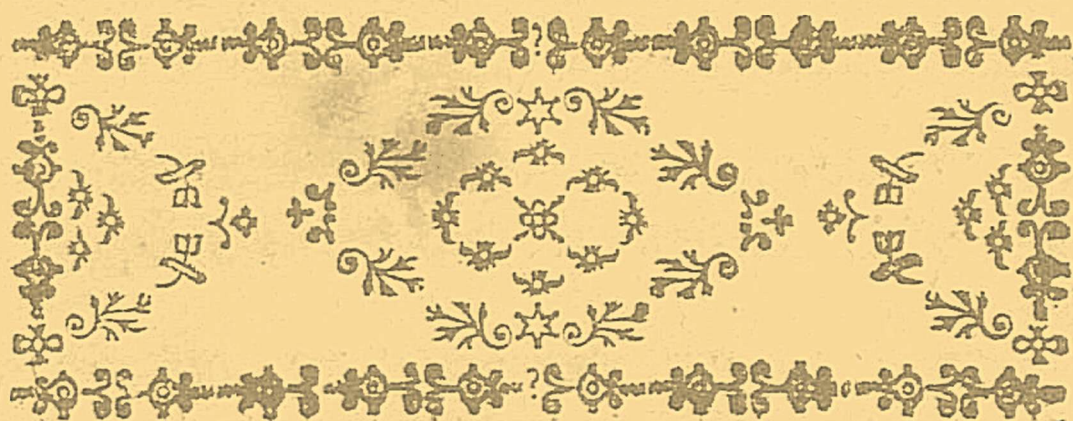
Combien de fois n'ai-je pas oui dire à de Jeunes-gens de famille fauflés parmi les joueurs frauduleux? Mr. le Duc un Tel à bien fait tel ou tel tour de subtilité; un tel Capitaine a gagné tout en coupant de telle

maniere; un tel Commis s'est enrichi en subtilisant un tel financier, & malgré qu'on le sçavoit, il a cependant été protégé.

Si ceux qui authorisent leurs tours d'adresse frauduleux par de tels exemples, pensoient quelquefois aux facheuses Catastrophes ou leurs semblables s'exposent, ils aimeroient bien mieux choisir des modèles plus estimables.

En un mot,

Lisez & Réfléchissez.



REFLEXIONS
SUR LA DEFFENSE
ET
SUR LA DOLERANCE
DES
JEUX DE HAZARD.

DE toutes les passions qui agitent le Cœur humain dans le cercle de ce que l'on appelle la bonne société, le jeu est sûrement la plus forte. L'amour y occupe une très grande place ; mais ses instans sont bornés ; Ceux du jeu ne le sont que par tout ce qu'il y a de plus fort au monde, c'est à dire le sommeil.

Quelques phisiciens pretendent que les passions naissent avec nous, qu'elles coulent

avec plus ou moins de rapidité dans nos veines & qu'elles ne nous quittent qu'au tombeau.

C'est pourquoi les moralistes qui sont de cette opinion ne conseillent pas d'étouffer ni de détruire les passions, mais de les modérer de les adoucir; de les soumettre au joug de la raison & de s'en corriger par des occupations propres à les éloigner de nos sens.

Cependant combien voit-on d'hommes qui s'appliquent à cette étude par des travaux innocens & purgés de toute fraude? Un avare, vous dira qu'il n'a point de passions qui le tourmentent, retranchez l'avarice du cercle de la société humaine, vous en bannirez bientôt tous les vices.

La passion du jeu, en envisageant généralement tous les joueurs prend ordinairement sa source dans une avarice sordide. Peut-on nier que l'envie d'acquiescer rapidement des Trésors & des Richesses, soit autre chose que la soif ardente de l'or & du bien d'autrui?

Cette soif est la passion dominante & générale. Si elle ne se cache pas sous les appas du jeu, elle prend une autre face qui n'est pas moins hideuse, & souvent odieuse à la vue des véritablement honnêtes gens.

Ce n'est pas le jeu : c'est l'ufure : ce n'est pas l'ufure ; c'est la Chicanne & les Procès ; ce ne font pas ceux-ci ; ce font les brigues & les cabales pour faire depoüiller de fon emploi celui que l'on aspire à remplacer. Je ne finirois pas fi tôt, fi je voulois entrer dans les détails des moyens que l'avarice met en ufage pour s'abreuver de la liqueur qui dans fa fource ne lui appartient pas.

Le jeu est le feul fur le quel j'ai projeté de m'arrêter, & d'en parler moins en moralifte qu'en financier.

Les anciens legiflateurs, chez les Grecs & chez les Romains recounurent fi bien l'utilité & même la néceffité des jeux, qu'ils en ordonnerent de publics, afin d'ôter à la mechanceté de l'efprit humain le tems & l'occasion de machiner de frauduleux & de pernicious stratagèmes. Ces divertiffemens furent d'abord très innocens, c'étoit l'arc, la Lutte, la Danfe, les Courses; mais ils dégènerent infenfiblement en des facrifices qui deshonorèrent & revoltèrent l'humanité.

L'homme veut être occupé ou diftrait. Après un travail sérieux où fon efprit femble s'être émouffé, il lui faut pour l'eguiser, & lui rendre fa premiere pointe, des ré-

creations ou des amusemens qui ne soient ni trop pénibles ni trop sérieux.

Pour cet effet les spectacles, comedies, combats de gladiateurs &c. furent inventés, mais dégénérant insensiblement en des excès trop licencieux ou trop pernicioeux, selon le goût ou la severité du caractère des legislateurs, ils furent ou permis ou supprimés.

Après que les spectacles furent retranchés, les jeux, & sur tout ceux de hazard, tinrent lieu de recreations & d'amusements. Les abus qui en derivèrent les firent bannir de plusieurs Etats; mais quelques sevéres qu'a furent les peines qu'on infligeoit à ceux qui contrevenoient aux ordonnances, la passion prévaloit toujours sur l'obeissance, & ne devenoit par la deffense que plus ardente, lorsqu'en secret elle trouvoit l'occasion de s'épancher.

Il en est ainsi de toutes les passions humaines; veut-on faire des loix pour les supprimer entierement, c'est le fruit défendu; on en veut goûter soit au peril de sa fortune, de sa santé, & même de la vie.

Si j'en crois quelques Relations que des Voyageurs Anglois ont donné à la Bibliothèque d'Oxford, ou y trouvera que plusieurs Legislatteurs Chinois ont fait de vains efforts pour étouffer dans leurs païs, le feu ardent

ardent de la passion du jeu : qu'après avoir employé, mais inutilement, tous les moyens possibles, exhortations religieuses, peines pécuniaires, corporelles & diffamantes, ils ont à la fin été contraints d'en venir à la Tolerance ouverte de tous les jeux de quelque espece même qu'on en voulut inventer.

Jusqu'au bas peuple tout le monde jouë à la Chine. Les bonzes & les mandarins qui sont les prêtres du pais, ne s'en exemptent pas plus les uns que les autres.

Ce qu'il y a d'admirable parmi les Chinois & qui fait beaucoup d'honneur à l'humanité, c'est que les Joueurs se cotisent pour relever jusqu'à la deuxieme fois, celui d'entr'eux qui s'est ruiné par le jeu. On lui fait à peu près la même somme qu'il peut, selon son état ou sa condition, y avoir perdu. Si par son imprudence, ou si l'on veut, par l'effet du hazard, il perd le produit de cette seconde restauration, il lui reste encore une ressource & que les plus forts joueurs à l'envi les uns des autres lui proposent de mettre en usage : c'est de jouer contre une somme assez considerable, sa chevelure, ornement naturel & en grande veneration parmi ces Orientaux.

Si la fortune le retablit par ce moyen, on l'en félicite avec autant d'acclamation que s'il

s'il étoit échappé du plus grand péril. Tout au contraire s'il perd ? Le gagnant lui coupe en présence de témoins les cheveux, il les porte ensuite, mais cadenassés, à sa ceinture comme un Trophée de conquête glorieuse & qui accroît son crédit parmi ses compatriotes ; parce que, disent-ils, il est heureux. Après cette singulière cérémonie l'infortuné tondu est contraint de s'expatrier & d'aller ensevelir sa honte dans des lieux inhabités, n'étant plus considéré que comme un homme deshonoré & couvert d'infamie.

Que de beauté & de générosité dans ce procédé ! Que de morale dans le préjugé qui l'accompagne ! Ne diroit-on pas que la vie d'un joueur Chinois n'est que l'apprentissage de la prudence & de l'économie, & son deshonneur un exemple à redouter & à éviter par une circonspection toute particulière & digne de la sagesse humaine ? Aussi est-il peu de Chinois qui en viennent jusqu'à vouloir risquer la perte de leur honneur. Ils préfèrent à renoncer au jeu & à se dépouiller d'une passion si funeste, lorsque la fortune ne favorise pas ceux qui veulent faire dépendre leur bien-être des caprices du hazard.

Les Juifs d'Asie, & même ceux d'Europe se font une affaire sérieuse d'apprendre à leurs enfans à jouer toutes sortes de jeux. Ayant pour principe que le jeu peut-être dans l'occasion une ressource contre une extrême aduersité. Mais en leur faisant faire cet apprentissage, ils y joignent en même tems le correctif à la passion qui en est l'objet, en les exhortant de se retirer prudemment lorsque les chances ne leur sont pas favorables, & de ne tenter la fortune qu'autant de tems que l'exige la somme qu'ils ont destinée de sacrifier aux hôtes de cette inconstante déesse. J'ai connu un Juif à Amsterdam qui ne voulut jamais accorder sa fille en mariage, qu'à celui qui l'auroit gagnée pendant trois séances de deux heures au piquet : prétendant, que bien sçavoir ce jeu-là étoit la preuve visible d'une capacité très étendue. Que son systême soit vray ou faux, j'ai connu de très bons joueurs au piquet, qui d'ailleurs n'étoient que des genies très minces & très bornés.

Les sauvages ont aussi leurs jeux de hazard, je leur en ai vû jouer un qui approche beaucoup du jeu de la faucette, sorte de jeu, ou dans presque tous les pais, les jeunes écoliers s'amusent avec des noyaux de pêches d'abricot ou de cerises. Les
sauva-

sauvages font un trou dans la terre de la grandeur de la paume de la main; ils mettent des especes de fèves dans ce trou, frappent de toutes leur forces avec un Cuir, de maniere que celui qui en fait le plus fortir à la fois a gagné. Ils ne mettent point d'argent au jeu. C'est leurs flèches; leur arc, leur gibier, leur poudre à tirer leurs pierres à fusil & les autres effets qui leur sont propres. Et soit qu'ils perdent ou soit qu'ils gagnent, on remarque en eux tous les mêmes mouvemens qui agitent nos joueurs civilisés, la plus part plus sauvages par leur sentimens, que ceux dont je viens de parler.

De tout ce que je viens d'alléguer, on pourroit conclure, comme il n'est que trop certain, que la passion du jeu circule avec le sang dans les veines de ceux qu'elle domine, & que, par conséquent, nulle loi humaine ne sçaurait la détruire. Que la moderer ou l'eteindre n'est pas l'ouvrage d'autrui; mais le nôtre propre, & que cet ouvrage ne peut se faire, qu'avec le secours de l'expérience & des reflexions qui suivent de près les pertes qui ont derangé nos affaires, ou alteré notre santé.

Ce n'est pas dans la vue de controler les idées des Ministres, des Souverains, ou des

des Magistrats qui ont fait supprimer l'usage des jeux de hazard, que j'expose mes réflexions aux yeux du public : Je crois que ces respectables administrateurs de la police & du bon ordre qui doit régner dans la société, n'ont eû que de bonnes intentions, & que tout ce qu'ils ont ordonné à cet égard n'a été précédé que de l'envie de détruire le mal pour y substituer un très-grand bien. Mais ont-ils atteint au but qu'ils s'étoient proposé? Voilà la question à réfuter? C'est par le recit fidèle de tout ce qui s'est passé depuis 30 ans, relativement à cet objet qu'ils pourront connoître si les remedes dont ils se sont servis ont été les veritables & les meilleurs qu'ils pouvoient employer.

Le siècle de Louis XIV. sera immortel par le triomphe; & le perfection des Arts en tous genres. C'étoit en même tems le Règne des grands hommes, non seulement en France, mais aussi dans les Etats non civilisés.

Si la France avoit un Mazarin, un Colbert, l'Espagne avoit un Don Louïs de Haro, l'Angleterre un Harley (*), la Suède un Oxenstiern, la Russie un Lefort, Turin un Ormea, Vienne un Shrader, & quantité de

Cours

(*) Créé Lord Comte d'Oxford par la Reine Anne.

Cours en Allemagne pouvoient se glorifier d'avoir d'habiles gens à la tête de leurs affaires Civiles & Politiques.

Pour humaniser, & encore mieux civiliser les nations, Grotius fut bientôt suivi d'un Puffendorff : Newton perfectionnoit les Travaux de l'immortel Des-Cartes, de Cassini & Cassendi, tandis que les freres Bernouilly tenoient en Suisse la Palme de la Géometrie, & que de Moivre appliquoit avec justesse les règles de l'Algebre aux Calculs Astronomiques de Newton. Locke, donnoit des leçons à l'entendement humain; Malbranche débrouilloit le Cahos du Mensonge pour faire triompher la saine Philosophie & la vérité. Etoit-il possible que dans un siecle où tant de grands hommes florissent & parmi lesquels on pouvoit compter les plus grand Financiers qui eussent jamais paru, étoit-il possible dis-je, que ces vrais piliers de l'abondance & ces sages surveillans aux besoins des peuples, eussent oublié la suppression des Jeux de hazard, s'ils eussent reconnu que, de cette suppression il devoit en provenir un bien efficace pour la société? pense-t-on, qu'ils eussent oublié de la prêcher, & d'exhorter les Souverains à la mettre en execution dans leurs Etats respectifs? Eux particulièrement, qui

qui étoient entièrement dépouillés de la passion du jeu.

Colbert, le grand Colbert, le plus sévère & le plus actif des financiers, & qui ne jouoit point employoit, on le sçait, & récompensoit lucrativement les genies les plus éclairés, pour composer des Mémoires relatifs à l'accroissement du Tresor de l'Etat. Pense-t'on, qu'il ait oublié de prendre en considération la branche qui concernoit les jeux de commerce & les jeux de hazards? Il est vrai qu'il se plaignit une fois au Roi son Maître des pertes que les Reines faisoient au Pharaon à St. Germain en Laye, ou la Cour étoit alors, mais en se plaignant il se garda bien de parler de le supprimer. Il étoit trop habile Financier pour ne pas sentir que la Tollerance de ces sortes de jeux produisoit une circulation d'espece qui ne peut faire que du bien dans un grand comme dans un petit Etat. Mr. de Sully comparoit cette circulation a celle du sang qui se fait dans le corps humain, & qui après avoir passé dans les plus petits Vaisseaux, se rend en plus grande quantité dans la Trachée Artère pour fortifier & rejouir le Cœur d'un homme sain.

Venize, le Piemont, les Etats de Milan, de Modene & quelqu'autres ou cette circulation



lation se fait font la preuve de cette vérité. Encore ces mêmes Etats, ne font-ils pas parvenus à retirer de la Tollerance qu'ils accordent à ces jeux, tout le benefice qui proviendrait de cette branche des finances si elle étoit prise en consideration dans toutes ses parties.

Si Mr. Colbert & tous les grands Ministres que j'ai déjà nommés avoient reconnûs cette tollerance necessaire & même utile, pourquoi un Cardinal de Fleury l'a-t-il trouvé onereuse? Seroit-ce parceque quelques particuliers aussi étourdis qu'imprudens se feroient ruinés par le jeux? ou seroit-ce parceque cette Eminence avoit plus de pénétration, de lumiere & de sagacité que tous ces Messieurs que je viens de nommer?

Que l'on accorde à l'administration du Cardinal de Fleury tout l'encens que lui prodiguent les aveugles nés pour les sciences, jamais les habiles gens & moins encore les vrais financiers oseront applaudir à cette suppression. Il est bien vrai que l'on a péché des deux côtés: Que la tollerance des jeux de hazard, telle quelle étoit établie en 1740. & les Années precedentes à celle-là n'étoit pas du tout avantageuse à l'Etat. Mais en la supprimant Mr. de Fleury a-t-il arrêté le progrès du mal qu'il y appercevoit?

Non

Non il n'a fait que l'augmenter. Il n'a fait que jeter de l'huile sur le feu. C'est ce que les dérangements de plusieurs familles ruinées depuis l'ordonnance, par les jeux de hazards & la perte d'une multitude de jeunes gens, prouveroient assez, sans qu'il fut besoin d'entrer dans les détails de cette preuve ; mais comme ils peuvent servir d'instruction aux législateurs comme à ceux qui leur doivent obéir, je citerai tous ceux que je croirai les plus utiles & les plus intéressans.

Un grand Financier Mr. Shrader dit, que l'habile Ministre des Finances saisit jusqu'aux moindres objets pour accroître les revenus de l'Etat, sans être obligé de surcharger les peuples par de nouveaux impôts.

Celui de la Tollerance des jeux de hazard est de cette espèce, & n'est pas d'une aussi mince valeur qu'on pourroit d'abord l'envisager.

Cette Tollerance bien entendüe & bien dirigée seroit d'un très grand rapport pour un Etat où elle auroit lieu, en y joignant la discipline & la police convenable aux inconveniens & aux abus qui l'avoient accompagnés précédemment.

Dans les pais mêmes où elle est établie, je n'ai pas apperçu que l'on en ait retiré

tout le produit lucratif dont elle seroit susceptible, on s'est contenté de mettre un impot sur les Cartes. J'ouvrirai cy après les moyens que j'ai imaginé pour en faire une branche des finances d'un plus grand rapport. Mais pour observer l'ordre que je me suis prescrit dans cet ouvrage, je citerai auparavant les exemples les plus connus & qui pourront servir de preuves à l'opinion dans la quelle je dois être sans partialité sur cette Tollerance.

Mr. de la Bruyere a fort éloquemment traité le pour & le contre de la Comedie, dans le premier il démontre l'utilité de son établissement dans le second il le désapprouve quant à la rigidité des mœurs; mais somme totale, le pour en faveur de ce spectacle sera toujours approuvé par un habile homme d'Etat, ne fut-il même que Syndic d'une Republique telle que Geneve: son habileté prevaudra sur le prejudé & la coutume.

Je mettrois en Parallele à ce pour & ce contre, celui de la Tollerance ou de la suppression des jeux de hazards, je conclurois sans hésiter en faveur de la Tollerance, non pas, pure simple & sans restriction, mais accompagnée de tout l'ordre & de la police qui lui convien-

viendroit & que je n'ai vû observer qu'à Venize, encore n'étoit-ce que très mediocrement.

Je ſçai bien que tous ceux qui ne ſont pas verſés dans l'étude des finances ſeront d'une opinion toute oppoſée à la mienne : ce n'eſt pas cependant par un entêtement opiniâtre que je ſuis d'un ſentiment ſi généralement deſapprouvé, ce n'eſt que parce que l'expérience m'a appris, que dès que l'on veut préférer le bien général au bien particulier, qu'il faut néceſſairement approuver cette Tollerance. Les exemples que je vais alleguer ſerviront peut-être à autorifer & à juſtifier cette opinion.

Si l'on convient, comme cela n'eſt que trop vrai que la paſſion du jeu eſt de toutes les paſſions la plus forte, l'on avoué ſans s'en appercevoir que ſa deſtruction n'eſt du reſſort d'une autorité mondaine & ne ſcauroit être l'ouvrage des hommes : Celui ſeul qui les a créés peut operer ce grand ouvrage, & ſes creatures qui à cet égard veulent trancher de ſon pouvoir, n'ont pas bien connu l'étendue de leur Puiffance, Puiffance qui trouve des barrières invincibles dans les Paſſions de leurs ſemblables.

L'une des premières attentions d'un grand Miniſtre c'eſt la propagation & la conſervation



tion de l'espece humaine : les vices qui y introduisent la corruption, & delà la mortalité doivent autant qu'il est possible être exilés du corps de la société. Voilà quel doit être le premier Principe du Legislatateur & tout Ministre qui veut servir l'Etat fidèlement doit l'avoir sans cesse devant les yeux.

Le Jeu est une des Passions dont les excès & les déreglements engendrent des crimes énormes qui altèrent l'harmonie & le bon ordre qui doit régner entre l'espece humaine.

L'Amour en est une autre qui devient la source des plus grandes Calamités. Les pestes qui règnent en Orient y puisent une grande partie de leur Origine. Et combien de pestiférés non contagieux trouve-t-on parmi les Européens qui ne mettent point de bornes à leur intemperance.

Le vin pris avec excès derobe à l'homme l'usage de la raison, que de meurtres! quelle depopulation ne cause-t'il pas? L'avarice rend un homme le fléau de ses proches & le Tyran de lui même La belle tâche pour un Ministre qui voudroit avec une courage d'Hercules entreprendre la destruction de tous ces monstres!

Seroit-ce parceque le Cardinal de Fleury portoit le nom de ce demi-Dieu, qu'il avoit

avoit projeté de détruire le jeu & les joueurs? On peut dire en vérité que cette entreprise étoit aussi téméraire, que si lui seul, eut voulu escalader le Ciel. C'étoit vouloir chercher la Pierre Philosophale dans les cendres du mont Vésuve, & se borner simplement à supprimer les jeux de hazard, n'étoit pas le vray moyen de bannir les joueurs frauduleux & les joueurs de passion du centre de la société.

Quelques particuliers s'étoient ruinés par le jeu : deux d'entr'eux avoient fait banqueroute au tailleur de son Eminence : quelques autres alliés au valet de chambre de Mr. de Fleury s'étoient deshonorés par des lachetés, & l'on tiroit la cause première de leur deshonneur, dans leur penchant pour les jeux de hazard : Voila ce qui déterminâ ce Ministre à les faire supprimer.

Mais s'il eût réfléchi sur le Torrent général des vices qui dérivent des Passions brûlantes, quelle multitude n'auroit il pas nommé de jeunes gens du premier ordre ruinés par des Déesses de coulisse, des Heroïnes de Theatres, & des Laïs pestiférées & qui enfin après la perte de leur fortune ont vu passer le reste de leurs biens entre les mains des Medecins & des Chirurgiens.



Etoit-ce par les suites du jeu, que le Duc de * * * fit de concert avec sa Maitresse un trait de lacheté, qui les auroient tous deux conduits en Angleterre au dernier supplice ? Des débauches & des excès bien plus odieux les avoient entrainés à faire ce crime : mais il étoit Duc, & apparenté à Gens, qui n'aiment pas à voir des hommes suppliciés dans leur arbre Généalogique. Le Cardinal vivoit pourtant. Est-ce par le jeu, que la ville de Paris voit perir chaque année par des supplices honteux, quantité d'hommes & souvent des femmes qui ne doivent leur fin tragique, non pas à l'amour, mais aux crimes que ses excès inspirent.

Je ne dis pas que le jeu n'y conduise de tems à autre quelqu'une de ses coupables victimes, mais pour un de cette Classe, il en est au moins cent de la première.

Cependant le Ministre ne fit point émaner des arrêts du Conseil pour la suppression des Accademies Privilegiées ou Tollerées dans les quelles vont s'embraser, & quelquefois se consumer, les cœurs amoureux. La nation Françoisé, eût de tout tems trop de penchant à la Gallanterie pour qu'on osât y mettre des bornes, & Mr. le Cardinal lui même, lui devant une bonne

part de son avancement à la pourpre n'avoit garde de lui déclarer la guerre.

Dépuis l'Etablissement de la Monarchie les jeux de toute espèce avoient été permis ou tollerés : on les jouïoit inconsiderement à la Cour, à la Ville, chez les particuliers & dans tout ce qu'on appelle maison publique Caffée &c. Une telle licence sans subordination ne pouvoit être que très prejudiciable à l'Etat, cependant ce prejudice n'y introduisit jamais autant d'abus criminels & onereux, qu'ils s'en glissa depuis l'arrêt qui supprima les jeux de hazard.

Les exemples que j'alleguerai à ce sujet feront voir, si le remede dont s'est servi le Ministre a été appliqué à propos & convenablement aux accès de cette maladie contagieuse? Dans la capitale de même que dans toutes les villes de Province, il y avoit des Accademies ou les personnes des deux sexes s'assembloient pour y jouer à tel jeu qui leur plaisoit.

On supprima d'abord les jeux de hazard dans les Caffés & Maisons Publiques & peu de tems après on fit fermer les Accademies de jeux, dans toutes les villes du Royaume.

Pour aider le Prince de Carignan à soutenir sa maison selon son Rang, on lui accorda le Privilège de faire jouer chez lui le

Pharaon, & dans un lieu séparé & consacré aux domestiques & gens de la basse classe, il y fit établir un espèce de passe dix, à qui l'on donna le nom de la petite Routette.

On accorda dans le même point de vue à Mr. le Duc de Gêvres la permission de laisser jouer dans son Hôtel un autre jeu de hazard nommé le Lansquenet & encore un autre, la grande Routette. J'en ferai ailleurs la description.

Desorte que l'hôtel de Soisson & l'hôtel du Gouverneur de la capitale furent bientôt peuplés, par tous ceux qui avoient la passion des jeux de hazard.

Le Gouvernement crût apparemment que ces maisons respectables en imposeroient à ceux qui ne font d'autre étude que de corriger la fortune par des subtilités criminelles mais point du tout, les frippons au jeu s'y assembloient en bien plus grande quantité, que les joueurs de bonne foi. Il est vrai que dans ces hôtels respectables, les premiers observoient plus de menagement qu'ils ne l'auroient fait dans les Accademies, mais cette circonspection avoit son but; elle n'avoit lieu que pour attirer les dupes dans les filets qu'on leur tendoit chez des femmes

mes du monde dont ils payoient bien cher les politesses hypocrites.

La permission de faire jouer dans leurs hôtels les jeux de hazard, rapportoient plus de cent mille ecus à chaqu'un de ses Seigneurs. Combien d'autres sommes considerables ne passaient pas dans la bourse de ceux qui regissoient le provenu de ce benefice & d'autres que l'on appelloient les garçons de la Routette.

La Salle ou l'on tailloit au Pharaon à l'hôtel de Soisson & où ne paroissoit jamais Son Altesse Serenissime, étoit peuplée indifferamment d'honnêtes gens, & de quelques autres qui ne se piquoient que des dehors de la probité.

Le Rolle des premiers étoit naturel & sans fard : celui des seconds étoit un peu plus forcé, parcequ'il est assez difficile de paroître long-tems ce que l'on n'est pas en effet.

Dans la premiere classe on pouvoit compter deux sortes de joueurs. Ceux qui faisoient les fonds de la Banque du Pharaon qui tailloient (*) *mais très fidèlement*,
&

(*) Tailler au Pharaon c'est tourner les Cartes, l'une sur la droite & l'autre à gauche : & croquer, c'est examiner les Cartes qui gagnent pour les payer, & celles qui perdent pour tirer l'argent dont les pontes les ont couvertes.



& qui croupoient tour à tour, à leur suite venoient Messieurs les pontes parmi lesquels on comptoit des nobles du premier rang, des Bourgeois de la premiere Classe, & des Aventuriers de tous les ordres, Ecclesiastiques, Laiques & sans aveux.

Parmi les pontes, se trouvoient encore les joueurs frauduleux, qui ne subsistent que par des tours d'adresse, ou plutôt par des friponneries selon moi veritablement dignes du Gibet. Il est vrai que Thémis s'endort à l'aspect de ces filoux, que la sterilité des loix & les difficultés de convaincre les coupables n'ont que trop multipliés.

Ce n'étoit pas ni à l'hôtel de Soisson ni à celle de Gêvres ou ces fripons faisoient briller le raffinement de leur art, ils se contentoient d'y guéter l'arrivée des étrangers ou des Provinciaux qui débarquoient nouvellement dans Paris, pour les conduire dans d'autres maisons ou ils leurs faisoient payer toujourns bien cher les premiers mouvement de leur passion pour le jeu.

On voyoit ces fins Renards qui tachoient de se placer à côté de ces étrangers, s'empresser à les accabler de feintes civilités, leur offrir du tabac, des eaux de senteurs des dragées sortant du dessert de Madame la Duchesse une Telle, les flatter faire l'éloge
de

de leur parure & de leur bon goût pour le dentelles de leurs manchettes ou la broderie de leur habit: feindre de leur donner de bons avis: les prier de se moderer & ne pas jouer si gros jeu, leur repeter les avantages du Banquier sur les pontes, louer l'égalité des jeux de commerce, leur demander quel étoit celui pour lequel ils avoient le plus d'attachement, delà ils en venoient à l'éloge de l'opera ou de la Comedie qui devoit se jouer ce jour-là, s'offrant d'y accompagner l'étranger de lui faire connoître de très aimables femmes & de le faire placer, dans leurs loges. Si le novice acceptoit ces offres obligéantes, c'en étoit assez, le gibier étoit dans leurs filets.

Scavoient-ils ou logeoit cet étranger celui-cy pouvoit dire dès lors, qu'il ne faisoit pas un pas dont ne fussent informés ces officieux flateurs & intéressés conducteurs.

Il falloit être bien experimenté & bien vieux dans le monde pour ne pas s'y laisser tromper. Les jeunes gens ne manquent que trop de cette experience & on ne scauroit trop leur donner de leçons la dessus.

La Bourse des Seigneurs Anglois ou Allemands, étoient pour ces Brélandiers déguisés en honnêtes gens, des vrais tresors tous trouvés & qui ne leur échapoient qu'en
très

très petite partie, quand les premiers n'avoient pas des Mentors auprès d'eux qui fussent au fait des tours de souplesses de Messieurs les joueurs de profession.

Feu Mylord Weymouth en enrichit plusieurs comme de propos délibéré. Il applaudissoit même aux coups subtils qui lui avoient enlevés ses guinées & cela par forme d'apologie en faveur de la dextérité même qui l'avoit dupé.

Quand ces Chevaliers du Lansquenec avoient pû se lier familièrement avec quelque Seigneurs étrangers, ceux-cy-pouvoient compter de n'être pas plus en sûreté au milieu de Paris, que dans le centre d'une forêt peuplée de Brigands.

Quantité de Personnes de toutes conditions & beaucoup d'un rang distingué furent ruinées jusques au point de se voir pour leurs dettes conduites au fort l'evêque, ou dans d'autres prisons.

Mr. le Baron de Cederhielm finit ses jours après quatorze ans de captivité dans l'enceinte du grand Chatêlet. Quel Domage! c'eût été le plus grand Ministre & le premier Négociateur de son siècle. Il avoit Négocié de la Part de la Suede en Russie & pour le Duché de Hollestein à Paris.

Le Baron d'Ahlefeld se Cassa la tête d'un coup de Pistolet le Comte de S*** se deshonnora par une conduite indigne de celle d'un Gentilhomme. Enfin les filouteries des joueurs de profession faisoient plus de malheureux, qu'ensemble tous les vols particuliers & de grands Chemins.

Eh bien me dira-t-on ne voila-t-il pas des sujets assez graves & des motifs assez puissants pour déterminer un Ministre Sage & prudent à faire deffendre & à supprimer les jeux de hazard ; comme étant la source & faisant naître les occasions à tant de sinistres accidens & de fatales infortunes ? Sans doute. Si en les faisant supprimer, il s'étoit pû visiblement convaincre que l'on ne joueroit plus clandestinement ; que la fraude cesseroit ; & que les joueurs de contrebande se convertiroient & renonceroient à leur coupable & unique ressource. Ou plutôt si en faisant cette suppression il avoit pû trouver un remede pour éteindre tout d'un coup les excès de la Passion chez tous les hommes en qui elle dominoit ; mais comme une entreprise de cette nature devenoit plutôt une chimerique tentative qu'une maxime de saine politique, ce grand Ministre ne devoit s'appliquer qu'aux remedes qui pouvoient diminuer les accès, & ne pas employer

ployer ceux qui les ont redoublés & prolongés la Contagion.

Je le repête, à dessein, faire supprimer tout à coup la liberté de jouer aux jeux de hazard, c'étoit entreprendre de combattre la Chimère. Et le fruit que l'Etat a retiré de cette belle prevoyance & de cette éclatante politique a parfaitement bien repondu à la folie du projet.

Quantité de sinistres événements qui n'ont pris leur source que dans les jeux clandestins, depuis la défense que l'on a faite soit en France, soit ailleurs prouvent assez qu'il y avoit d'autres moyens à employer pour arrêter les progrès de tous les desordres & tout au moins diminuer la force du mal.

La Mort de Mr. le Prince de Carignan, ouvrit un Champ libre au Cardinal pour faire briller l'étendue de son Genie, dans le Conseil qu'il donna au Roi son élève, de faire supprimer les jeux de reste. Demarche qu'il n'auroit pas osé entreprendre au Vivant de ce Prince, qui comptoit jouir au centre de Paris de tous les droits Domestiques attachés aux Maisons Souveraines.

Les jeux cessant à l'hôtel de Soisson M. le Cardinal fit accorder à Mr. le Gouverneur de Paris un Equivalent en dédomagement

ment des sommes que lui rapportoient les revenans bons, des jeux qui se jouoient dans son hôtel. Après quoi parût cet arrêt fulminant, qui deffendoit à toutes personnes de quelque rang & de quelque qualité que ce soit de donner à jouer aux jeux de hazard sous peine de mille Ecus d'amende & autres peines suivant l'exigence du cas. Enjoignant au Prevôt de Paris ou à son Lieutenant, qui est aussi celui de Police, de tenir la main à l'exécution de cet arrêt avec la dernière sévérité.

A peine l'eut-on affiché: qu'un Poëte fut lui même attacher avec des epingles au bas du même arrêt, en plus de dix endroits

Le Cardinal à supprimé
 Les Jeux d'hazard en France,
 Chaque joueur plus animé,
 Va braver l'Eminence,
 Il respectera bien Bourbon,
 La Faridondaine la Faridon don,
 Mais il redoutera Fleury, biribi,
 A la façon de Barbary-mon amy.

L'Oracle de Delphes n'auroit pas pû prononcer cette prophétie avec plus de vérité. Au lieu de dix ou douze maisons où l'on jouoit clandestinement pendant que les

jeux subsistoient à l'hôtel de Soissons & à l'hôtel de Gêvres on en comptât bientôt plus de cent ou les brelandiers de profession coupoient la bourse à mille & mille particuliers, dont quantité ne devinrent jouëurs, que parce qu'il étoit absolument déffendu de l'être.

Ce n'étoit guères que vers les onze heures du soir que s'ouvroient les parties fines de Messieurs les Chevaliers de la Bassette. Cela ne se fit pas longtems si secrètement que le Lieutenant de Police n'en fut informé.

Des particuliers de tous les ordres de l'Etat crièrent bientôt à l'infortune, d'autres à l'assassin, n'osant plus porter en justice, des plaintes contre les écuëils frauduleux ou leur bourse avoit fait naufrage.

Mille Ecus d'Amende, sans les autres frais de justice sont un appas bien puissant pour les gens de la police, leurs espions ou les delateurs en ont leur part, les exempts & les réconds en ont la leur, & Dieu sçait où passe le reste?

Quelques uns de ces Tripots nocturnes furent découverts & payerent l'amende. Ces premiers exemples de sévérité ne servirent qu'à rendre les autres plus précautionnés, contre les PourSuites d'un Ennemi, qui en faisant des vœux pour la propagation de
l'Espè-

l'Espèce jouësse en vouloit moins aux jouëurs qu'à la Conquête de nombre de mille écus.

Ces Amendes n'épouvantèrent que les petites assemblées Bourgeoises; c'est à dire, celles ou ne se rassembloient que des jouëurs de la mediocre Classe: commis, valets de chambre chassez ou sans condition, Acteurs ou actrices sans emplois, Abbés postiches ou sans benefices &c. &c.

Ceux d'un rang plus distingué tinrent un chapitre général ou pour mieux dire un Conseil de guerre car il s'agissoit de faire face à un Général aux yeux d'Argus & que la flute de Mercure n'endormiroit pas.

Entr'autres résolutions, il fut décidé 1^o. que tous ensemble se cõtiseroient pour former une bourse de mille écus, toute prête pour payer la contribution, en cas qu'ils fussent surpris les cartes à la main. 2^o. Que cette bourse bien cachetée seroit déposée entre les mains de celle chez qui s'établiroit le quartier-général, ou assemblée de Mrs. les Brelandiers. Pourquoi chez celle, & non pas chez celui? Politique bien entendue: parcequ'un juge tel sévère soit-il, s'empêche plutôt en indulgence en faveur du beau sexe, qu'en faveur du sien.

Par cet article il faut remarquer que ces Messieurs trouvoient plus facilement des fem-

mes d'un vertu équivoque (*), qui pour gagner le Loyer de leur Maison & quelqu'autre revenant-bon, se prétoient à les recevoir & à immoler avec eux les victimes qu'ils avoient l'adresse d'y attirer.

3^o. Il fut resolu que l'on prendroit sur la masse du gain honnête ou frauduleux, une somme capable de corrompre tel ou tel exempt de Police, qui voudroit leur servir d'espion auprès du redoutable tribunal & les avertir à point nommé des marches & contre marches de l'ennemi. Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire qu'en cas de poursuite ils pouvoient decamper à propos &

(*) L'une de ces femmes qui n'occupoit qu'un appartement garni, ayant fait accroire à une Compagnie de joueurs de profession que les meubles lui appartenoient. Ils lui confierent la bourse de mille Ecus destinée à l'usage dont il a été parlé, cette Dame lasse de ne pas voir arriver assez tôt le Lieutenant de Police chez elle mit elle même en decampant à la fourdine Mrs. les joueurs à l'amende & leur emporta les 1000. Ecus. NB. A tout ce que j'apprens au Public quelqu'un de mes lecteurs me soupçonnera peut-être d'avoir été participant à ce commerce d'iniquité. Ma Conscience à cet egard est sans reproche en voyageant avec l'envie d'apprendre ou s'instruit de tout & l'honnête homme ne participe qu'aux actions qui ne font point rougir la probité.

& aller se poster dans un camp plus escarpé & conséquemment moins accessible.

4^o. Qu'ils auroient au moins deux ou trois Maisons à leur disposition, soit pour tromper l'espion de l'ennemi ou dérober aux Brebis déjà tonduës & plaintives, la facilité de les faire decouvrir.

5^o. Que chaque jour on changeroit le mot du guet qui faciliteroit l'entrée du Tripot aux victimes brulant du désir de se voir depouillées ou pour en éloigner celles de qui l'on n'auroit plus rien à esperer.

Je me souviendrai toujourns de celui que l'on me donna au Caffé de la Regence pour aller pointer chez la Maupuy.

Après que l'on avoit frappé à la porte & qu'on Vous avoit demandé qui est la? l'on devoit Repondre au trou de la Serrure; le Chapon Est-il à la broche? a ce mot la porte s'ouvroit Si non on vous repondoit tout le monde & conché Ma Chandelle est éteinte, ma Maitresse a la Clef.

6^o. Il fut aussi arreté dans ce Conseil que l'on n'immoleroit point de victime en leur coupant la Gorge tout d'un coup, mais qu'on les feroit mourrir lentement & à petit feu selon que l'occasion l'exigeroit. Qu'un jour on laisseroit gagner à un Novice, une somme assez raisonnable pour l'engager à ap-

porter le lendemain une somme plus forte le reste se devine aisément.

Par une article très intéressant & tout particulier on convint que chaque sacrificeur visiteroit tous les jours les lieux dont on seroit convenu pour y découvrir quelque nouvelle recruë. Que l'un auroit pendant une semaine le district du Palais Royal, l'autre les Tuilleries, un troisieme le Luxembourg un quatrieme le Jardin de l'Arse-
nal, les autres les grands Caffés & les spectacles de toutes especes sans en excepter les Marionettes.

Croira-t-on que ce fut dans la Bibliothèque des Avocats, que me vint accoster celui qui eût l'art de me persuader qu'il m'introduiroit dans la bonne société. Il avoit un livre à la main le spectacle de la nature, sur le quel il raisonnoit d'une manière à ne pas faire soupçonner le dessein qu'il avoit formé de concert avec ses confreres, de faire expirer ma bourse par gradation géométrique.

Ce ne fut pas le premier jour de mon introduction dans cette soi disante bonne société, que l'on para l'Autel à mes yeux, ce ne fut qu'au bout de la huitaine, après un souper ou l'on m'avoit invité & où se trouvoit des Demoiselles du bel air qui ne
faisoient

faisoient point soupçonner une conduite reprochable, ni qu'elles fussent initiées dans les Mystères secrets de cette société; elles avoient tant de fois répété le Rolle de prudes & de filles bien nées, qu'elles le jouoient au naturel, cependant je remarquai dans la suite & quand il n'en étoit plus tems, que le scrupule avoit déjà fait banqueroute à leur conscience & à la probité.

Pendant le dessert, ses Demoiselles demandèrent un Piquet à écrire, ou un Pharaon. J'avoüai de bonne foi que je ne jouois que très médiocrement le piquet & que depuis une aventure qui m'étoit arrivée, je ne jouerois jamais au piquet à écrire. La voici: étant en voyage, je fus introduit dans une société où l'on me proposa de jouer à ce jeu-la; c'étoit pour la première fois & à un sol le point, en commençant je m'imaginois, ne connoissant pas la valeur où ce sol pouvoit faire monter ma perte, que si elle s'étendoit jusqu'à trente sols, que c'étoit à tout ce qu'elle pouvoit aller; mais quel fut mon étonnement lorsqu'on me dit à la fin du jeu que j'avois gagné près de dix Loüis, moi qui n'en n'avois que deux pour faire une route de 20. lieües, ou je devois trouver il est vrai des remises; pensant serieusement à l'affront qui



me feroit arrivé si au lieu d'avoir gagné j'eusse perdu cette même somme, bien loin de m'en rejouir j'en fûs émû jusqu'au point d'en avoir la fièvre, ce qui depuis ce tems la, me donna une telle aversion pour le piquet à écrire que je ne l'ai jamais voulu jouër.

Toutes ces Dames parurent charmées que ma répugnance s'accordoient avec leur desirs de faire des cornes en pontant au Pharaon. Ce fut donc au Pharaon ou ces Messieurs, me firent gagner par leur genereuse adresse seize beaux Louis d'Or. Les Dames me feliciterent sur mon Bonheur, un jeune Procureur n'en fut pas quite à ce prix-la La-banque eut 13. Louis de son argent & en avoit eu déjà a plusieurs reprises plus de cent.

Plût au Ciel qu'au lieu de m'avoir fait gagner, ils m'eussent depouillé ce jour-la jusqu'à la chemise! je n'eûs pas plutôt gagné cette somme que je m'imaginois que ce jeu-la étoit un Vrai Perou pour moi. Je brûlai le lendemain de l'envie de retourner dans cette maison ou je croiois que la fortune m'attendoit pour me Caresser encore avec plus de tendresse; Ah! que je m'abusois grossièrement. Pour me donner l'idée que l'on desiroit que j'eusse de l'integrité de
cette

cette brillante société on ne m'invita d'y revenir que le sur lendemain parce qu'on devoit, disoit-on, aller à Sceaux voir jouer une Comédie Bourgeoise chez Madame la Duchesse du Maine. Tout cela étoit controuvé, je scûs depuis, que ce même jour un Seigneur allemand y avoit perdu près de 800. Louïs; mais qu'on n'avoit pas voulu que je fusse témoin de cette friponnerie de crainte que je ne m'intimidasse & que je ne prisse des soupçons qui auroient pû m'éloigner. Je revins: Je pontai & en huit jours de tems cette brillante société eût jusqu'à ma dernière Nippe, quand elle vit qu'il n'y avoit plus rien à glaner dans ma bourse, ou y étoit plus: il n'y avoit plus d'assemblée, je n'avois plus le mot du guet, ainsi plus d'entrée, plus de dessert, & plus de ressource au Pharaon.

Si les jeux eussent été comme les années précédentes librement permis, tout cela ne me seroit pas arrivé au moins en si peu de tems. Le gain d'un jour contre balance la perte de l'autre: l'on peut réfléchir, l'on peut même différer de jouer pendant quelque tems. Le même hazard qui vous a fait perdre peut vous faire regagner du moins quelque petite somme pour faire face à vos affaires les plus pressantes: Mais

dans un coupe Gorge point de ressource, on vous depouille sans pitié; la fortune n'en décide pas, les doits seuls des fripons font l'instrument de vôtre desastre & d'autant plus cruels qu'ils vous derobent même jusqu'à l'esperance, la derniere consolation des malheureux.

Plus les espions de la police se donnoient de mouvements pour arrêter les progrès du mal que causoient les jeux clandestins, plus le mal empiroit, & par un Voyageur nouvellement arrivé de Paris, j'apprends que cette contagion s'est glissée jusques dans les Cloîtres: que les Cordeliers qui se croyent à couvert des poursuites de la police, souffrent de tems en tems que des Brelandiers ou jouëurs de profession, amènent leurs victimes, des jeunes fils de marchands; des Clercs de Notaire; de procureur & autres, pour les depouiller dans leur celule. Un Cordelier jouëur, n'est pas pour moy une chose aussi surprenante, que le Gardien des Recolets de Nyons en Dauphiné à qui j'ai vû mettre 20. Louïs sur une Carte, malgré que par l'étroite observance de la règle de St. François, ces Religieux ne doivent point toucher d'argent monoyé.

L'on fera peut-être curieux de ſçavoir par quelle ſorte de monde étoit compoſée la ſociété dont les iniques manœuvres me mirent à deux doigts du plus affreux deſeſpoir. C'étoient des Officiers reformés ſans bien, ou avec de trop minces penſions pour vivre ſelon leur premier état ou ſelon leur naiſſance, car il y en avoit apparenté à de très bonnes Maisons. Parmi ces Ex-militaires on y voyoit des Chevaliers de Malte & de St. Louis, ou tout au moins qui en portoient le croix. On y voyoit gens cy devant à bonnes fortunes & qui avoient été bien vûs, ou pour mieux dire entretenûs par ces Meſſalines du ſiecle, mais qui n'ayant pas pû conſerver dans le déclin de l'âge les talents merveilleux & en même tems amoureux qui les avoient mis en reputation dans leurs jeunefſe, avoient été exilés de l'Isle de Cythère. Ces hommes effeminez & ſans ſentimens, délicats, accoutumés cependant à une vie molle & voluptueuſe trouvoient dans cette nouvelle & criminelle profeſſion quelques rayons de leurs anciens beaux jours. Etoient-ils ſuſceptibles de remords? l'endurciſſement au crime en exempté-t-il les coupables? C'eſt à eux à reſoudre la queſtion.

Après eux venoient d'anciens commis ſans emploi, des Abbés ſans Abbayes, des Marquis



Marquises ou des Comtesses ruinées par des procès justement ou injustement intentés, des femmes galantes surannées & d'autres enfin à qui cette odieuse industrie devoit tenir lieu de revenu.

Tous les Tripots ou assemblées de joueurs frauduleux, ou de bonne foi, n'étoient pas aussi bien composés il en étoient pour toutes les classes depuis le Courtisan jusqu'à la plus vile canaille, mais tous respiroient à peu près le même esprit & tendoient au même but, c'est à dire à la ruine de ceux qui avoient la foiblesse de s'y laisser entraîner.

Souvent le meilleur ami trahissant les devoirs de l'amitié & de l'humanité, n'y conduisoit même son bienfaiteur, que pour participer à sa dépouille.

Dans le nombre des assemblées du premier ordre on pouvoit y compter celles qui se tenoit chez Mr. le Marquis de F Lieutenant-général ou beaucoup de Courtisans, les Financiers de la première & seconde classe, & quantité de gens de Robbe venoient défier la fortune de les enrichir, ou de les ruiner par le secours du Pharaon ou du Lansquenet.

Malgré la ressource que le produit du jeu procuroit à ce Seigneur & qui auroit enrichi

enrichi tout autre que lui son extrême passion pour le jeu même, l'a cependant conduit à passer bien des années au fort l'évêque (*).

Le Marquis d'A autre Maison illustre, mais ruinée par l'étalage d'un trop grand équipage & d'une chère trop délicate, se vit aussi réduit à la nécessité d'enfreindre les statuts de l'ordonnance qui prescrivoit les jeux de hazard.

Quelques vigilans que fussent les Officiers de la police pour faire la capture de l'argent qui se trouvoit sur la table des joueurs avec la conquête des mille Ecus d'amende, peu de joueurs clandestins y furent condamnés, parceque leur industrie leur faisoit inventer chaque jour de nouvelles précautions & de nouveaux stratagèmes, pour se dérober aux poursuites de ces harpies.

En revanche on comptoit beaucoup plus de plaintifs minez par les jeux de hazard, qu'avant l'Epoque de l'arrêt qui les supprimeoit : Mais ruiné n'étoit que peu de chose : Combien y en eut-il d'empoisonnés ou d'assa-

(*) Prison ordinaire des prisonniers pour dettes.

NB. Deux de ses valets de Chambre se sont enrichis du produit des Cartes que l'on jettoit dessous la table.



d'affassinés sans compter la quantité de ceux que les suites de cette Passion effrenée entraînent à des crimes honteux & qui les conduisirent les uns aux galères les autres au dernier supplice.

La Marquise de Mégrigni dont l'histoire a fait tant de bruit; femme ruinée par une conduite dépravée, & qui ensuite ne vivoit que de mauvaises intrigues, cette Marquise dis-je, s'étant associée avec une troupe de joueurs de profession, loua une Maison située au bout d'un des fauxbourg de Paris. Ce fut sur les Autels de ce Temple de Demons ou l'on fit par torrents couler le sang humain. On ne se contentoit pas d'en vouloir à la bourse des victimes que l'on y conduisoit, on leur arrachoit impitoyablement la vie: quelques passants, ayant ouï, crier au meurtre à l'assassin & ayant informé un Commissaire, on vint visiter cette maison. Quelques taches de sang que l'on y apperçût, redoublerent la curiosité jusqu'à faire decouvrir dans le jardin qui en dependoit, plusieurs Cadavres fraîchement assassiné & dont les blessures désignoient qu'on ne les avoient pas fait languir. Pendant cette visite, cette femme s'esquiva: elle fut decretée de prize de corps; mais elle en evita l'effet en se sauvant en hollande.

Le bruit de ses aventures & sur tout de la dernière y arriva presque aussitôt qu'elle : malgré tout ce que la Chronique fausse ou véritable débitât sur le compte de cette Marquise, & que la renommée peignoit avec les traits de l'horreur, elle scût cependant si bien jouër le rolle & femme pieuse & devote, que l'Epouse d'un Ambassadeur eût la foiblesse de la croire une sainte persecutée injustement, & cette respectable Ambassadrice sollicitât en sa faveur.

Un Abbé Secretaire de ce Ministre, à qui les traits de la Marquise fugitive ne déplurent pas, lui rendit aussi de très bons offices, jusques-là, que cette jouëuse à Triomphé des poursuites de la Justice. On dit qu'elle vient de mourir. Qui scait si on ne la Canonisera-pas ?

On n'a jamais dit que dans les frequens assassins qui se sont faits dans sa Maison, qu'elle ait elle même enfoncé les poignards; mais si ses sentiments repondoient à ses mœurs & a sa conduite extremement relâchées, on a de très fortes présomptions pour croire, que si elle ne les enfonçoit pas, que du moins elle avoit le soin de les faire éguiser.

Sept ans après la deffense des jeux de hazard, un jeune homme allemand & de
famille

famille voulut absolument que je l'accompagnasse dans l'un de ces tripots Nocturnes. J'eus beau prêcher, moraliser, peindre de la manière dont j'en avois été la victime; rien ne pût le détourner de son dessein. Ne voulant point l'abandonner & esperant tout au moins que le péril qu'il courroit, seroit moins grand. Je le suivis dans une maison, ou après qu'il se fut fait connoître par le mot du guet qui étoit, *c'est moi même en personne.* On nous ouvrit une porte grillée de fer, que l'on referma à double tour des que nous fûmes entrés. Nous y trouvames sept ou huit personnes des deux sexes, entr'autres deux jeunes fils de Marchands qui non plus que mon ami, ne se doutoient pas de pièges que l'on alloit nous tendre. Trois femmes surannées & qui se disoient Locataires de cette Maison, me firent bientôt connoître par le Rolle qu'elles jouïoient, qu'elles trempoient dans le frauduleux commerce qui se faisoit dans ce coupe gorge. Elles s'empressoient à nous prodiguer des éloges & des politesses aussi peu sincères qu'elles étoient affectées. On nous offrit du vin brulé avec du sucre, & des biscuits. Après cette Galanterie que l'on nous fit d'abord payer au quadruple de sa valeur, des Cartes parurent:

Assurer quelles n'étoient pas aprêtées & pi-
pées c'est que je n'oserois pas, l'événement
en fut plus que la preuve du contraire. Les
Dames avoient demandé de s'amuser au
Pharaon, mais à petit jeu. Monsieur le
Banquier nous dit; mais avec un ton de
Confiance ou les plus rusés se seroient trom-
pés; que dans l'aprehension d'être saisi par
la Police, il n'exposoit point d'argent sur
table, & nous montrant un panier où il y
avoit tout au plus sept ou huit Louis d'or
en argent blanc, il nous assura que le fond
de la Banque étoit de cent Ecus. Qu'il
n'imitoit pas ces banquiers qui bornent mal
à propos le jeu des pontes, qu'il tiendrait
& payeroit tout l'argent que l'on voudroit
mettre sur une carte & la Banque entiere.
Par la même crainte qu'il avoit déjà alle-
guée il nous proposa de prendre des Cou-
pons de Cartes pour notre argent. C'étoit
une carte coupée en triangle de la valeur
d'un petit Ecu, en nous assurant qu'à la
fin du jeu, on rendroit à tous ceux à qui
il resteroit de ces coupons autant d'Ecus qu'il
en auroit de morceaux. Il n'en vint point
à cette peine, tout l'argent lui resta ainsi
que tous les coupons. Mon ami en prit
dabord pour un Louis, je ne pouvois pas
me dispenser d'en faire autant, car je sca-

vois que le moindre procédé irrégulier selon les préjugés de ces Messieurs attiroient de très honteux propos & quelquefois des querelles dangereuses.

Dès que la partie fut commencée, la Fortune n'avoit garde de se déclarer pour nous; le Banquier l'avoit enchainée sous ses doigts & il fila (*) tant de cartes en sa faveur qu'il ne nous fut pas possible d'en gagner une. Les femmes qui se trouvoient là, d'intelligences avec lui affectoient de mettre leur argent sur nos cartes en nous assurant qu'elles en auguroient un heureux succès; mais ces Donzelles du vieux tems, qui ne pontoient que par grimace l'argent même que le Banquier leur fournissoit à ce dessein, sçavoient bien qu'il n'y auroit que nôtre bourse qui en souffriroit.

L'un des Associés à ce frauduleux commerce, feignoit aussi de ponter; il est vray qu'il n'étoit pas plus heureux que nous, mais il sçavoit ce que nous ignorions, la mesure du prétendu malheur qu'il devoit avoir. Quand il vit que la Gallerie étoit balliée, c'est à dire que les pigeonnoux ou les pontes de bonne foi en étoient à leur dernier coupon de carte, ou à leur dernier écu, il fit semblant d'avoir apperçû quel-

(*) J'eclaircirai ailleurs, cette sorte de filage.

que dextérité de contrebande, il apostropha d'un mot impropre son confrère en perfidie & en deshonneur; des injures ils en vinrent aux voyes de fait; la table & les chandelles furent renversées; les Epées tirées firent jetter aux femmes de ce tripôt, des cris de frayeurs: les pontes de bonne foi, mon Ami & moi exceptés, vouloient plaider la cause de celui qui feignoit prendre en main, nos interêts avec le sien. A la faveur de l'obscurité le Banquier & la Banque s'eclipsèrent, à l'arrivée des nouvelles lumieres le grand bruit se reduisit en murmures: aux murmures succeda une conversation pacifique.

Quoique ces especes de comediens & de comediennes eussent parfaitement rendus leurs Rolles, les plus ignorans d'entre les pigeonnoux s'apperçurent aisement que l'artificiel l'avoit emporté sur le naturel.

On avoit fait semblant de se battre: on avoit crié au guet, au secours: on avoit feint d'envoyer chercher un Commissaire: la Porte grillée de fer s'étoit ouverte & refermée; mais personne n'étoit sorti de la maison. Que faire? il étoit nuit & heure indue; trois heures venoient seulement de sonner: il pleuvoit à verse, les plus peureux ainsi que ceux qui affectoient de l'être,

craignant disoient-ils la venue du Commissaire, proposoient de s'en aller, au hazard d'être arrêté par les Cavaliers ou par les archers du guet.

Moi qui sçavoit bien que si quelque Commissaire paroïssoit que ce ne seroit qu'un Commissaire postiche ou un fripon déguisé, je protestai vouloir attendre de pié ferme son arrivée : Que d'ailleurs n'ayant point eû de part à la querelle, je sçauois bien le persuader de rendre justice à qui elle appartienendroit. Cette fermeté fit échouer le projet de ces fripons qui auroient souhaité, n'ayant plus rien à nous escroquer, de nous mettre à la porte sans un sol. Cette résolution dont je ne voulois point demordre fit prendre le parti à l'Acteur qui avoit si bien imité Rolland le furieux, & à l'une de ces femmes qui osoit se dire la sienne, (*Et ne l'étoit pas,*) d'aller se jeter dans les bras de Morphée avec l'esperance de ne rever qu'à notre dépouille suffisante pour les tranquiliser & les faire vivre pendant quelques jours.

Quand j'ai dit que le projet étoit de nous mettre à la porte sans un sol, je ne veut parler que de mon ami & des deux autres pigeonaux qui venoient d'être plumés par ces Corsaires. J'avois déjà passé
par

par les mains cruelles de semblables pirates, c'est pourquoi dès que j'eus perdu mon Louis, que je soupçonnois bien devoir être dans l'obligation de perdre, afin d'éviter tous propos désobligeans, quand je l'eus perdu dis-je, sous le prétexte d'une démangeaison sous le genoux, j'en glissai quatre qui me restoient, dans l'un de mes bas. La monnoye que j'avois de reste servit à payer ma côte part d'une Bouteille de *Lie popée*, ou pour mieux dire du plus mauvais vin que ces Charlatans d'iniquités avoient baptisé du nom de Bourgogne.

Les autres femmes dont la plus jeune avoit bien cinquante ans restèrent avec nous: Elles firent à mon ami qui leur paroissoit plus novice que moi, tant de questions différentes, quelles en tirèrent presque la confession général de tout ce qu'il sçavoit & de ce qu'il avoit. Sa naissance; son pais; son Patrimoine; ses facultés; le Banquier à qui il avoit été recommandé; le nombre de ses habits; la quantité de ses bijoux, ses goûts, ses panchants & généralement tous les coins & recoins par les quels ils pouvoient l'attaquer, pour le faire donner tête baissée dans leurs panneaux.

Pendant cette conversion je feignois de dormir, & voyois cependant un espèce

d'abbé à petit collet qui faisant semblant de coucher ses reflexions sur ses tablettes, y inferroit les articles les plus interressant de cette conversation, aux signes que ces femmes lui faisoient & à ceux avec les quels il leur repondoit, je m'apperçû bien que cet homme trempoit aussi dans le commerce scandaleux de cet infame société.

Ces femmes & l'abbé projettoient, mais de mon côté je me promettois bien de faire échouër leur criminels déssèins.

A peine l'aurore commençoit à ouvrir les portes dorées du soleil, que cette maniere d'Ecclesiastique proposa à mon Ami d'aller déjeuner dans une Auberge qu'il lui indiqua sur le quai de l'Ecole: celui-ci s'en excusant sur ce qu'il avoit perdu tout son Argent. Le premier lui repliqua: Pensez-vous, Monsieur, que je vous invite pour vous faire payer votre écot? Il est vrai que le Pharaon ne pas mieux traité que vous, mais où nous allons, j'y ai du crédit pour vous & pour moi, non seulement pour la bonne chère, mais encore pour quelques écus si je les demandois.

L'un des membres de cette exécration société, le même qui avoit commencé le tapage & par lequel la Cloture du Pharaon s'étoit faite après avoir dormi deux heures

se joignant à l'abbé s'invita de lui même un déjeuner proposé.

On arriva dans l'auberge où il devoit se faire; j'apperçû du premier coup d'œil que les garçons de ce Cabaret connoissoient de longues-mains cette race perverse & ne se faisoient point de scrupules d'être dans l'occasion d'intelligence avec eux. Tandis qu'on apprêtoit un plat de Poisson, car bon jour, bonne œuvre, c'étoit un vendredi, Mr. le Chevalier de la Bassette tira quelqu'uns des Ecus qu'il nous avoit gagnés, pour jouer au petit palet, un jeu d'adresse, mais pas moins susceptible de friponnerie, lorsque les brelandiers s'en melent que les jeux de hazards, pour jouer dis-je à ce jeu tout à fait innocent à qui payeroit l'ecot de l'un ou de l'autre des convives.

Dès que ce Brave prétendu eut mis l'épée à la main dans la Salle du Tripot d'où nous sortions, je ne fus pas long-tems sans le soupçonner de tremper dans les coupables intrigues de ceux qui l'habitoient, mais je n'avois pas encore decouvert toute la valeur intrinsèque de l'Abbé. Sa Phisionomie & certaines manieres au dessus de celles du commun, me le faisoient croire un homme bien élevé & bien apparenté; mais entraîné par la même pente que moi & mon ami

dans le coupe gorge où nous avions passé la nuit, c'est à dire l'envie de jouer & rien de plus. Il n'avoit que 22. ans & des traits de visage qui en imposent bien plus que l'habit dont il s'étoit revetu. J'étois seulement surpris de ce qu'il avoit tenté de m'eloigner de la partie du déjeuner dont je ne me souciois pas, si ce n'eût été que j'avois de fortes raisons pour ne pas me séparer de mon Ami.

Pourquoi n'avois - je pas détourné ce jeune Allemand de cette partie, parce que ces Argus ne l'avoient pas quitté de vuë un seul instant, & dans la crainte si je l'eusse tiré à l'écart en leur présence d'avoir une querelle avec eux. Car les gens de ce calibre non seulement se formalisent d'un rien, & cherchent noises pour une mouche, mais encore n'imitent que trop parfaitement les reproches du Loup de la fable envers l'Agneau.

Mon Ami étoit déjà allarmé de la perte des deux Ecots qu'il venoit de faire du déjeuner. Il s'inquiettoit déjà comment, il franchiroit le quart d'heure de Rabelais c'est à dire avec quelles especes il payeroit, quand celui qui avoit proposé de jouer aux petits Palets, tirant des dèz de sa poche proposa de jouer au passe-dix. Je m'en excusai fortement sous divers pretextes, mon Ami en feroit

feroit de même disoit-il manque d'argent, lorsque l'Abbé tranchant de l'homme généreux le pria poliment d'accepter un ecu de six francs jusqu'à la première rencontre.

Ce jeune étranger guidé par l'espérance de regagner à ce jeu-là ce qu'il avoit perdu aux petits palets eût la foiblesse d'accepter l'ecu, on joua; il ne passa point; les autres passèrent aussi souvent qu'ils le vouloient & mon ami s'en prenoit fort injustement à son étoile infortunée.

Pendant cette dernière partie je m'étois tenu à la fenêtre, par forme de dissipation je la quittai & m'approchai sans dessein de la table où se passoit cette dernière scène de filouterie.

M'étant douté de quelque frauduleux stratagème aussitôt que le prétendu abbé eut jeté les dèz avec lesquels lui & son camarade passoient à leur gré, je les saisis avec une promptitude à laquelle ces fripons ne s'attendoient pas, & en leur disant que je voulois les jeter pour mon ami, mais mon unique dessein étoit de les examiner. Quel fut ma surprise! ô Grossière! mais en même tems diabolique invention! Ces mêmes dèz avoient chacun deux côtés marqués du nombre six. Sans doute qu'ils n'étoient faits

que pour jouer avec des novices, aussi l'étoit mon Ami.

L'abbé parût consterné, mais son camarade élevant la voix & métant la main sur la garde de son épée, commençoit à vouloir rejouer le Rolle du Tapageur, alleguant d'aussi mauvaises raisons qu'un filou en puisse donner en pareilles circonstances. Me doutant bien que les garçons du cabaret ne se rangeroient pas de mon coté je fis signe à mon ami de me suivre. On l'arrêta sous le pretexte des écots encore à payer.

Pour éviter une scène qui auroit pû devenir tragique & sans gloire pour le Heros de la pièce, je gagnai prudemment l'escalier & delà un Caffé qui se trouvoit à la proximité de ce Cabaret. Je dis à l'un des garçons de me suivre, que j'avois de quoi libérer mon ami & payer mon écot. Il n'en voulut rien faire sa conscience ne lui annonçant rien de juste dans l'intelligence qu'il avoit avec les fripons, il craignoit apparemment que je ne rendisse compte à quelques témoins de tout ce qui venoit de se passer. Il ne daigna pas même me parler de payement pour ce qui me concernoit.

Je fis dire à l'abbé par un exprès chargé d'un Billet qu'il n'avoit rien à craindre, qu'il

qu'il pouvoit venir me joindre & que ce que j'avois à lui dire n'étoit qu'à son avantage. Avant que j'eusse découvert sa véritable profession de filou, j'avois eu la foiblesse de lui dire confidamment où étoit le dépôt des quatre Louis que j'avois sauvé des Ecueils du Pharaon, en lui faisant l'aveu de mes soupçons sur la conduite équivoque des Locataires de la maison à la porte grillée de fer, ne l'envisageant point alors comme l'un des suppôts de cette dangereuse société. O Effronterie innouïe, non pas de venir me joindre, mais de le faire dans une maison où il étoit connu depuis le berceau & pour ce que l'on sçaura bientôt.

Dès qu'il fut assis je lui avoüai franchement, mais avec le ton que la compassion & la Charité inspirent, que j'étois frappé d'étonnement de voir un homme de son Etat (car je le croiois véritablement destiné à l'Eglise) & qui annonçoit une education distinguée de le voir dis-je tremper dans des manœuvres qui en deshonorant la Religion revoltent l'humanité. Mon sermon fut bien plus long; je le supprime dans la crainte d'ennuyer ceux qui ne les aiment pas.

Non, jamais hypocrite ne joua mieux son Rolle. Il fit couler & en abondance les larmes qui annoncent un sincère repentir,



rir, il souscrivit aveuglement à tout ce que je lui dictai, & promit encore plus que je n'exigeois, pourvû ajouta-t-il que je lui accordasse la permission de venir chez moi profiter de mes bons conseils c'étoit à quoi il butoit non pas pour les conseils, mais pour me dépouiller &c.

Dans la persuasion que j'avois operé une conversion aussi prompte que le fut celle de St. Paul, je lui offris ma bourse, & tout ce qui dépendoit alors de mon crédit. Pour premiere preuve de bienveillance je le chargeai d'aller chercher mon Ami à l'Auberge où je l'avois laissé: de persuader un garçon du cabaret de l'accompagner avec le compte à payer pour tous trois je comprenois aussi son écot.

Un instant après qu'il fut sorti, la Caffetiere qui avoit ouï quelques lambeaux de la Mercuriale que je venois de lui faire, m'avoua assez ingénument, qu'en me voyant entrer en conversation secrete avec cet homme masqué, quelle avoit fait sur mon chapitre un jugement bien téméraire, m'ayant pris pour l'un de ses confrères. Qu'elle le connoissoit aussi parfaitement que ses plus proches voisins; & cela depuis son enfance. Qu'il étoit Perruquier, fils de Perruquier, qu'il n'y avoit pas six mois qu'il avoit cessé

de

de venir razer & frizer dans sa maison: que son penchant pour les vices honteux l'avoit d'abord entraîné dans la débauche des femmes perdues & delà dans la société des joueurs frauduleux: qu'elle s'attendoit de jour à autre de le voir pendre au fourches de Monfaucon, non pas pour les tours de fripons qu'il pourroit encore faire, mais pour ceux qu'il avoit déjà faits.

Que son habit n'étoit qu'un déguisement pour tromper la vigilance de ceux qui avoient déjà l'ordre de l'arrêter & en même tems pour en imposer avec plus d'assurance & d'effronterie: Qu'il avoit déjà été la cause de la perte de plusieurs jeunes gens de famille, qu'il avoit eu l'adresse d'attirer dans les Coupes Gorge où s'assembloient les joueurs de profession, ou dans les lieux infames où la jeunesse perd à la fois son innocence, son bien & sa santé. Elle alloit encore m'en dire davantage. Mais ne voyant point revenir l'original d'un tableau si hideux & mes inquietudes redoublant sur le sort de mon Ami, je retournai à l'Auberge du déjeuner dont j'ai déjà parlé. L'abbé Barbier, car c'est ainsi qu'il se nommoit parmi les gens de sa Clique, & son confrère en étoit sortis de même que les deux autres qui avoient été la dupe des premiers
ainsi



ainsi que nous. Mon Ami seul en étoit aux prises avec les garçons du cabarêt qui s'occupoient déjà à le dépouiller de sa veste & lui faisoient quitter ses boucles d'argent, la verte seule valoit plus de quatre fois les 36. liv. qu'ils exigeoient. Je demandai un compte par écrit, ils le dressèrent, je sommai le premier garçon, d'y joindre un reçu & de le signer. Il s'en excusoit sur ce qu'il n'étoit pas le maître, qui étoit absent: je le persuadai cependant de le faire en lui disant que ce n'étoit que dans la vue de me faire rembourser de ce que j'avançois pour le compte de mon Ami. Mon intention étoit bien différente. Le reçu signé je revins avec mon ami au Caffé où je priai la Caffetiere de repeter ce qu'elle m'avoit dit de l'abbé Barbier, elle y ajouta des traits qui font frémir d'horreur. Mon jeune Allemand en parût consterné de honte & d'étonnement. Il protesta bien qu'on ne le reverroit plus en semblables compagnies, & que cette Aventure seroit à ses yeux une leçon perpetuelle pour les éviter.

Je le conduisis dans son quartier, l'obligeant sur le champ de changer de demeure, parce que ces fripons n'auroient pas manqué de mettre leurs espions Messieurs les Decroteurs, à ses trousses pour lui tendre de
nou-

nouveaux pièges , il se rendit à mes représentations.

Sans lui communiquer les démarches ultérieures que j'avois projetées pour faire extirper du cercle de la société humaine, cette engence criminelle, je fus même avant le diner chez le Commissaire le Comte, l'un des plus intègres, qu'il y ait à Paris. Après avoir dressé un procès verbal de tout ce que je lui appris il en informa Mr. de Marville pour lors Lieutenant-Général de Police. Mais soit que les maîtres du Tripot scandaleux dont il est ici question, eussent soupçonné que je tâcherois de les démasquer ou soit qu'ils eussent déjà prémédité de changer de domicile. Les Officiers de la Police trouverent bien la maison à la porte grillée, mais les vautours en étoient déjà dénichés.

Les Garçons du Cabaret n'en furent pas quittes à si bon marché : ils furent mis en prison. Quelques jours après l'abbé Barbier fut aussi arrêté. Les pratiques que son père servoient depuis long-tems obtinrent en faveur de sa jeunesse qu'il seroit renfermé à l'hospital de Bicêtre pour dix années & de là envoyé dans les Isles de l'Amérique.

Le tableau hideux que je vient de faire n'est pas le Chef d'œuvre d'une imagination échauffée par la Lecture des Romans. C'est
une

une peinture sans fard & dont je n'expose le clair & l'obscur que pour attirer les réflexions judicieuses qui doivent nécessairement occuper l'esprit de ceux qui seront persuadé que tout ce qu'elle contient n'est que l'image de la pure vérité.

Que d'instructions pour les jeunes gens. Quelle carrière à parcourir pour les Législateurs ou les Administrateurs de l'ordre & de la police, qui sont l'ame & la force des liens de la société humaine.

Pour les premiers, le vice à fuir en considération des dangers où il expose notre santé & notre vie.

Pour les seconds l'apprentissage des moyens propres non pas à étouffer, mais à modérer les Passions qui sont l'ame des sciences & d'une industrie honnête.

Envisagez ces hommes je ne dis pas sans passions puisque même tous les animaux irraisonnables depuis l'Elephant jusque au Ciron, en sont susceptibles, envisagez ces hommes de qui les passions sont ou froides ou presque éteintes, vous ne les verrez respirer que le repos; la moleste, ou des occupations lentes de peu ou de nulle valeur, & d'aucun secours à la société humaine.

Regardez ces hommes dévorez par l'Amour; ils bravent le sommeil pour réparer le tems que ce Dieu leur a derobé pendant le jour. Ils redoublent d'activité pour acquérir les moyens de conquérir le cœur de la Déesse qui règne dans leur ame & qui a captivé leurs sens: ils font souvent plus, ils se ruinent pour cet objet de leur tendresse. Que de mouvemens! que de soins! que d'industrie! tandis que l'homme qu'on appelle sage parceque son sang est froid circule plus lentement dans ses veines se borne à ne reflechir que sur la tranquillité qu'il respire & qui ne produit à la société humaine autre chose qu'un être qui l'embarasse bien plus qu'il ne la sert.

Ce Joueur, je veux dire de bonne foi & incapable de procedés frauduleux a perdu son bien, que de peines & de travaux n'employe-t'il pas pour recourir au jeux; l'Esperance d'un sort plus heureux se joint à la Passion. Pour assouvir celle-ci, il travaille dans tel genre que son état l'a appellé. Ce n'est point un manoeuvre ni un Artisan; c'est un noble; eh-bien s'il ne peut servir l'Etat dans le Cabinet, il prend les armes pour le déffendre, n'auroit-il jamais joué, ou n'auroit jamais sçû qu'il étoit né Heros, & il n'auroi jamais pû trouver l'occasion

E d'ac-

d'acquérir des Lauriers immortels, & de commencer la reputation de ses Enfans.

Mais il s'est ruiné sans ressource, il est à la mendicité. Ce n'est pas le jeu seul qui la réduit à cette facheuse extrémité, la Paresse plus funeste à la cause commune que le jeu, passe pour la passion du jeu & n'est cependant que le vice qui domine & appauvrit les Français.

Je n'exagère point en disant que depuis la suppression des jeux de hazards on pouvoit compter plus de cent tripots dans Paris, ou ils se jouoient clandestinement. Il y en avoit pour toutes les conditions les nobles; les Bourgeois, les Artisans & le bas Peuple. Mais combien y en avoit-il d'où la fraude & la supercherie étoient exclues? Je n'oserois pas en compter trois.

En supprimant la Tolerance des jeux de hazard, est-ce que Mr. le Cardinal ne devoit pas pressentir que la plupart des joueurs en composeroient sur les jeux de commerce qu'il n'étoit pas possible de pouvoir deffendre sans qu'il en provint des murmures & même des revolutions. Le Piquet, le Quadrille, l'Ombre, & les autres furent incontinent convertis en jeu de hazards. Celui qui auroit le premier quatorze d'as, ou quelque autre quatorze qui compteroit, payeroit

soit tant ou compteroit tant de point, de même pour ceux qui auroient Spadille, Barte ou Manille &c. Outre cela chaque maison particuliere devint une Academie de jeu & quantité de maisons soit dans la capitale soit dans les provinces, se faisoient par les jeux de Commerce une rente fixe du produit des Cartes, selon la force du jeu qui se jouoit. J'ai connu quantité de petits bourgeois à qui le Quadrille à un sol la fiche, rapportoit un demi Louis par jour.

Jouoit-on ces jeux, par tout fidelement? C'est une question qui devient équivoque. J'ai eu la douleur de voir des demoiselles de condition, & pouvant par leur fortune se passer de tremper dans les supercheries que les fripons avoient introduites dans les jeux de Commerce, je les ai vû dis-je se dépouiller sans scrupule de toute délicatesse à cet égard.

L'envie d'être mieux & plus richement parées que leur état ne le portoit, leur faisoit faire banqueroute à la probité & à la droiture avec laquelle elles auroient du jouer. Celles qu'on ne pouvoit pas taxer de dextérité frauduleuse ni des tours de souplesses dont les plus habiles fripons se servent en faisant avec les Cartes de certains arrange-

mens, ou bien faisant sauter la coupe &c. n'étoient pas exemptes de trahir par certains signaux ou leurs propres jeux ou celui des autres.

Tant d'abus & de filouteries s'introduisirent parmi les joueurs qui ne s'attachoient purement qu'aux jeux de Commerce, que l'on fit deffendre aux Caffetiers dans Paris & même dans les Provinces de donner ni Cartes ni Dèz, on borna toutes ces maisons publiques aux simples Damiers pour le jeu de Dames & pour les Echets.

Mais ceux en qui la Passion faisoit des ravages voulant perdre leur argent ou en gagner avec plus de rapidité se livrerent avec enthousiasme à cet espee de jeu de hazard que l'on nomme *le Pair ou Non-pair*, qui n'étoit connu que des Laquais & en usage parmi la Canaille.

Il n'est presque pas croyable avec quelle fureur il se jouoit dans Paris, soit en se servant de petite monoye ou bien de petites pierres de la grosseur d'un poids ou d'une fève.

La Police fit encore intervenir son pouvoir despotique & le supprima sous peine de la même amende avec laquelle on châtioit les joueurs des autres jeux de hazard.

Que l'esprit de l'homme est fertile en expédients quand il s'agit de satisfaire ses passions ! Je defierois bien la Police la plus rigide de supprimer le jeu de hazard dont je vais parler.

Le Pair ou Non-pair, par l'usage des poids ou des feves, des pierres ou de la petite monoye étant deffendu, l'un de ses zélés partisans inventa celui-ci. Les joueurs s'assembloient ou sur la porte d'un Caffé ou sous le Portail d'une Eglise ou de quelque grand Hôtel, & parioient *le Pair, ou le Non-pair* du Numeros (*) du premier Carrosse de louage qui passeroit devant eux.

C'est-ici, s'ecriera-t'on ! où toute la Capacité des joueurs frauduleux doit faire naufrage. Est-il quelque subtilité qui ose faire face à l'innocence de cette nouvelle invention.

A son aspect tous les ressorts de l'esprit frauduleux se detraquent. La malice palit & la ruse semble expirer de desespoir.

Oui : mais elle n'en fait que le semblant, elle n'en expirera pas pour cela ; & bientôt elle trouvera des moyens sûrs & certains pour triompher glorieusement de la crédulité & de la bonne foi.

E 3

Un

(*) On sçait que pour la sureté publique à Paris, à Londres & dans toutes les grandes villes ces sortes de voitures sont numerotées.

Un certain joueur de profession, mais de haute volée, qui n'étoit cependant l'auteur de ce nouveau jeu, s'avisa pour s'y enrichir en peu de jours d'un stratagème dont l'homme le plus pénétrant ne se feroit jamais défié, & qui lui reussit si parfaitement qu'en moins de six semaines il se vit en Etat d'acheter de très-belles terres, où l'on m'a dit qu'il tranchoit de l'opulence d'un petit souverain.

Il avoit déjà monté ses batteries & arondis ses parties. C'est à dire rassemblé ceux sur la bourse des quels il avoit prémédité de grossir la sienne. Financiers, porteurs d'actions de la Compagnie des Indes; premiers Commis des Fermes, Banquiers, Notaires, riches Marchands, Agens de Change & autres Richards de cette Classe.

Après qu'il eut bien engrainé, & joué pendant quelques jours à ce nouveau *Pair ou Non*, avec beaucoup de franchise, & abandonnant au pur hazard ou son gain ou sa perte, il substitua à ce chemin qui l'éloignoit de son but un sentier qui abregoit de beaucoup en sa faveur les travaux de la Fortune.

Il s'aboucha avec l'un des cochers de les fiacres ou carosses de louage: il ne lui fut pas difficile avec quelques Louis d'or qu'il
lui

lui donna & l'esperance d'un plus gros gain de le mettre dans ses interêts. Que ne font pas ces sortes de gens pour de l'argent ?

Tu assembleras, lui dit-il, 20. de tes confrères sur le boulevard près la porte St. Honoré. Bien entendu que je te remettrai de quoi payer leur course & que la tienne le fera au double & au triple si tu t'acquites bien de ta commission.

Après que tes camarades seront assemblés tu dépecheras à l'adresse que je t'indiquerai un petit décroiseur ou tel autre mesfager, avec les numeros des Carosses selon le rang où tu les auras placés. Ensuite a dix heures & demi précise tu les feras partir de cinq en cinq minutes pour traverser toute la Rue St. Honoré jusques à la Rue de la feronnerie. Le lendemain tu en assembleras pareil nombre dans cette derniere rue qui prendront leur course devers le Palais Royal jusques à St. Roch.

Pour éloigner tous soupçons relatifs à cette rusée supercherie, il laissoit ecouler un jour sans la mettre en usage, s'en tenant à ce que le pur hazard venoit lui offrir, mais ces jours-là il diminuoit au moins des trois quarts la force de son jeu & ne jouoit que pour entretenir la partie, qu'il sçavoit animer à propos & selon ses interets.



On peut bien croire que l'auteur de cette supercherie n'avoit pas oublié de prévenir tous les accidents qui auroient pû la contraquarrer, & qu'il avoit pourvû à tout ce qui pouvoit faire reussir son coupable dessein.

Le Chapeau detrouffé du Cocher, la maniere de tenir son fouet, la marche lente ou plus actif des Chevaux étoient sans doute des signaux déjà convenus qui annoncoient l'arrivée de tel ou de tel numeros. Que sur ceux-ci où il parioit à coup sûr il couchoit en jeu de grosses sommes & que sur les autres que le hazard pouvoit amener à la traverse il ne risquoit que des bagatelles.

L'on grossit toujourns les objets en parlant des gains que les joueurs font; mais il est à présumer que celui-ci ayant pû en faire de considerables jouant sans scrupule à coup sûr, n'auras pas moins acquis de bien que ce que la renommée en publie en lui donnant plus de deux cents cinquante mille Ecus de capital. Une belle terre, une riche Vaisselle & un equipage proportionné à tout le reste.

Jaimerois mieux conserver jusqu'au tombeau l'indigence & la pauvreté, que d'acquérir à ce prix-là une pareille fortune.

Le Royal jeu de la Paulme & le Noble jeu de Billard, ne furent pas exempts des subtili-

subtilités & des fraudes, que la malice humaine peut enfanter autant dans la composition & les conventions des parties, que dans les paris que l'on fait soit pour ou soit contre ceux qui tiennent la Raquete dans le premier, & la masse ou la queue dans le second.

Tel croit avoir beau jeu en pariant en faveur d'un joueur d'une force supérieure, qui ne l'a que très mauvais par l'intelligence criminelle où il est avec celui qui lui est inférieur.

Après la suppression des jeux de hazards, les maisons de Billards & les jeux de Paulmes, ne furent presque plus occupés que par ces sortes de joueurs toujours de complôts pour faire donner dans le panneau ceux qui parient en leur faveur. Et de quelque façon que ceux-ci se tournent les premiers sont toujours sûrs d'aller dîner ensemble aux dépens des Parieurs.

Les autres jeux d'exercices comme le Mail, la Boule & les Quilles, ne sont pas plus exempts que les autres de fraudes & de mauvaises manœuvres & cela à compter du jour de la défense des jeux de hazards, parce qu'avant que ceux-ci fussent prohibés, ceux qui n'avoient de ressources que par le jeu ne s'attachoient pas à des jeux qui n'en

pouvoient produire qu'avec beaucoup de lenteur. Comment leur donner une plus grande vivacité & l'ame d'un gain plus certain, si non par la ruse & le raffinement. Ce fut l'une des remarques de Mr. Huet, Maître de Pension pour l'Education des jeunes gens à Etampes.

Tandis que toute sorte de jeux étoient permis dans le Royaume, tous mes Pensionnaires, disoit-il, s'y amusoient indifféramment, ceux de hazard avoient bien moins de part à leurs recreations, que les jeux de commerce, mais quand les premiers furent déffendus, ils brûlerent de l'envie de ne jouer que ceux-là. Il fallut me conformer à l'ordonnance, & plus je me donnai de soins pour les en empêcher plus ils se donnoient de peines pour me désobeir. Ils en introduirent un qu'ils nommèrent le *Rou-tion*, ce ne fut que plus de six mois après qu'ils l'eurent inventés que l'on me fit remarquer que c'étoit un jeu de hazard. Lorsque je l'eus supprimé, plusieurs d'entr'eux me voloient mes Chandelles & se levoient de leur lit pendant la nuit pour jouer au Perlan & au passe-dix. Ceux qui n'avoient point d'argent ou avoient perdus le leur jouoient leur portion de vin ou de viande, ce qu'ils n'avoient pas fait auparavant. Com-
me

me je leur accordois de petites sommes d'argent en forme de prix pour récompenser ceux qui surpassoient les autres en vigilance & qui se distinguoient dans leurs devoirs, il s'en trouvoient parmi eux à qui la passion du jeu seroit d'eguillon pour redoubler d'activité & de prevoyance. L'un d'eux s'enferma de son pur mouvement dans un pigeonnier pendant les heures de recreations pour s'attacher uniquement à l'étude des fables d'Esopes parce que j'avois promis un Ecu à celui qui en reciteroit par cœur un plus grand nombre, il gagna le prix, ce qui le mit en état de rejouer. Il perdit son argent & le jeu le replongea dans la nécessité d'étudier avec plus de Chaleur les Metamorphoses d'Ovide qui devoient remporter le Prix le mois ensuite. Il le remporta pour rejouer encore; & je puis dire avec verité que jamais Ecolier ne me fit tant d'honneur. Il étoit d'Orleans: avec l'âge il s'est corrigé de la Passion du jeu: il est devenu à la fois bon Mari, bon Pere de plusieurs enfans, bon Maître & bon Citoyen.

Que peut-on penser de cette conduite, quand on la fixe avec les jeux de la reflexion, n'est-ce pas voir en raccourci, dans une poignée d'Ecoliers, tous les mouvemens de l'ame qui agitent les hommes en général.

Si les hommes en places & en dignités les Registres des actions humaines s'adonnoient plus qu'ils ne le font à l'étude des mouvemens & des passions du cœur humain, ils établiroient dans la société, des règles moins rigides; plus raisonnables & plus certaines pour y planter les tiges du bonheur & de la félicité. L'étude de leur intérêt prévaut: ils ont beaucoup d'Enfans ou des Parens à enrichir: enrichir cela est quelque chose: & ce quelque chose les empêchent de faire quelque chose de meilleur qui est de bien gouverner.

La science de bien gouverner un Etat est très étendue, mais elle se réduit à deux points principaux: faire obeir à des loix justes & raisonnables & n'en point créer ni introduire de nouvelles dont on n'aye auparavant bien constaté l'efficacité.

Voyez-vous qu'une nouvelle ordonnance n'opère pas l'effet désiré, supprimez-la sans délais, autrement les Abus qui dérivent de cette erreur politique grossissent & dégènerent en des excès ou en des vices affreux.

L'excès des Passions sont les maladies de l'ame: Il faut être bien versé dans l'étude de l'homme pour oser entreprendre de les guérir; & bien connoître les remèdes qui leur sont propres, pour operer subitement

cette Guérison. Deffendre le cours des Passions, c'est vouloir arrêter un fleuve dans son cours, il se déborde & ses inondations détruisent & noyent les plus belles récoltes.

Quand l'arrêt qui supprimoit la Tolerance des jeux de hazards parût, je m'imaginai, que si celui qui l'avoit conseillé eût vecû dix ans de plus où auroit pû en lire un autre d'un stile encore plus comique, & je m'attendois tout au moins à celui-ci ou à son semblable.

De par le Roi.

Sa Majesté ayant oui le rapport qui lui a été fait en son Conseil Privé, qu'une multitude de ses meilleurs sujets, de tous les rangs, & de toutes les conditions s'avisent de mourir; les uns subitement; les autres, par des maladies de langueurs & quantité par des accidens imprevis: & voulant en bon Père de ses Peuples, remedier tout d'un coup à une depopulation si prejudiciable au bien des familles & en général à celui de l'Etat, Sa dite Majesté aidé de l'avis de son Conseil deffend desormais à qui que ce soit de quelque condition & sous quel pretexte que ce puisse être, non seulement de mourir subitement ou accidentellement;

tellement ; mais encore de tomber malade de telle maladie de langueur que l'on pourroit nommer soit sous le nom d'Ethisie, d'Apoplexie, de Fievre lente, de petite Verole ou de Majeure ou enfintelle autre dont le genre se trouve articule en grec ou en latin dans la Bibliotheque de la faculté de Medecine. Et pour parvenir au but que Sa dite Majesté s'est proposé pour rendre son peuple immortel, Elle ordonne dès cet instant de Sa pure Authorité Royale, à tous ceux qui ont pris, pillés reçûs à crédit ou payés argent comptant le Titre & la qualiré de Docteur en Medecine, de s'en dépouiller aussi promptement que faire se pourra & même dans les vingt quatre heures. Leur deffend sous peine de mille Ecus d'amende applicables à tous ceux qu'ils feront mourir clandestinement, d'entrer dans nos maisons Royales, Palais des Princes, Hôtels des particuliers, ou Garnis, Maisons bourgeoises & hôpitaux quelconques, soit avec le Titre, ou soit avec la science, ci-devant attachée à leur trop lugubre profession.

Enjoint pareillement Sa dite Majesté & sous les mêmes peines, à tous ces dissequeurs de chair humaine, soit Chirurgiens jurés ou Charlatans, de fermer Boutique,
ceux

ceux qui en ont ou de mettre enseignes bas. Voulant de plus Sa dite Majesté qu'ils ayent à faire une Pacotille générale de leurs Lancettes, Bistouris, Pincés, Palettes, & autres Instrumens; pour être embarquez sur le premier Vaisseau qui fera voile pour les Indes orientales, afin d'être jettés sous le tropique du Cancer, dans les Abymes les plus profonds de la Mer.

Ordonne de plus Le dit Seigneur Roi, à tous Chymistes, Alchymistes, Phisiciens, Droguistes, Arboristes, Pharmaciens, & autres Marchands de poison & contrepoison, de transporter dans le creux des vieilles Carrières, ou autres qui leur seront assignées, toutes les matières sèches ou liquides qui formoient le fond de leurs boutiques, ou qui étoient le support de leur profession, afin d'y être brulés & consumés par les executeurs de cette ordonnance émanée du Thrône. Que faire diront-ils? des allumettes.

Deffend pareillement Sa dite Majesté à tous Artisans, nobles Verriers, Coûteliers, Chaudronniers, Potiers de Terre, Marechaux & autres ouvriers travaillans aux susdits outils, de Chirurgies & ustencilles d'Apoticaire ou de Chymie, d'en fabriquer à l'avenir de nouveaux ou de nouvelles; excepté

cepté aux Potiers d'Etain à qui il sera permis de faire autant de seringues que bon leur semblera, tant pour l'usage des coquêtes qui veulent se conserver le tein frais, que pour les gourmands à qui il pourroit subvenir quelque indigestion.

Et comme les besoins de l'Etat exigent une levée de deniers, les dites seringues (*) payeront un Louis de Controlle, ou d'impôt dont la moitié sera applicable à la construction d'un Temple, consacré à l'heroïsme des Nobles, destinés à immortaliser leurs vertus meurtrieres aux Champs de Mars. Car tel est notre bon plaisir.

Donné aux Champs Elisées, sous le sceaux immortel de notre éternel Despotisme &c. &c.

La deffense de jouer aux jeux de reste ne se borna pas seulement à la capitale; elle s'étendit jusques dans les coins du Royaume les plus reculés. Il étoit enjoint aux Gouverneurs de Provinces, de Villes, aux Intendans & leur subdelegués de faire executer à la rigueur les volontés, je ne dirai pas

(*) Quelques tems après la deffense des jeux de hazards & de toute espece dans les Caffés, on mit en France un impot considerable sur les Cartes pour l'erection de l'Ecole militaire. Quel contraste!

pas du Roi, mais du Cardinal son Ministre. On obéit avec plus ou moins de promptitude tant dans les unes que dans les autres, selon le plus ou le moins de penchant qu'avoient eux mêmes pour ces sortes de jeux ces administrateurs des Loix & de la Police.

Presque tous les Vieillards, les Capitalistes, les Usuriers, les Gens de Robbe & les Employez dans les Finances, de qui l'avarice bernoit tous les desirs & l'ambition, charmés jusqu'à l'enthousiasme de la publication de cet Arrêt, benissoient le nom du Législateur qui l'avoit dicté. Parceque, disoient-ils, cette suppression des jeux de reste, enlevoient à leurs Enfans les occasions de dissiper leur patrimoine.

Les bonnes gens étoient dans la plus grossiere de toutes les erreurs, ce que j'ai déjà dit de ce fruit déffendu démontre assez que l'envie démesurée d'en manger en devint plus forte; & l'évenement prouvât bientôt après, que les joueurs nés avec cette passion, n'en furent que plus animés.

L'ecorce de ce beau projet eblouissoit les avares, mais le cœur de l'arbre en étoit pourri. Ils admiroient ce Parterre ou ce Jardin ou l'Art avoit epuisé ses travaux; mais ils n'apercevoient pas le serpent qui étoit caché sous les fleurs.



Les juges de Polices des grandes comme des petites villes du Royaume aussi vides de richesses & de tresors que celui de la capitale, élevoient jusques au Ciel l'esprit & la capacité d'un Ministre qui venoit de leur ouvrir une nouvelle rigole, par laquelle leurs appointemens & leurs revenus se gonfleroient. Ils ne furent pas les derniers à prêter la main à l'execution de ce magnifique Arrêt. Mais furent-ils les premiers à prêcher d'exemples? Non: ce fut bien plutôt chez ces Messieurs qui se croient, & qui sont en effet à couvert des punitions qu'ils infligent, que les jeux prohibés s'introduisirent & aux quels les personnes les mieux rentées firent des pertes qui dérangerent l'œconomie de leurs maisons. J'ai vû bien long-tems après la suppression des jeux de reste, que l'on y jouoit chez le Gouverneur de Besançon, chez l'Intendant de Grenoble, chez le Gouverneur de Montélimar & chez une quantité de Magistrats, établis pour faire executer les ordres de la Cour.

Il y eut quantité de Villes dans le Royaume, où la sévérité de l'ordonnance ne fit que blanchir. A l'Academie d'Anger il y a encore une Salle publiquement ouverte à tous les étrangers & où j'ai vû les etudians
jouer

jouer au Quinze & au Berlan qui sont des jeux de reste.

Les endroits où se vont prendre au Printems & en Automne les Bains ou les Eaux Minerales, Forges Barrège; Baniere; Coterêt; Balarue; Bourbonne; Plombière & autres; sont autant d'endroits comme privilegiez & où se jouent les jeux de hazard, & en verité où l'on voit pour un malade dix joueurs de passion ou de Profession; il y en vient uniquement pour cet objet de deux cent lieues, je n'en n'impose pas.

Pour quelques combats singuliers l'epée à la main & autres scandales émanés des querelles des joueurs à Baniere, & à Barrège Mr. d'Erigny le plus intègre & le plus laborieux de tous les Intendans, reçût des ordres précis pour y faire cesser les jeux. Les joueurs se diviserent par pelotons & furent s'entrecouper la bourse à Tarbes, à Auch & autres petites villes voisines; mais l'année ensuite les Bourgeois de Baniere, qui passé la saison des Bains, ne gagnent pas un sol; representèrent qu'ils seroient dans l'absolue necessité de s'expatrier, si la liberté de jouer aux jeux de reste n'y étoit pas tolerée. J'ignore si l'on a eu égard à leur requête; mais je suis certain qu'elle ne contenoit rien qui ne fut très vrai.



Malgré la suppression des jeux de hazard en France, on y a joué & on y joue toujours chez tous les Principaux, Commissaires & Lieutenants pour le Roi députés aux Etats de Languedoc, de Bretagne, de Bourgogne d'Artois &c. & cela pendant tout le tems que dure l'assemblée de leurs députés.

Il se fait tous les jours au Lansquenet des pertes considerables à la Cour.

J'ai oui, un Prince Souverain & très respectable par Son Scèptre & Sa Couronne demander à l'un de Ses Courtisans qui venoit de quitter le jeu, pourquoi il ne jouoit plus? Celui-ci lui repondit naturellement: Parceque, Sire, je n'ai plus d'argent. Eh bien! n'avez-vous pas encore quelques terres à vendre ou à hypotèquer, repliqua le Monarque? Ce Courtisan a depuis été en faveur; il a commandé les Armées; mais intrinsèquement honnête homme, il n'est pas celui des Généraux qui s'est le plus engraisé des calamités publiques.

Demandez à un Courtisan Militaire (car excepté les gens d'Eglise, ils le sont tous) demandez-lui où il s'est ruiné? Au service du Roi, vous repondra-t'il. Mes équipages sont tombés trois fois entre les mains des ennemis. Il n'avouëra pas que la *Re-*
jouis-

jouissance (*) lui en a enlevé beaucoup plus que la guerre.

Leur Souverain est pourtant un modèle de prudence & de circonspection que les Courtisans ont sans cesse devant les yeux. Il n'est pas seulement heureux aux jeux de hazard, mais sa conduite y est si bien compassée & si bien réglée que lorsqu'il n'auroit ni Royaume ni Couronne, le jeu seul lui fouroit une ressource honnête & un bien être capable de satisfaire un Prince Philosophe.

Je l'ai vû se mettre au jeu sans émotion & sans faire paroître qu'il y étoit conduit par l'appas du gain. Je l'ai vû perdre & gagner avec tout le Phlègme & toute l'indifférence dont Caton seul auroit été capable. Ne cessant point d'attacher ma vue sur cet Auguste joueur, j'admirai la noblesse de toutes ses actions, & particulièrement le sage principe qui les dirigeoient. Jamais il ne tenoit la séance qu'autant de tems qu'il en falloit pour laisser à la fortune le loisir ou de changer de caprice, ou de ralentir son inconstance.

Avoit-il perdu la somme qu'il s'étoit destiné de sacrifier au jeu? il se retiroit aussi tranquillement que s'il venoit de faire

(*) Carte favorite au Lansquenet.

une promenade dans son jardin. Le sort l'avoit-il favorisé? avoit-il gagné une somme proportionnée à celle qu'il avoit hazardée, il se bernoit & quittoit le cercle avec le même sang froid que lorsqu'il avoit perdu, & se plaçoit ensuite au rang des spectateurs, comme si le jeu n'avoit pour lui aucun 'appas caché.

Quelques censeurs malins; de ces esprits de contradictions qui n'applaudissent que leur propres sentimens; & qui font toujours la guerre à ceux des autres, avoient assez d'audace pour dire même dans le Palais de ce Monarque, qu'une telle conduite au jeu convenoit mieux à un particulier qu'à un Souverain: & pour appuyer leurs faux raisonnemens ils rapelloient quelques excès de generosité de l'electeur Maximilien de Bavière, lorsqu'il jouoit, avoit ses favoris ou des Gentils-hommes de peu de fortune. Ce Prince poussoit le jeu, disoient-ils, jusqu'à ce que le sort lui faisoit perdre des sommes considerables en leur faveur. Si j'ose hazarder mon sentiment sans blâmer la conduite ni la liberalité de ce Grand Prince, je crois qu'un Souverain peut avoir toutes les vertus d'un grand homme, en y joignant toutes les belles qualités qui appartiennent à l'homme privé. Que la prodigalité n'est pas

pas plus une vertu au jeu, que la gourmandise à Table ; & qu'ainsi toute critique est déplacée lorsqu'elle veut ériger les vices en vertus.

On ne rougit point des bienfaits des Princes, soit qu'on les aient mérités, ou soit qu'ils nous en supposent dignes. Dans le premier cas, ce n'est qu'une dette dont ils s'acquittent : dans le second ils partagent le pouvoir de la Providence qui se plaît à faire du bien à tous les hommes ; & les Princes sçavent bien qu'il n'y a que la belle gloire des heros qui puisse être immortelle.

Un Prince qui n'attendrait que les instans qu'il est au jeu, pour signaler ses liberalités, risqueroit bien souvent de les faire tomber sur des sujets qui, s'ils ne s'en trouvoient pas tout à fait indignes, n'en feroient pas toujours le meilleur usage. Cependant il est des instans où les mouvements d'une belle ame se font connoître, sans que la prodigalité ou l'ostentation y aient la moindre part. Ces instans peuvent casuellement se mêler avec ceux qui occupent des joueurs élevés en dignité. L'un d'eux qui venoit de gagner une somme assez considerable ayant oui dire à un inconnu qui étoit derriere lui : *Il n'en faudroit pas davantage pour faire ma fortune*, se leva & en lui

F 4

faisant



faisant present de tout son gain, lui dit, qu'il se felicitoit d'avoir trouvé l'occasion de faire la fortune d'un galant homme. S'étant ensuite informé dans l'assemblée quel étoit cet inconnu: ayant scû que sa probité éga- loit ses disgraces & son infortune; il se rapprocha de lui, en lui disant, qu'il au- roit souhaité avoir gagné davantage & qu'à la premiere occasion où il seroit heureux qu'il le mettroit encore de moitié avec lui. Cela s'appelle raffiner bien noblement sur la délicatesse du sentiment. C'est dommage que de semblables modèles ne soient que très rarement imités.

Quelqu'un a dit que c'est dans le fort des passions, que l'homme développe aux yeux des vrais Phisionomistes, tout le fond de son Caractère. Le vin produit bien cet effet, mais le jeu dévoile encore mieux les replis les plus cachés du cœur humain. C'est la pierre de touche où la vraie géné- rosité se fait connoître, & où l'avarice fait appercevoir toute son étendue. Il est vrai que la prodigalité s'y attache ainsi que l'œ- conomie, mais les vrais Connoisseurs ne s'y meprennent pas & ils y savent bien distin- guer l'or de billon, d'avec l'or véritable.

Environ vers le milieu du Règne de Louis XIV. ce Monarque avoit joué avec le Cheva-

Chevalier de Rohan, bien connu par la fin tragique qui lui fit perdre sa tête sur un échafaut. Les pistoles d'Espagne avoient cours dans le Royaume pour quelque chose de moins que les Louis d'or. Le Chevalier qui avoit perdu mille Pistoles, fit venir sa Cassette & payoit le Roi avec celles d'Espagne; ce Prince lui dit: Mais Chevalier ce sont des Pistoles de France que nous avons joué. Celui-ci n'eut pas plutôt oui ces paroles, qu'il prit les milles pistoles d'Espagne & fut les jeter par la fenêtre; revint ensuite tranquillement compter des pistoles ou Louis d'or de France. Le Cardinal Mazarin étoit appuyé sur le dos du fauteuil du Roi, ce Prince tout ému & paroissant irrité de cette bravade se tourna vers son Ministre & lui demanda ce qu'il pensoit de ce procédé? Sire, repondit Mazarin, que le Chevalier de Rohan a joué en Louis XIV. & Louis XIV. en Chevalier de Rohan.

Je laisse aux Connoisseurs le soin d'examiner la Pierre de touche.

Je voudrois bien aussi sçavoir leur sentiment sur le trait que je vais rapporter.

Un Souverain qui n'avoit pas été élevé par un precepteur soupçonné de se piquer de liberalité ni de prodigalité, avoit aussi joué & gagné une somme considérable: ra-

massant son gain il laissa tomber un Louis d'or, & prit lui-même un flambeau pour le chercher & le ramassa. L'un de ses Courtisans, mais de ces hommes véritablement généreux & à grands sentimens, avoit aussi gagné copieusement. S'attristant de la peine que son Maître se donnoit & rougissant du motif qui en étoit la cause primitive, fit tomber avec sa manche vingt Louis d'or par terre. D tu laisses tomber ton argent, lui dit le Souverain. Ce n'est rien, mon Prince, lui repondit-il; c'est pour ceux qui ramasseront les Cartes.

Belle Leçon : & d'autant plus spirituelle que le Maître n'osoit pas se piquer du vernis quelle jettoit sur sa conduite, & qu'il pouvoit par la Reflexion prendre des sentimens opposés à ceux que l'exemple d'un précepteur lui avoient donné.

De tous les traits de joueurs à qui l'on peut donner le nom de générosité & d'une générosité digne de l'ame d'un Souverain, celui d'un Voyageur Anglois à l'endroit d'un Gentil-homme François, est je crois l'unique que l'on puisse véritablement admirer comme le Chef d'œuvre de cette vertu Heroïque.

Le François avoit perdu son argent comptant, ses bijoux, ses meubles & finalement
tout

tout son bien. L'Anglois l'avoit accompagné dans son Chateau ou plutôt dans le sien, à la vuë de la jeune Epouse du François & de deux enfans beaux comme le jour, il s'écria: Eh! que deviendra cette aimable famille, s'il est vrai comme vous me le dites que vous avez perdu même au delà de ce que vous pouviés perdre. Ce qu'il plaira à Dieu & à vous d'en ordonner, repondit le François. Sans entrer dans ce qu'il plaira à la Toute-puissance de faire en leur faveur, dit l'Anglois, j'ordonne que vous conserviez vôtre bien; que vous cherissiez cette aimable Epouse; que vous aimiez comme vous le devez ces tendres innocens, & que si j'éprouvois tôt ou tard des revers, que vous vous souvinssiez de moi.

Après lui avoir fait par écrit une promesse d'honneur qu'il n'exposeroit plus au jeu le bien qui lui rendoit, il lui remit son argent, ses bijoux & ses billets pour trois cents cinquante mille Livres, il se retira, ne conservant qu'une bague de 30. Louis, pour obliger le François à se ressouvenir de cette memorable journée où la fortune dans le même moment l'avoit depouillé & revêtu de ses bienfaits pour lui faire comprendre & mieux connoître l'instabilité des choses de cette vie, & enfin l'usage que l'on

l'on doit raisonnablement faire des bienfaits de la Providence.

L'on s'imagine bien que les démonstrations de ce qui indique une legitime reconnaissance furent de la partie, & qu'aux excès de la tristesse, succedèrent le comble de la joye & l'épreuve des vrais plaisirs.

Quelques esprits malins en recitant cette belle action ou plutôt cette générosité sans exemple, ont pretendu qu'elle n'étoit l'effet que d'une somptueuse & orgueilleuse ostentation. Que les François soient tous ostentatieux de cette maniere, ce seront des Dieux.

Pour quelques traits de grandeur d'ame & de noblesse de sentiments, qui ont lieu entre les joueurs, il en est quantité d'autres qui ne tiennent que de la plus haute folie: & par milliers de la plus noire ingratitude,

La Dureté du Cœur d'un Brelandier de profession surpasse celle du plus cruel Pirate: s'agit-il de satisfaire ses goûts & ses panchans rien ne lui coûte, le sollicite-t'on pour obliger quelqu'un par des bagatelles, ou des sommes de peu de valeur l'endurcissement triomphe dans son ame & dompte la tendresse & la compassion: l'on diroit qu'un Scythe lui a donné le jour.

Un nommé la Réole Lieutenant dans le Regiment de Bourgogne au service de Naples

ples avoit gagné des sommes si considérables, que le Général Comte de Gages dans l'Armée duquel il servoit en 1746. n'avoit ni de si beaux Equipages, ni une Table aussi richement & aussi délicatement servie que l'étoit celle de ce subalterne, dont le Carrosse étoit précédé de quatre Coureurs superbement vêtus.

Il pensoit que pour lui seul les faveurs de la fortune étoient immortelles; il lui sembloit que le Pactole rouloit dans sa bourse tous les Tresors des Indes.

Ce joueur avoit passé par tous les grades de sa profession, si abjecte par les subtilités frauduleuses qui en font l'ame. Les Plaisirs voloient à son gré au devant de lui: Les plaisirs? c'étoit bien plutôt les avant-coureurs des plus cuisants remords, ou le prélude de sa future indigence. Pour arriver avec plus de promptitude dans les bras affreux de la misère, il composa pour l'usage de ses dégourantes voluptés, un petit serail de ces filles sans pudeur & sans retenue qui se livrent au plus offrant. Un jour accompagné de cinq ou six de ces donzelles il parut à l'opera de Naples dans une Loge aussi richement parée qu'auroit pû l'être celle d'un Prince. Le spectacle ne commençant pas assez-tôt à son gré, il en demanda

manda aux Entrepreneurs la raison; ils lui repondirent, que la Recette n'étoit pas assez forte pour contrebalancer les frais: il voulut sçavoir à combien se monteroit la somme pour la completer, & sur ce qu'on lui dit, qu'il s'en manquoit mille Ducats, il les jeta sur le Theatre en disant de commencer & de lui apporter les Clefs des portes desorte que tous ceux qui se présenterent Princes & autres pour jouir de cet harmonieux spectacle furent contraints de s'en retourner honteusement dans leurs Hôtels. La Cour justement irritée d'une bravade aussi impertinente, fit casser cet Officier. Malgré ses talents superieurs pour ranger en jouant la fortune de son côté, je le vis en 1748. à Avignon au bal de l'hôtel de ville sans un sol & sans ressource: Insolent dans la Prosperité son orgueil avoit fait éprouver à ses Confrères en subtilités frauduleuses, des hauteurs des dedains; des mépris dont ils se ressouvenoient encore: point de credit de ce côté-là; moins encore vis-à-vis les joueurs de probité, qui ne pouvoient regarder cet homme-là qu'avec horreur. Je le connoissois de reputation, il n'en sçavoit rien: il vint à moi avec une effronterie sans égale, me proposer de lui prêter deux Louis d'or: j'étois bien éloigné de le faire,

mais

mais lui, rabbatant de la moitié au quart, & du quart à la seizieme partie de cette somme, je la lui donnai pour me delivrer de ses importunités, avec cet ecu de trois livre, il s'approcha d'une table, ou l'on donnoit la Dupe, il gagna quelques Louis & prenant ensuite les cartes il la donna lui-même.

La fortune qui l'avoit tant de fois caressé, vouloit sans doute pendant cette nuit-là se moquer de lui. Avec ce petit Ecu, tans à *la Dupe* qu'à d'autres jeux, elle lui laissa gagner au delà de cent Louis, & cela en moins de trois heures; il crût qu'il falloit profiter d'un si bon vent; il voulut comme on dit en langage marin forcer de voile, mais son ambition ne maniant pas le Gouvernail de son Navire avec autant de prudence, qu'il auroit dû le faire, elle le fit échouer sur les écueils d'une cupidité insatiable: & cette même nuit, ou plutôt à six heure du matin il fut se coucher sans un sol. Quoique la faculté de Medecine de Montpellier, lui eût déclaré que le mal de Naples étoit inveteré jusques dans la moële de ses os, il ne se fit point de scrupule de débaucher une fille de bonne famille, jolie & bien élevée: Il la produisit à qui vouloit en payant partager les fa-
veurs

veurs qu'il en recevoit. Le Marquis de C s'en entéta , par ce Commerce honteux la Reole subsistât encore quelque tems avec éclat ; mais comme tout est permanent. Cette fille lui fut enlevée : cet Aventurier ayant épuisé tous les secrets de son art, tant au jeu qu'en amour, réduit à n'avoir pas de soulier, eut encore la hardiesse de filer le parfait amour à une fille de 18. ans, qui sans doute ayant des raisons pour avoir un chapeau, consentit à l'épouser. C'étoit la fille d'un Marchand de Banniere , mais d'un Marchand d'allumettes en gros & en détail, & qui ne pouvoit donner à son gendre que la vie & l'habit. Combien y a-t'il d'honnêtes gens qui en sont privés ?.

Après les traits de folie des joueurs insensés & quelque fois trop fortunés, viennent ceux de l'ingratitude la plus noire. J'ai vû de ces hommes aveuglés par l'excès de la passion qui les dominoit, s'y livrer avec tant de fureur qu'en moins d'une heure ils passoient comme subitement d'un état de prospérité à l'indigence la plus honteuse. C'est alors que l'on voit effets surprenants d'une prompte metamorphose. De fiers, d'orgueilleux & d'impertinents qu'ils étoient à la faveur de leurs Louis d'or mal acquis, ils

ils deviennent tout d'un coup, souples; bas & rampants: ils abordent d'un air soumis, ceux qui leur ont gagné leur argent, ou qui ont été les témoins de leur perte: ils les entretiennent des coups infortunés qui ont trompé leurs belles esperances. Ils se désolent de s'être attachés aux cartes qui les ont fait perdre, pour n'avoir pas suivis celles, disent-ils, qui s'étoient présentées à leur première Idée. Tantôt c'étoit le Roi qui a gagné Sonicat; tantôt c'étoit le valet, qui est tombé quatre fois de suite sur la gauche du Banquier & qui lui auroit enlevé sa banque. Après ces propos chimeriques, viennent les lamentations & les sollicitations, ils protestent que s'ils font ressource, ils se feront un devoir sacré de rembourser la somme qu'ils demandent à emprunter. On la leur prête ou en partie; ils reviennent au jeu & jouent avec plus de sang froid & de circonspection; si le hazard les favorise, leur imagination se rechauffe, c'est le retour de la fortune, il faut profiter d'un bon caprice; elle les sert à leur gré, la partie cesse & les voila remontés sur leurs grands Chevaux; leur Epée de Bataille, leur langue infectée d'imprécations d'invectives & de blasphème se déchainent contre ceux qui avoient été sourds à leurs prières quand ils

G

les

les sollicitoient de les épauler, ou de leur prêter de l'argent. Mais pensent-ils à remplir leurs promesses vis-à-vis de ceux qui les ont exaucés? les subterfuges les moins valides, viennent à leur secours: ils n'ont pas encore réparé en entier leur perte primitive; s'ils se dégarnissoient de ce qu'ils appellent leurs fonds, ils croiroient n'être pas à même de faire face à telle ou telle partie ou il y aura gros à gagner s'ils font en état de coucher gros. Ils reparoissent encore sur l'Arène, même en présence de leurs bienfaiteurs, qui y courent le même risque, ceux-ci ont éprouvés les revers du jeu, il ne leur reste que peu ou point d'argent, celui qu'ils ont généreusement obligé s'en apperçoit; il détourne la vue, ou bien il feint d'être entièrement occupé par son jeu. Pour le reveiller de cette léthargie, & même pour ménager sa délicatesse, *si l'on pense qu'il en ait*, on ne lui dit pas rendez-moi; mais prêtez-moi tant, qui n'est souvent que le quart de ce qu'il doit; il a cependant beaucoup d'or devant lui: Ah! repond-il, mon cher Ami, je ne le puis, parce que je suis de moitié avec un autre. Si ce mensonge, n'est pas la réponse; il dira effrontement qu'il ne prête jamais étant au jeu, parce que cela lui porte

un malheur infini mais qu'après la partie
 La partie continue celui à qui il est dû n'est plus que du nombre des spectateurs parce que l'argent qu'il avoit a été la proie des vicissitudes que le hazard fait naître. L'autre triomphe du destin, mais le destin bientôt remporte sur lui une victoire complète. Le prêteur à la douleur de voir qu'il est vaincu & réduit dans la même extrémité d'où il l'avoit généreusement retiré la veille ou le même jour. Il veut se plaindre d'un procédé si bas & si irrégulier, loin de s'excuser en homme coupable de foiblesse ou d'imprudence, l'ingrat ne réplique que des invectives, l'on passe des gros mots aux voyes de fait & de celles-ci à la perte de l'argent prêté pour le bienfaiteur.

Combien d'exemples ne pourrois-je pas citer d'après le tableau que je vient de faire, mais les sujets n'en valent pas la peine, on peut bien se figurer que ce ne sont que des âmes de boue & gens sans honneur, qui soient capables d'une ingratitude si déplacée & si mal conçue; laissons-les là.

Si les personnes de probité, qui s'exposent au jeu avoient reçûs de bonne heure des leçons qui leur eussent fait connoître l'esprit en général de ceux qui suivent ou qui s'adonnent à cette coupable & dangereuse



profession, elles ne feroient pas si souvent la dupe de leur credulité ou de leur bonne foi : elles sçauroient se garantir des pièges que leur tendent trop souvent ces dangereux adulateurs.

Dès qu'un nouveau venu paroît dans le cercle de leur assemblée leur premier soin est de le considerer. A son air, à son maintien & à sa demarche ils reconnoissent aussitôt, s'il est initié dans leurs frauduleux Mystères. Pour s'en assurer, ils laissent échapper quelques mots du langage qui leur est consacré, & qu'ils appellent Eloquence sublime *de la Grèce*. A Langage, le Grec nouvellement débarqué leve les yeux, sourit, ou riposte par d'autres mots dont l'énergie & la laconicité le fait bientôt connoître. Nonobstant cet examen, on veut encore le sonder pour sçavoir s'il est des Bons, c'est à dire, de ceux qui joignent la Theorie à la pratique, car il en est qui periroient plutôt que de pratiquer la dernière partie de cette detestable science. Tous ceux qui repugnent à la pratique, deviennent bientôt un objet d'horreur à Mrs. les Praticiens. Ce sont autant de lumieres importunes qui trahissent s'obscurité de leur mauvaises manœuvres : Ils voudroient plutôt voir Cerbère, que de rencontrer ces Argus clairs-

clairs-voyans sur leurs traits de friponneries. Il n'en est pas de même de la rencontre des Bons: c'est une trouvaille heureuse, c'est une pacotille qui leur arrive; c'est une rigole à nouvelles ressources. Il faut diner ensemble: Au dessert arrivent les aveux reciproques: sçait-tu ceci au Piquet? & toi cela a la Dupe? Je parie que tu ne sçais pas ce que je te ferai voir, au Lansquenet: Bon, c'est du gateau qui sent le moisi. Voici du nouveau: admire ce tour là: il a raison: on voit bien qu'il a fait toutes ces Classes. Il faudra lui faire faire ce soir son coup d'essay: va: un Louis à celui qui fera sauter la coupe avec le plus de dexterité. *Une Discretion* pour celui qui filera la carte avec le plus d'adresse. Une autre à qui mêlera le mieux par consequence du Pair ou Non-pair. Est-ce tout il en est encore mille de ces tours de coquins & que je ferois punir d'un suplice tout nouveau, si j'étois Legislateur.

Puisque les Legislateurs n'ont pas pourvû à faire des loix contre nos talents periferés, servons-nous en jusqu'à ce qu'ils en fassent que nous puissions redouter. L'on fait la leçon au nouveau débarque: on lui apprend qu'il y a un pigeonneau à plumer, qu'il ne doit pas faire semblant de le



connoître, eux, dont ce pigeonneau se défie. Qu'il doit contrefaire le *Claude*, ou l'innocent. Ils n'ont pas beaucoup de peine à lui apprendre son Rolle, il l'a tant de fois joué qu'il le rend au naturel. Le pigeonneau arrive & en effet il est plumé, roui & dévoré avant qu'il aye eu le tems de soupçonner qu'il le seroit. L'on va souper à ses depens: l'on partage sa dépouille: l'on s'applaudit & l'on se prépare à de nouveaux travaux de cette espee. On s'étudie à les raffiner; quelles horreurs! Ce qu'il y a de plus surprenant c'est que mille gens qui ont été la dupe des tours de souplesses de Messieurs les Practiciens, refusent ordinairement les bons avis des Theoriciens, lorsque ceux-ci par pitié, par compassion ou par estime veulent leur défilier les jeux & les empêcher de tomber dans les filets de ces harpies. Si l'on est surpris de la multitude de gens qui s'appliquent à en tendre à tous les passans & les venans: que l'on jette avec reflexion les yeux sur l'Arrêt qui a supprimé en France & ailleurs les jeux de hazard. On verra que ce n'est que depuis l'Epoque de cette suppression que ce sont non seulement multipliés les joueurs frauduleux, mais encore que mille tours de subtile frippon-

frissonnerie inconnûs jusqu'à lors, ont été inventés.

C'est une chose faite, dira-t'on: le mal est sans remede, il ira de pire en pire. Je prouverai bientôt par le projet que j'indiquerai qu'il n'est pas si desesperé que l'on ne puisse beaucoup le diminuer & même le guerir si l'on veut s'en donner la peine.

La France a actuellement l'un des plus grands Ministres qu'elle ait eu depuis le grand Sully, capable des plus glorieuses entreprises: comme aussi de goûter & de faire executer un Projet raisonnable. Qui peut dire qu'il ne s'appliquera pas à reparer les breches que l'ignorance a faite aux interêts de Son Auguste Maitre, & que les Ministres des Princes de l'Europe qui ont eu la foiblesse d'imiter le Cardinal Fleury dans ses défauts, ne se feront pas Gloire d'applaudir Mr. le Duc de Choiseul dans ces perfections & de suivre ses bons exemples.

Quoi vous pensez, s'ecrieront les Catons du siecle que votre Projet qui indiquera le rappel de la Tolerance des jeux de hazard, trouvera des partisans. Oui il en a déjà trouvé vis-à-vis des personnes censées à qui j'ai developpé toutes les raisons qui me le font croire. Au reste chacun est maitre

là-dessus de son franc-arbitre & si l'on refuse mon opinion, par des Arguments plus clairs & des preuves plus fortes que celles que j'alléguerai, je sçai admirer, me taire, & même applaudir à mes Censeurs.

Plus je réfléchis sur la conduite de M. le Cardinal de Fleury; moins je puis concevoir, comment ce Ministre en faisant supprimer les jeux de hazard, pouvoit tolerer quantité d'établissements ou de projets qui ne tendoient qu'à ruiner le Public.

Que n'eut-il pas lui-même à se reprocher lorsque par un Arrêt des plus préjudiciable à l'Etat, il fit reduire en rentes viagères, les rentes perpetuelles de l'hôtel de ville de Paris. Cette reduction, on le sçait, ruina plus de familles en un seul jour, que n'auroient pû le faire la Tolerance de jeux de hazard pendant cent années. Tel qui comptoit laisser à sa veuve ou à ses enfans un pain quotidien, avoit la douleur en mourant de sçavoir que ce nouvel Arrêt le leur enlevoit. Quelle criante injustice pour ne pas dire quelque chose de plus!

Pendant & depuis le Ministère de ce Cardinal, que d'abus au prejudice des peuples ne sont pas émanés de l'entreprise qui établissoit la construction des grands Chemins, Ponts & Chaussées, &c. Que d'abus déri-

vent encore de l'Etablissement du dixieme & vingtième Denier, & de nombre d'autres qui seroient du ressort d'un autre matière que celle où je veux me borner.

Combien de graces particulières & tendant à appauvrir le Public, n'a-t-il pas accordé à ses Créatures & particulièrement au Curé de St. Sulpice, le Sr. de Gergy, qui par des ruses & des subtilités encore plus onereuses à l'Etat que celles que mettent en usage les joueurs frauduleux trouva le secret d'entasser millions sur millions.

Sous le spécieux pretexte de batir une Eglise, on lui accorda une Lotterie qui s'est collectée pendant près de quarante ans dans tous le Royaume.

Combien d'hommes n'a-t-elle pas conduit au dernier suplice & aux galères ! Combien de particuliers n'a-t-elle pas réduit à la mendicité. Etoit-ce un jeu de hazard ou non ? Etoit-on plus certain d'y faire fortune qu'à la Bassette ou au Pharaon.

Pense-t'on que le grand Colbert auroit conseillé à son maître d'avoir pour un simple particulier ecclesiastique ou Laïc, une telle complaisance ? Combien de sommes cachées n'a pas rapporté à ce Curé l'érection de notre Dame de vieille vaisselle, sous pretexte d'en faire le principal ornement de son église.



se. Mais le public a le plaisir de se mettre à genoux devant une vierge d'argent. Cela le console, il est content, mais le trésor de l'état en est-il mieux fourni? Voilà la question à décider. Auroit-il, Mr. Colbert, pareillement permis les différens établissemens dont ce Prêtre a été le fondateur? Les devots crieront contre moi à l'impie; à l'hérétique: les gens de bon sens se rangeront de mon côté en blamant, non pas les établissemens, mais l'uzure & la cupidité dont ils étoient le prétexte.

Combien de dupes ont été bien plutôt que Mr. de Gergy le vrai fondateur de la congrégation des filles de Sr. Joseph; & combien de victimes ce Curé n'y a-t-il pas sacrifié à son propre intérêt? telle ouvrière qui gagnoit soit à broder à coudre ou à faire de la deuielle 20 sols par jour n'en recevoient que dix dans cette communauté, dont on leur en rabattoit huit pour leur nourriture & deux pour leur logement. A qui revenoit le surplus à la communauté, disent les simples, mais les clairs-voyans verront entrer ce surplus; ces dix ou quelque fois 20 sols, dans la bourse de Mr. le Curé. Les revenus de la communauté étant déjà établis par les bienfaits du public ou par les dons charitables & par les legs des bonnes ames
que

que Mr. Languet de Gergy avoient disposé à cette belle œuvre.

Est-ce que Mr. de Colbert auroit souffert qu'un Ecclesiastique eut rançonné les plus nobles maisons de sa Paroisse, la Paroisse St. Sulpice occupe seule presque un tiers de Paris, Bénéfice qu'il n'auroit troquée contre le meilleur Eveché; qu'il leur eut, dis-je, vendu le beure au poids de l'argent monnoyé. C'est ce qu'a fait pendant bien longtemps Mr. de Gergy. A force d'importunités il avoit obtenu de Mr. le Comte de Maurepas en pur don l'isle des Cignes, qu'il devoïa au paturage de quelques vaches. Mr. Gergy occupoit les servantes de la communauté de St. Joseph à traire le lait & à en faire du beure; mêlant avec le lait du sucre & quelques gouttes d'eau rose, ensuite l'on en formoit de petites molettes de la pesanteur d'une once avec lesquelles le charitable Curé regaloit ses paroissiens les plus distingués: c'étoit à qui auroit à son déjeuner des molettes du beure de St. Joseph, pour chacune desquelles on payoit généreusement un petit écu, c'étoit un prix fait par le Curé, il n'y avoit rien à rabattre. La livre poids de Paris est de seize onces. Est-il quelque époque de famine, dans les Anales du Royaume, où le beure ait valu deux



deux Louis d'or la livre & cela pendant dix ou douze années.

Je passe sur bien d'autres supercheres avec lesquelles ce Curé a dupé tous ceux qui ont eu quelque confiance dans ses discours séduisans. Je me tais sur son procédé criminel à l'endroit d'un fils naturel de feu Mr. le Duc de Bouil... & je n'aurois pas même dû parler de lui dans cet ouvrage, si la conduite du Ministre n'avoit pas souffert un paralelle de contradiction dans la tolerance de ces sortes de manœuvres, bien plus préjudiciables aux intérêts de l'état, que celle des jeux de hazard.

Il est vrai que vers la fin de ses jours le Cardinal reconnût, que ce Curé lui en avoit imposé sous le masque de la pureté de ses intentions. Mais il n'étoit plus tems de s'en dédire; le mal avoit fait trop de progrès, il falloit autant pour la reputation du Ministre même, que pour ménager celle du Clergé auquel il tenoit par l'une des premieres dignités, qu'il feignit d'approuver les manœuvres de ce Prêtre qu'il condamnoit intérieurement.

Mr. Silva Medecin de Mr. le Duc de Bourbon, arriva un jour chez le Cardinal dans l'instant que ce Curé ne faisoit que d'en sortir. L'Eminence s'étant informé de la santé

santé de Mr. Herault (*), qui étoit à l'extrémité. Mr. Silva, qui rendoit à ses Confrères toute la Justice qu'ils meritoient, répondit, qu'un Medecin Arabe nouvellement arrivé à Paris l'avoit beaucoup soulagé. Que pensez-vous de ce Medecin, repliqua le Cardinal? Que c'est un très habile homme, repondit Mr. Silva, & qu'il n'y est point parmi nous qui soit aussi versé que lui dans la connoissance des simples. Cela se peut, repondit le Cardinal, mais il vient de sortir d'ici un homme qui n'est point Medecin, & qui je suis sûr, s'il ne les connoit pas si bien, les connoit du moins en bien plus grand nombre.

Mr. Silva avoit voulu parler des plantes à l'usage de la Medecine, & le Ministre, désigner les fots qui se laissoient duper par la Curé.

Votre Eminence n'est pas de cette classe, repondit malicieusement le Medecin, qui sçavoit bien que ce Cardinal avoit été plus d'une fois la dupe de Mr. de Gergy.

Quoique par un Arrêt fulminant, les jeux de hazard ainsi que je l'ai déjà dit, eussent été sévèrement deffendus dans toute la France, non seulement on les joua avec
plus

(*) Conseiller d'Etat & qui sortoit de remplir la Charge de Lieutenant-général de Police.



plus de fureur ; mais encore il se commit une bien plus grande quantité de desordres & de fraudes, qu'avant la publication de cette rigoureuse ordonnance.

Les hommes en reputation sont ordinairement copiés, & les hommes en place sont bientôt les singes les uns des autres. A l'exemple du Ministère François, celui d'Angleterre engagea le Parlement de la Grande-Bretagne de faire une Loi pour supprimer les jeux que se jouoient à Londres dans des Maisons Priviliégiés. C'étoient le Pharaon & le Murmury. Mais comme en Angleterre on prend la loi à la lettre, dès que le Parlement eût terminé ses seances, les Anglois inventèrent & se jettèrent sur d'autres jeux de hazard, avec plus de fureur qu'auparavant : suite ordinaire de la deffense des usages & des coutûmes contractées d'anciennes dates.

Pour faire le Pandant du Tableau que l'Angleterre venoit de copier, après qu'elle eut deffendu les jeux dont il est question, elle n'accorda point le Privilège d'une Lotterie à un Ecclesiastique, mais elle accorda à un simple particulier nommé Ashley. Celui de vendre exclusivement à tout autre des liqueurs fortes & du Punch en aussi petite quantité qu'il le jugeroit à propos tandis que
dans

dans tout le reste de la Capitale & du Royaume, sous peine de grosses Amendes personne n'osoit vendre ni même donner ni eau de vie ni d'autres liqueurs excepté *trois Gallons* ou six bouteilles à la fois.

C'étoit, disoit l'inventeur de ce beau Projet, pour ôter au commun peuple les occasions de s'enivrer & de se détruire par l'excès des liqueurs fortes. Qu'en arriva-t-il? des abus à l'infini: les uns s'enrichissoient par la Contrebande du détail de ces boissons; d'autres qui auparavant n'en faisoient qu'un usage modéré, s'y livroient sans reserve au prejudice de leur santé; d'autres sous pretexte d'exciter la pitié des bonnes ames feignoient de se trouver mal à leur portes, demandoient une larme de liqueur pour se conforter, mais c'étoit pour avoir occasion d'être les delateurs de ceux qui pour les secourir avoient en frein la Loy & de participer à la portion de l'Amande qu'on les obligeoit de payer. De sorte que le remede qu'on avoit voulu employer irritant le mal qu'on vouloit guerir. Le Parlement fut obligé de remettre à cet égard les choses sur l'ancien pied. Mais Ashley avoit fait son coup au prejudice des interêts de l'Etat, comme le Curé de St. Sulpice avoit fait le sien au même prix. Il est toujours noble



noble & véritablement grand de reconnoître ses erreurs.

L'année ensuite pour tromper la malice des joueurs le Parlement renouvela la défense des jeux de hazard en y spécifiant tous les jeux de cette nature tels qu'ils pourroient être sous peine pour chaque contrevenant soit joueur ou qui donneroit à jouer de 500. Livres Sterl.

Tout ce que j'ai dit de la France, touchant les maux, les excès facheux, les filouteries & la ruine plus prompte des particuliers, que cette suppression y a causé, pourroit se repêter, à peu de différence près de toute la Grande-Bretagne. Il est bien vrai que les Anglois ont obeï : c'est ce que les François n'ont pas fait. Les premiers renoncèrent tout d'un coup aux jeux de hazard spécifiés dans l'acte du Parlement. Les François redoublèrent leur fureur pour les mêmes jeux qui avoient été supprimés; mais les Anglois par contre se jetterent à Corps perdu sur d'autres jeux, auxquels il n'y a pas apparence que le Parlement ose jamais toucher & qui à les bien considérer ne sont que de purs jeux de hazards & susceptibles d'autant de ruses & de supercheries que les autres.

L'esprit malin des joueurs ne dort pas : il est fertile en inventions scandaleuses : c'est le fruit de la fénéantise & de la vie molle attachés à cette condition.

Ce ne fut plus dans les jeux qui avoient été prohibés , que la fraude & la subtilité vinrent s'attacher. Le Combat des Gladiateurs ; celui des Cocqs ; la Course des Chevaux & quantité d'autres anciens usages de cette nature , pour lesquels la haute noblesse , les citoyens & le peuple font des paris considerables & par lesquels mille & mille particuliers font des pertes qui les ruinent eux & leurs familles , devinrent autant susceptibles de ruses de finesse & de tromperies , que les autres jeux avoient pû l'être.

Les Parieurs de profession , car il en est autant que de joueurs de ce nom-là , s'appliquerent à corrompre les Champions , ou Directeurs de ces spectacles tolerés : Le morse donnoit à l'oreille en glissant en plus ou moindre quantité des Guinées à la main du Gladiateur qui auroit pû vaincre , ou qui en avoit la reputation , pour qu'il eût à se laisser terrasser , &c. Ainsi en faisoit-on de même à l'endroit de ceux qui introduisoient sur l'Arène les Cocqs de Combats , ou qui ménagoient les Chevaux pendant la Course.



Bien long-tems avant la Course des Chevaux, ces parieurs pour s'assurer en quelque sorte le gain d'une certaine somme, se rendent dans les differens endroits où l'on tient ses Chevaux à l'exercice, afin d'apprendre à connoître leur force ou leur foiblesse ou les autres défauts qui pourroient les exposer à être vaincus par les animaux de leur espèce, destinés à parcourir la même carrière. L'on ne jouoit plus aux jeux de hazards avec des Cartes ou des Dez; mais au hazard de tout événement on parioit quelquefois des sommes à pouvoir se ruiner qu'un tel n'épouferoit pas une telle comme le bruit s'en étoit répandu. Qu'un tel acte de Parlement passeroit ou ne passeroit pas en force de loi. Qu'un tel Ministre conserveroit son emploi. Qu'un autre seroit remplacé par une Creature de la Sultane favorite du Duc de K. . . . Je ne finirois point si je voulois citer tous les differents ressorts que l'on fait jouer en Angleterre pour faire dependre du hazard le gain ou la perte de son argent, & qui presque tous, renferment des pieges trompeurs dans lesquels la bourse des gens de bonne foi, vient comme d'elle même se jeter.

Que d'Abus! dans l'achâpt comme dans la vente des Billets de Lotterie!

Que de fraudes ! dans la Négociation des actions, de la compagnie du Sud, ou dans celles qui dépendent des fonds publics.

Oseroit-on nier que les Stratagèmes de *Rice* (*) ont été plus préjudiciables au Public, que n'auroient pû l'être ceux des joueurs frauduleux pendant dix Années.

Je ne pretends pas vouloir insinuer que l'on doive tolérer ni les uns ni les autres. Je veux seulement insinuer que la deffense de jeux de hazard, n'a pas empeché & n'empêchera jamais, que mille & mille particuliers ne fassent dependre de l'incertitude leur bonne ou leur mauvaise fortune.

Malgré tout ce que je viens de réciter de l'Angleterre, que l'on ne croye pas, que de *Pharaon* le *Murmure*, le *Passé* dix & autres jeux de hazard, y furent entierement oubliés: Quelques joueurs de profession ou de passion, trouvèrent bien le sècret de les produire dans les Temples impénétrables de la Maçonnerie, ou dans les Loges bâtardes de cet ordre.

Je ne veux pas seulement dire ces Loges qui n'ont point de Constitutions légitimes,

(*) Cet Anglois qui fut arrêté à Cambray & qui avoit fait perdre plus de 80. mille livres Sterlings à divers particuliers en Fabriquant de fausse actions ou billets d'Etat.



mes, mais encore celles qui pour une certaine somme obtiennent assez facilement de la Maîtresse Loge le Privilège de faire des sociétés & d'y recevoir des francs-maçons: mais on n'a que très peu d'exemples, que les agregés à ces mystérieuses assemblées se soient jamais plaints des procédés irréguliers de leurs frères. J'en connois qui y ont perdus jusques à leur dernière Nippe, sans oser trahir ouvertement le Sacré Mystère par lequel ils avoient été ruinés.

Il est de faux frères dans l'ordre des francs-maçons comme il en est parmi toutes les Religions du monde; mais jamais ceux qui se piquent d'observer religieusement les devoirs de l'Art Royal, n'ont souffert, ni ne souffriront, que dans le Temple où brille la plus éclante lumière, l'on y introduise les voiles des tenebres, c'est à dire les avant-coureurs des vices les plus odieux.

Ce n'est pas seulement en Angleterre, où le Beau Nom de Franc-Maçonnerie a servi de couverture à de certains faux frères, pour donner à jouer les jeux prohibés, mais encore pour tendre à ceux qu'ils attiroient dans leur secrettes assemblées, les pièges les plus dangereux. J'ai vû un Brigadier des Armées d'un grand Monarque, prêcher avec toute l'Eloquence d'un Demosthènes, les dou-

douceurs, les plaisirs & les Avantages de la Franc-Maçonnerie, afin de faire payer bien cher la Reception, & encore plus cher la sortie du prétendu sanctuaire où il faisoit de Concert avec quelqu'autres, de très odieux Sacrifices. J'ai vû à Barrège sans oser faire autre chose que de soupirer amèrement, un President à Mortier, à qui l'on avoit fait donner vingt quatre Louis d'or pour voir la lumière, ne sortir de l'enceinte du Temple illuminé qu'après y avoir perdu en plusieurs séances quatorze mille livres.

Cela lui seroit-il arrivé, si la Tolerance des jeux eût encore subsisté? Il est à présumer que non.

Vous prêches-donc cette Tolerance, me dira-t'on? Je n'ai pas encore allegué des preuves assez fortes pour passer de la Négative à l'Affirmative; mais bientôt on verra pour laquelle des deux, la raison & le bien public m'obligeront de donner ma voix.

Puisque je suis sur les frontières d'Espagne, entrent dans cette vaste, mais trop dépeuplée Monarchie.

Ce ne fut pas sous peine de mille Ecus d'Amande, mais sous peine des Galères de ce Pais-là (*); que l'on deffendit non

H 3

seule-

(*) Suplice plus cruel que la mort, ceux qui y sont condamnés sont conduits dans les mines de



seulement de donner à jouer, mais même de jouer aux jeux de hazard.

Cette déffense fut aussi copiée d'après celle qui s'étoit faite en France.

Cessa-t'on de jouer? Non: Il y avoit des Tables de Pharaon chez Mr. le Duc de B. . . . & autres Seigneurs; chez le Comte de C. . . . Ambassadeur de P. . . . Et en depit de la Rigueur de cet Arrêt, chez le nommé Badard Caffetier. Mais ô perfidie! Ce Caffetier avoit mis dans ses interêts à force d'argent le Secretaire, ou le Scribe de l'Alcade, ou Juge de son quartier: Après que ce traître eût retiré une somme assez considerable soit pour se taire, ou soit pour avertir Badard de ce que le Juge pourroit projeter, afin de le trouver en flagrant délit, ce malheureux attendit le jour que le nombre des joueurs s'y trouveroit plus grand qu'à l'ordinaire, & par sa deposition, à l'instant qu'on y pensoit le moins, ce Caffé fut investi de deux Compagnies de Soldats pour soutenir la capture des *Alguazils* ou des Archers qui conduisirent dans les prisons & mirent aux fers, près de trente joueurs que l'on trouva dans un souterrain que l'on n'auroit

de souffre pour y travailler comme des forçats: les plus robustes n'y vivent pas six ans, tant ce travail est funeste à la santé.

n'auroit jamais pû découvrir sans la trahison de ce perfide Scribe.

Tous ces Prisonniers, ceux excepté qui pûrent payer des sommes considerables furent condamnés à travailler aux mines de souffre comme des forçats.

L'on ne se contenta pas de punir les joueurs que l'on prit en contravention, on rechercha même ceux qui après avoir été de ces parties secretes s'en étoient retirés depuis long-tems: Un Officier reformé fut de ce nombre, & malgré qu'il protesta & prouva qu'il n'y avoit pas mis le pied depuis six mois, il fut envoyé aux Galeres avec les autres: trop cruelle severité; bien digne de la Cruauté des descendans de ces hommes inhumains & inexorables qui firent la Conquête du Mexique & du Perou.

On croira sans doute que cet exemple trop rigoureux éteignit en Espagne la passion pour les jeux de reste: il produisit les mêmes effets dont j'ai déjà parlé en faisant le recit de ce qui s'étoit passé soit en France, ou en Angleterre. Les joueurs n'en devinrent que plus passionnés & plus habiles à se cacher. Je ne veux parler que des joueurs de profession. Les autres trouvoient des parties à faire chez quelques Seigneurs dis-

tingués ou chez l'un ou l'autre des Ministres étrangers.

J'ai vû trop mois après la Condamnation des joueurs arrêter chez Badard, une Banque de Pharaon dans l'antichambre de Mr. le Duc de Bournonville qui en qualité de Capitaine des Gardes du Corps & étant de service avoit son appartement dans le Chateau d'Aranjuez, lorsque la Cour même y étoit.

Mr. le Marquis de la Mina, Vice-Roi de Catalogne, fît déffendre à Barcelonne sous les mêmes peines dont je vient de parler, les jeux de hazard; & cependant les Officiers qui avoient un panchant décidé pour ces sortes de jeux, trompèrent sa vigilance. Ils louèrent un grenier où j'y ai vû ponter au Pharaon, & couper au Lansquet avec plus de chaleur qu'on ne l'auroit fait, si les jeux eûssent été tolerés comme auparavant.

Mr. le Vice-Roi s'étant apperçû que cette déffense ne produisoit pas l'effet désiré eut la prudence de fermer les yeux sur la conduite de ces Officiers, il leur fit même sçavoir qu'il étoit informé de leur azile, & comme il ne les fit point poursuivre à la rigueur de l'ordonnance, leur passion se ralentit, & le mal diminua.

Mr. le

Mr. le Gouverneur de Cadix ne fut pas moins actif à faire executer les Volontés de la Cour de Madrid relativement à l'objet dont je viens de parler, & cependant j'y ai vû jouer aux jeux de reſte dans plus d'une Maïſon, ſoit à Cadix, ou ſoit au Port Ste. Marie.

On jouoit aux mêmes jeux chez Mr. le Duc de Caylus Vice-Roi du Royaume de Valence: & dans combien de Couvents en Eſpagne ne s'eſt-il pas perdu des ſommes conſiderables, en y jouant clandestinement à ces jeux prohibés.

Je reviens encore en France, & dans le tems où l'on venoit de renouveler dans toutes les Generalités du Royaume, l'Arrêt contre les jeux & les joueurs, & je rencontrai dans les Auberges une ſi grande quantité de ces derniers, qu'on auroit pû les prendre pour quelque'une de ces Caravanes qui ſ'aſſemblent en Afrique pour faire le Pelerinage de la Mecque; d'où venoient-ils? du Rouſſillon; de la Gascogne; de l'Aginois; de la Guienne; du Perigord, du Quercy & de la Provence; où alloient-ils? à l'aſſemblée des Etats de la Province de Languedoc; étoit-ce pour y agiter quelque'affaires relatives aux interêts de leurs Provinces? Non: c'étoit parceque l'on coupoit au Lanſquenet chez le



Commandant de la Province Mr. le Duc de R. & que là, il s'y faisoit des Parties à pouvoir gagner ou perdre mille Louis d'or si on les avoit.

Je voyois tous ces Pelerins tirer de leur poche de grosses bourses & ne s'entretenir entr'eux que de la chimerique esperance qui leur monroit en perspective les trompeuses faveurs de la Fortune.

Que de Reflexions à faire sur la conduite de ces Messieurs: & sur la capacité des Ministres, qui ne s'appercevoient pas que la vehèmence de la Passion des premiers les transporteront même dans les Indes, s'ils ne trouvoient pas en Europe les occasions de la satisfaire, & qui ne voyoient pas que cette emigration volontaire étoit autant préjudiciable à ceux qui la faisoient, qu'à la Province ou à la ville qu'ils abandonnoient pour la faire.

Si l'on jouoit ouvertement chez le Commandant, on ne jouoit pas moins clandestinement dans plusieurs Maisons particulières, quoique cet Officier General l'eusse fait défendre, autant pour se conformer aux ordres de la Cour, que par le motif que l'on devine aisément. Ces Gens, Maître d'Hôtel & Valets de Chambre, retiroient un bénéfice considerable du produit des cartes qu'ils fournis-

fournissoient, est-il besoin d'en dire davantage ?

La Guerre qui avoit commencé en 1740. finissoit en 1758. & par la Reforme de quantité d'Officiers & d'une multitude de Commis, plusieurs d'entr'eux se trouvoient sans emplois. Ceux qui ne pouvoient trouver de ressources dans une honnête industrie, s'accrochoient à celles qui engendrent le deshonneur dans le sein de la Ruse & de la supercherie. Les jeux de hazard fournissoient à Montpellier les occasions d'exercer les talens de cette coupable industrie.

Pendant l'Assemblée des Etats de Languedoc il est peu de ville aussi bien peuplée en beau Monde que celle-là. Trois Archevêques; 24. Evêques; les Deputés de la Noblesse; & du Tiers Etats; Quantité de Nobles des Provinces Voisines & par Centaines des joueurs de toutes les espèces.

J'étois logé dans l'une des principales Auberges, où le pur hazard m'y fit rencontrer l'un de ces hommes, nés pour en imposer par tous les côtés, dont on n'oseroit se méfier. Après quelques instans de conversation il me fit des offres de services que l'on refuse rarement quand on est en quelque sorte dans l'obligation d'en accepter qui ne deshonnorent point. Sous prétexte d'épargner

ma bourse, il me proposa de venir prendre une chambre dans l'appartement qu'il occupoit avec l'un de ses Amis. Je l'acceptai en me félicitant de cette bonne fortune. Je trouvai une table délicatement servie & des meubles dignes de la somptuosité d'un Prince. Ces deux Messieurs aussi richement vêtus qu'auroient pû l'être un Duc & Pair étoient, non seulement dans la familiarité du Commandant qui les protégeoit, mais encore faufileés avec ce que l'on appelle la crème des honnêtes gens.

L'un avoit été Soldat au Gardes, & l'autre le fils d'un simple bourgeois de Paris avoit à la faveur des subtilités des joueurs frauduleux & ensuite des siennes, éprouvé tour à tour, la mauvaise & la bonne fortune. Tous deux avoient été employés dans l'Entreprise des vivres ou des fourages de l'Armée Françoisé en Italie. Le jeu leur avoit procuré cette riche parure qui en impose à la multitude & quelque fois aux plus défiants.

Régulièrement assidus à faire leur cour au Duc de R..... ils ne manquoient pas de se trouver au Grand lever de ce Commandant; & delà en chaise à porteur à la Grand-Messe des Etats, où l'on se rend bien
moins

moins par devotion que pour y entendre les plus habiles musiciens en tous genres.

C'est à la sortie de cette religieuse cérémonie, que ceux qui tiennent table ouverte, invitent leurs amis, ou leurs connoissance d'y venir occuper une place.

Le soldat au Gardes qui par les traits du visage sa coëffure & ses habits, avoit un faux air de Louis XIV. & son ami superbement vêtus n'avoient pas beaucoup de peine à persuader ceux qu'ils vouloient regaler de les accompagner.

C'étoit un piège où les gourmands étoient pris les premiers. Après l'éloge des mets les plus délicats, l'on n'oublioit pas de vanter l'excellence des vins exquis que l'on y serviroit, Bourgogne, Champagne, Malaga, Alicant y ruisseloient au gré des convives à qui ces Messieurs avoient le secret, sans que ceux-ci s'en apperçussent, de leur faire payer bien cher leur écot.

Dès que les convives étoient rassemblés dans la salle à manger, l'on disoit à un domestique de faire servir. Celui-ci repondoit que le diner n'étoit pas encore prêt; l'Ex-soldat aux gardes n'ayant pas tout à fait oublié les bons mots de son Regiment & les imprécations qui les accompagnent, feignoit de s'emporter contre le Cuisinier juroit, pestoit, menaçoit, prenoit sa canne vouloit aller

aller bâtonner; on le retenoit, les plus pacifiques invitoient à la patience. Toute cette scène avoit été étudiée. Que faire pour se desennuyer. Il y avoit dans un coin de cette salle, un Tric-trac des Dez & un Cornet. L'ami du soldat s'en approchoit, remuoit le cornet, jettoit les dez: Si ce n'étoit pas lui ou son confrère qui ouvroit & proposoit six sols au passe-dix, c'étoit un autre joueur de profession de leur connoissance qui avoit le mot pour cela? Si l'un des invités à cette fête mordoit à l'ameçon, on le laissoit gagner douze francs, un Louïs & quelquefois deux avec des dez qui avoient l'art magique de faire cette merveilleuse operation; mais avec d'autres qui reviroient la medaille & que l'on substituoient adroitement, l'on proposoit la revanche: la partie s'échauffoit; & cette revanche coûtoit quelquefois à celui qui l'avoit donné, non seulement tous les frais de ce repas délicat, mais encore toute la dépense que ces Messieurs pouvoient faire pendant six mois.

Quand celui ou ceux qui avoient donné dans ce panneau, en étoient à la perte d'une somme considerable, on servoit le diner. Pendant le repas on plaignoit les perdans, on les consoloit par l'espérance qu'on leur donnoit qu'ils seroient plus heureux au Pi-
quet

quet ou à d'autres jeux que l'on nommoit, & que l'on laissoit à leur choix pour l'après diner. Acquiesçoient-ils à la proposition? c'étoient des gens réduits à se voir sans un sol, où peu s'en falloit.

Au dessert le Champagne, le parfait Amour & les Liqueurs les plus fines, servoient à mettre le cœur au ventre à ceux qui s'étoient défiés d'eux-mêmes, & de la fortune quand on avoit proposé de jouer.

L'on en venoit aux opinions enfin & à la pluralité des voix. On tailloit au Pharaon; l'on coupoit au Lansquenec ou l'on donnoit le trente & quarante.

L'heure de la comédie arrivoit; le jeu cessoit pour aller au spectacle faire recrue de nouvelles dupes pour la partie de la nuit suivante, ou pour y attirer de nouveau les convives que l'on n'avoit pas entièrement ruinés pendant la journée.

Une naissance illustre; des sentimens délicats avec un mérite distingué, n'étoient pas des titres nécessaires pour remplir une place à la table de ces Messieurs; un Brillant, une Montre & une Tabatière d'or garnies de Diamands, avec une bourse bien remplie, étoient les qualités requises pour obtenir dans ce cercle l'accueil le plus flatteur. Beaucoup d'argent & point d'esprit; voilà ce qu'il nous



nous faut, s'écrioit assez souvent l'Ex-soldat aux Gardes, & Mr. son Confrère bien plus habile en sçavantes friponneries, étoit du même avis.

Un Musicien que le Commandant avoit fait venir de Paris, ayant toutes ces dernières qualités; gonflé d'orgueil d'avoir été invité par des personnes si bien accredités à la cour du Duc, s'étoit paré de tout ce qu'il possédoit en bijoux & n'avoit pas oublié de mettre dans sa bourse soixante & dix Louis d'or, qui faisoient tout son capital. Tout avoit été préparé pour le sacrifice, l'autel étoit illuminé, un jeu de cartes pipées tenoit lieu du couteau sacré qui devoit couper la gorge à cette victime.

Un Officier reformé du Régiment de Royal-Baviere, étoit le sacrificateur qui tailla au Pharaon & que ces Messieurs avoient choisi pour célébrer cette odieuse cérémonie: Il s'en acquita avec tant de zèle & de vivacité, qu'il fut trouvé digne d'obtenir le tiers de la toison dont cette brebis fut depouillée.

L'on n'avoit pas oublié de verser maintes razades d'un vin frelaté à Mr. le Musicien, afin qu'ébloüit par les nuages épais que ce nectar vint fixer devant ses yeux, il ne pût appercevoir le coup mortel.

Comme j'étois spectateur à ce sacrifice, sans avoir été initié dans les Mystères qui l'accompagnoient, j'étois scandalisé non seulement de la perte rapide que faisoit le Musicien, mais encore de celle de mes pretendus bienfaiteurs; & comme je repetai plusieurs fois & à demi-voix: *Il y a là quelque chose de plus que le jeu*, l'un d'eux vint mystérieusement m'exhorter au silence, en me disant à l'oreille, *que j'en aurois ma part*.

A cette abominable proposition je fut tout à la fois consterné, de honte & de douleur. Il étoit minuit, la partie n'étoit pas égale; il fallut me taire.

Le Musicien échauffé par le vin, piqué par la perte de ses soixantes & dix Louïs, & flatté de l'esperance d'être plus heureux, fit d'abord évaluer son diamant. On l'estima vingt cinq Louïs; les lui gagner & Dieu sçait comment! ne fut que l'ouvrage d'un quart d'heure pour Mr. le sacrificateur. La tabatiere d'or, la montre & d'autres bijoux, ne coûtèrent ni plus de tems, ni plus de peine à dévorer. Quinze Louïs, que le Musicien joüa sur sa parole & dont il fit son billet en forme de lettre de change aiderent à terminer cette séance. Comme cet Orphée moderne étoit initié dans les mystères de la Franc-Maçonnerie il obtint de ses chers frè-



res qui l'avoient invité à diner, par forme de gratification, toutes les pandeloques qui étoient attachées à la chaîne de sa montre, comme truelle, compas, niveau & autres petites pièces d'or, & pour lesquelles on lui fit encore faire un billet de la somme de trente six livres, payables à Paris.

La partie étant finie, l'on fit poliment reconduire ce pigeonneau chez lui, il lui restoit encor quelques plumes que l'on n'avoit pas pû lui arracher, c'étoit des nippes du ressort des fripiers & dont il fut contraint de se défaire pour pouvoir retourner à Paris.

Je m'attendris jusqu'aux larmes en voyant couler celles de cet infortuné Musicien. Mes hôtes ne faisoient que s'en rejouir. Le sacrificeur s'en applaudissoit, en disant : Bon, il reparera bientôt cette perte en donnant des serenades, ou en faisant raisonner son hautbois. Quel sentiment dénaturé!

Quelque fût la position critique où je me trouvois alors, j'aurois crû tremper dans le plus odieux de tous les crimes, que d'avoir la moindre part à ce larcin. Quel autre nom pourroit-on donner à ce procédé inhumain?

Pour ne plus assister à pareil sacrifice je pretehtai des affaires, qui m'obligeoient à changer

changer d'air & de pais, & je sortis de ce coupe gorge avec la ferme résolution de ne plus y remettre les pieds.

Je n'appris que le jour même de ma sortie l'usage que ces Messieurs vouloient faire de moi. Lorsqu'ils partagèrent la dépouille des bijoux & de l'argent du Musicien, il s'éleva une querelle entr'eux, qui fut poussée non seulement jusqu'à se reprocher des bassesses & des crimes de toutes les couleurs, mais encore jusqu'à vouloir s'entre-couper la gorge, l'Ex-soldat aux Gardes fit des rotomandes dignes de son ancien métier, & son Camarade toutes les bravades d'un jeune homme qui ne le craignoit pas. Enfin après qu'ils se furent retirés dans leur appartement, le plus jeune des deux me fit dire par un domestique, qu'il avoit quelque chose d'important à me communiquer.

Ma curiosité me fit déferer à l'invitation, & voici le discours qu'il me fit :

„ Vous avez pû voir à peu près quel
 „ est le fond du caractère d'A.... violent ;
 „ emporté ; yvrogne ; prodigue ; gourmand
 „ & sans talents acquis ou naturel. Il n'est
 „ pas à présumer qu'à soixante ans passés,
 „ qu'il change de nature, son plis est pris :
 „ sa conversion est désespérée. Je veux rom-
 „ pre pour toujours avec lui : c'en est fait,

„ le plan en est jetté & j'ai fixé les yeux
 „ sur vous pour le remplacer. Tel que
 „ vous le voyez, non seulement il n'a rien;
 „ mais de plus il est endetté par tout. Ce
 „ n'est que par moi, qu'il figure aussi splen-
 „ didement qu'il l'a fait depuis la réforme.
 „ J'ai fait tout ce que j'ai pû pour le met-
 „ tre à son aise, mais le vin de champagne
 „ dont il s'ennyvre journellement renverse
 „ tous les projets que je fais en sa faveur.
 „ Dernièrement par un coup, que je fis au
 „ Trente & Quarante après que la partie du
 „ Lanquenet fut finie chez Mr. le Duc de
 „ R. j'avois gagné soixante Loüis d'or,
 „ & cet yvrogne fut tout de suite les per-
 „ dre au Pharaon. Quand je lui représentai
 „ son tort, il m'accusa d'être la cause de
 „ cette perte, parce que tandis qu'il pontoit,
 „ j'étois venu lui emprunter ses ciseaux
 „ pour couper une carte large qui devoit
 „ me servir à faire un autre coup à la du-
 „ pe, où je gagnai encore plus de vingt
 „ Loüis. “

L'on devine aisement que ces beaux coups
 ou plutôt cette maniere de gagner étoit du
 même genre que celle qui venoit de vuider
 la bourse du Musicien dont j'ai parlé. J'é-
 coutois; je frémissois intérieurement, & ne
 pensois qu'aux excuses dont je devois me
 servir

servir pour rejeter une proposition si opposée aux sentimens que j'ai toujours respiré. Continuant ensuite à me communiquer le plan qu'il avoit formé, il me dit bien des choses capables de reveiller l'amour propre de quelqu'un qui a éprouvé de grands revers. Qu'il vouloit débiter en m'associant avec lui par me faire le sacrifice d'une belle pièce de velours de Genes pour m'habiller. Qu'il accompagneroit cette première libéralité de toutes celles qui doivent naturellement la suivre. Qu'il me reconnoissoit capable de tenir mon coin dans le cercle de la bonne société : & qu'enfin j'étois digne de lui servir de second.

„ Afin, ajouta-t'il, que vous soyez persuadé que je sçaurai ranger la fortune de
„ notre côté & que nous ne voyagerons
„ pas en pelerins de St. Jacques, je vais
„ vous dévoiler sans détours mes talents. “
En achevant ces paroles il prit un jeu de cartes ; après l'avoir bien mêlé, il m'en donne douze : après quoi il me demanda, combien j'avois d'as. Je n'en avois point. Il remêle & me fait encore la même question ; je lui repondis, que pour cette fois j'avois trois as. Eh ! combien de Rois, me dit-il en riant ? Il avoit eû le secret de se les donner tous les quatre : & par ce secret &

quantité d'autres de cette nature relatifs à tous les jeux de commerce ainsi qu'aux jeux de hazard, il prétendoit me faire voir en perspective une fortune brillante & le Tour de l'Europe aux dépens des dupes à qui il auroit l'adresser de faire payer chèrement les frais de nôtre voyage.

Il me cita pour modèle de ce beau projet, un Aventurier qu'il avoit connu & qui voyageoit avec un jeune Etranger, à qui il avoit donné le nom d'un Comte de l'une des premières Maisons d'Allemagne, ce prétendu Comte ne jouoit pas, mais il servoit à son Gouverneur postiche de miroir pour decouvrir à celui-ci par des signes le jeu de ceux contre lesquels il jouoit, soit au Piquet, soit au Quinze ou à d'autres jeux.

Quoique j'eusse déjà vû beaucoup de Païs, je n'avois pas encore rencontré un homme doié de tant d'adresse, ou qui avoit eu le courage de m'en faire un si sincère aveu. Son chef d'œuvre étoit au Passé-dix, avec des dez - francs, & non pas blombés comme le sont la plûpart de ceux que produisent les Brelandiers frauduleux. A force d'exercice, celui-ci étoit parvenu en remuant ces dez dans un cornet fait exprès, d'attendre que les as ou les ambes de deux de ces dez, vîssent s'offrir au coup d'œil qu'il jettoit

jettoit en repetant : *Qu'est-ce qui veut encore mettre ? Qu'est-ce qui met encore au jeu ?* L'as étant en haut désignoit que le six étoit en bas dans le cornet, & celui-ci par sa façon de renverser ce cornet, trouvoit le secret de faire en sorte que deux six ou deux cinq tomboient en face dans le Trictrac tandis que le troisiéme dez en alloit frapper les bords & amenoit le nombre que le fort avoit déterminé.

J'avoüe qu'il est très difficile de peindre ce tableau, l'original en feroit mieux connoître le clair ou l'obscur, & ce que j'en ai ébauché suffit, pour apprendre aux jeunes gens à se défier, même de ce qui leur paroît le plus naturel & le moins susceptible de friponnerie, quand il s'agit de jouer avec des inconnus.

Une société si dangereuse & si pernicieuse n'étant point de mon goût, je pris le parti de me retirer avec la ferme résolution de ne jamais me lier d'amitié ni autrement avec des gens de cette sorte : & je me suis tenu parole.

Les réflexions, que l'on peut faire sur tout ce que je viens de dire, peuvent également instruire les Législateurs & ensuite les jeunes gens qui entrent trop de bonne heure dans le monde.

Les premiers doivent sentir combien il est préjudiciable à la société des hommes, de déffendre le cours des passions qui ne peuvent s'éteindre qu'avec l'existence de ceux qu'elles dominant: & les seconds peuvent aisément comprendre, combien il est dangereux de s'exposer au jeu, & de se familiariser avec ceux qui en font leur principale occupation.

Le même homme qui m'avoit proposé de parcourir avec lui toute l'Europe pour y chercher des dupes, fut quelques jours après ma retraite de chez lui en chercher dans un jardin où de jeunes Etudians venoient se recréer.

Il étoit seul; il s'adressa à l'un d'entr'eux qui apparamment n'étoit pas novice; il lui proposa de faire une partie de piquet. L'Etudiant y consentit. Mais celui-ci s'étant apperçut du tour d'adresse qui lui enlevoit si souvent les as & les quatorze, apostropha le premier de quelques paroles injurieuses; des paroles ils en vinrent à se coleter & à se prendre aux cheveux: on les sépara. Le joueur de profession fut se rajuster pour figurer à la Comedie, non pas dans les Ballets, mais parmi la plus haute Noblesse, prenant sa place au Theatre, où il étoit assis à côté d'un Lieutenant-Général. L'Etudiant

diant qui s'étoit muni d'une Epée vint l'y trouver, & lui faire le compliment que voici: *Vous sçavez Mr. ce qui s'est passé tantôt: j'en veux satisfaction, & si vous avez du cœur vous viendrez me la donner l'épée à la main. Ma réputation est connue,* lui répondit l'autre; *mais je ne me bat jamais la nuit.* Eh! bien repliqua l'Etudiant lui appliquant le meilleur soufflet qui fut jamais donné à homme vivant, *gardez donc ceci jusqu'à demain matin.* Le Parterre battit des mains: Mr. le B... Commandant de Montpellier, pour prévenir les suites funestes de cette affaire, donna des ordres pour faire arrêter l'Agresseur & son ennemi, mais l'Etudiant se cacha pour quelques jours & l'autre passa en Espagne.

Quand le joueur de profession répondit à l'Etudiant: *Ma réputation est connue,* il n'en imposoit pas. Quelques mois auparavant il avoit tué à Nice en se battant en duel, un Officier de Royal-Barrois. Je ne rapporte cette aventure, que parce qu'elle prit son origine dans une querelle qui s'éleva dans une partie de jeu de hazard.

L'Officier s'étoit étroitement familiarisé avec le Joueur, & n'ignoroit pas les subtilités que celui-ci mettoit en usage pour couper la bourse à ceux qui jouoient contre lui.

Ne voulant pas être de ce nombre, & lui ayant vû *monter un coup* (*), il lui proposa d'accepter quelques Louïis d'or & de les mettre de moitié dans le gain qu'il alloit faire; mais le Professeur en supercherie, refusant d'acquiescer à la proposition, fut apostrophé par l'Officier de quelques invectives, qui se terminerent en y ajoûtant que ce refus ne provenoit, que de ce qu'il étoit sur de son coup *ou de gagner*. A ces mots le Joueur lui appliqua de toute sa force le paquet de cartes sur le visage. Cette tache ne pouvoit se laver que dans le sang ou de celui qui l'avoit faite, ou de l'Officier qu'elle deshonoroit. Ce dernier tira l'épée. Ses Camarades là presens, en firent autant, & alloient sacrifier à leur fureur. Mr. le Chevalier de la Brélanderie quand heureusement pour celui-ci, le Maître du Caffé accourut pour mettre le holà, & lui servir de plastron. En effet il auroit été percé par plus d'une épée, s'il ne lui eût pas rendu ce bon office.

L'affaire fut portée devant le Commandant du Régiment, qui demanda au Capitaine pourquoi il vouloit s'associer avec un fripon?

(*) Langage de joueur de profession, pour dire arranger les cartes de maniere que l'on est sur de passer, & d'enlever l'argent des Dupes.

fripon? A quoi celui-ci repondit, que son intention étoit de donner aux pauvres, le provenu du gain frauduleux que l'autre auroit pû faire: mais cette excuse bien loin de le blanchir, n'acheva que sa condamnation, & il fut décidé que quand même il triompheroit de l'homme qui l'avoit deshonoré, on ne le souffriroit plus dans un Corps, dont tous les membres doivent être sains, purs & sans tâche.

Cependant il falloit se battre. Ce Capitaine étoit marié & avoit des enfans, il fit son testament, & à quatre heures du matin il se trouva avec ses amis sur le champ de bataille. Le Brelandier avec les siens ne manquèrent pas d'y venir; le combat fut opiniatre & quoi que l'Officier s'y portât en désespéré, cependant il succomba & expira sous les coups de son adversaire.

Après cette victoire si glorieuse pour le Brelandier, celui-ci fut implorer la protection du Maréchal de Belleisle qui la lui accorda sans trop examiner s'il la méritoit? Mr. le Duc de R..... y joignit la sienne jusqu'au point d'inviter ce conquérant de le venir voir & de frequenter familièrement son hôtel à Paris.

Cette sanglante scène n'auroit pas eu lieu, si les moyens que j'indiquerai ci-après eussent

font été établis pour prévenir ces friponneries & les suites dangereuses qui les accompagnent.

En attendant fermez le livre pour un instant & réfléchissez. Comme c'est un usage anciennement établi de jouer les jeux de hazard pendant le Carnaval à Avignon, lorsqu'ils furent supprimés en France, on y vit arriver en foule des joueurs qui s'y rendoient de Lion, de Marseille & de toutes les Provinces voisines.

Pense-t'on que cette ville qui appartient au Pape, puisse s'affliger de tant de lucratives visites, & que celles qui se dépeuplent ailleurs ne souffrent pas de l'absence de ceux qui les font ?

La passion pour les jeux de reste est tellement enracinée dans l'ame de la plûpart des Provençaux qu'en dépit de la rigueur de l'arrêt qui les supprimoit, je trouvai encore à Aix & à Marseille quantité de maisons où l'on y jouoit clandestinement à la dupe au Pharaon &c.

La Cour ayant été informée que dans la premiere de ces villes, un Officier de marque y avoit perdu toute la remonte de son Régiment, fit arrêter par lettres de cachet & conduire au chateau d'If, & autres prisons, plusieurs personnes de la premiere distinc-

distinction chez lesquelles cet Officier avoit joué à ces sortes de jeux. Une Dame noble, belle & riche fut de ce nombre.

Croiroit-on que le jour même que ces personnes furent arrêtées, & malgré un exemple aussi sévère, qu'un autre Officier des Troupes légères fut devalisé au jeu pour plus de cinq cent Louis & cela dans la même ville ? Tant il est vrai que l'envie de manger du fruit défendu redouble, par la sévérité des Loix qui veulent le défendre.

Que firent les joueurs de la médiocre Classe, pour éviter d'être surpris ? Ils louèrent plusieurs maisons, ou appartemens, & ne s'assembloient qu'aux heures & aux jours dont ils étoient convenus entr'eux. Tantôt le matin, tantôt l'après midi, & tantôt le soir ou la nuit, & cela avec tant de précautions, que malgré toute la vigilance des espions de la Police, ils bravent encore aujourd'hui l'autorité des loix & celles des Législateurs.

Pour tromper les surveillans à leur conduite, ils subornerent le Portier d'un couvent de Religieux qui favorisa leur rendez-vous dans la cabane du jardinier. Ils furent trahis, mais un coup de cloche les averti de faire usage des échelles de cordes qui les aidèrent à franchir la muraille du jar-



jardin, & à se dérober aux poursuites de la Police.

D'où l'on peut conclure, que par la malice de l'esprit humain, le mal de cette espèce que l'on veut guérir, devient toujours plus grand, qu'il ne l'étoit, lorsque l'on veut faire usages des remedes qui ne sont pas propres à sa guérison.

Je laisse la France & les autres Etats dont j'ai parlé; j'arrive en Italie par le Piémont: & malgré que les jeux de hazard soient tolérés dans cette dernière Province, je n'y apperçois pas la vingtième partie du mal, que la suppression de ces jeux a fait ailleurs.

Les Piémontois sont joueurs en naissant: jusqu'au dernier villageois tous s'en mêlent & j'ai vû des bergers jouer leur diner à la Bassette.

J'ai voulu m'informer du motif de cette tolerance. Premièrement le revenu de l'impôt sur les cartes & qui est d'un très grand rapport. Secondement l'ancienneté de l'habitude qui prevaudroit contre toutes les défenses que l'on pourroit faire à cet égard, & enfin la circulation de l'espece que le jeu procure & qui ne peut faire du mal à un particulier, sans qu'un autre n'en ressent quelque bien. Circulation qui par mille canaux differens concourt à grossir le Tresor du

du Souverain , & à faire fleurir le Commerce.

J'ai vû un paysan qui après avoir perdu tout son argent à la Bassette étoit aussi tranquille que s'il n'avoit jamais joué. Je l'ai vû dis-je rester pendant une demie heure au rang des spectateurs sans proferer une seule parole, après quoi prenant un cinq, le poser brusquement sur la table en s'écriant: Va mon bœuf sur cette carte, l'Evaluer trente sequins; gagner la carte; se faire payer; rejouer; doubler cette somme & se retirer en rendant grace au ciel, de ce que cette petite fortune lui sauvoit la prison dans laquelle un creancier inexorable l'auroit fait perir.

Autre matière à reflexions, pour un lecteur capable d'en faire d'utiles & de raisonnables. Je fais celle-ci. Ce paysan étoit obéré & poursuivi pour dette, s'il ne joue pas, il est fugitif & enlevé à sa famille, ou bien il pourrit dans une prison où il lui devient encore plus à charge: le jeu lui offre une ressource; le succès repond à son espérance, & en lui rendant à la fois le bien être & la liberté, rend à l'Etat un citoyen & même une famille entiere qui lui est utile.



Le bien d'un particulier ne doit pas être préféré au bien général, repondra-t'on. Cela est vrai & c'est par cette même raison que l'on pourroit prouver, que par la suppression de la tolerance des jeux en question, on a eû moins d'égard au bien général qu'au bonheur de quelques particuliers : La preuve s'en trouve dans tous les traits que j'ai rapportés & qui sont relatifs à cet objet.

Quoique la tolerance des jeux à Turin ainsi que dans tout le Piemont, n'y expose pas les peuples de Sa Majesté Sarde, aux mêmes dangers & aux funestes catastrophes qui arrivent aux sujets des Puissances dans les Etats desquels cette tolerance n'a pas lieu; cependant il en dérive de tems à autres des abus, qui m'ont fait souhaiter que l'on voulut y remédier, & j'ose sans orgueil & sans amour propre me persuader, qu'au cas que les Ministres de ce Prince, jettent les yeux sur cet ouvrage; ils ne désapprouveront pas les moyens que j'indiquerai ci-après, pour que cette tolerance soit encore moins préjudiciable aux Etats qui en jouissent.

Sa Majesté le Roi de Sardaigne, est véritablement le Prince de qui la posterité dira: *Titus perdit un jour, Emanuel n'en perdit point.*

Ce Monarque bienfaisant, sans cesse occupé du bonheur de ses sujets, croyant leur en procurer un nouveau, avoit lui seul projeté, même au préjudice de ses propres intérêts, de supprimer les jeux de hazard dans ses Etats. Ne voulant cependant rien entreprendre sans l'avis de ses Ministres, il voulut sçavoir quel seroit leurs sentimens à cet égard.

Plusieurs scandales étoient arrivés par les disputent, qui s'élevent au jeu : Un gentilhomme que ses débauches, ses déreglemens & un vol avoient conduits au dernier supplice, étoient des motifs assez graves pour déterminer le conseil à se trouver de l'avis de Sa Majesté. L'un des Ministres étoit encore pénétré de douleur de la perte considérable que venoit de faire au jeu l'un de ses proches parens. Mais ce Ministre même, sçachant faire une distinction du Bien général, au bien particulier, représenta lui même à Sa Majesté, que la suppression des jeux, en diminuant considérablement ses Revenus, ne feroit qu'augmenter le nombre des joueurs frauduleux, sans éteindre les flames de cette dangereuse Passion. Il n'oublia pas sans doute de démontrer cette vérité par les exemples de ce qui étoit arrivé & de ce qui arrivoit journellement à cet égard,



égard, dans les Etats des Princes qui avoient fait supprimer les jeux de hazard.

Quand la Republique de Genes les eut fait défendre, des Troupes de Genoïs vinrent en foule à Turin, à Reggio, à Pavie & à Milan, uniquement pour y satisfaire leurs panchans pour ces sortes de jeux. Est-ce qu'après cette Défense je n'ai pas vu jouer à Genes chez Madame la Princesse Pallavicini & chez Mademoiselle de Spinola? Qu'auroient fait les Piémontois? ils seroient partis en poste, pour aller perdre leur argent à Milan ou à Venise. Mais le peuple, me dira-t-on, qui n'a pas les moyens de s'ex-patrier si facilement, auroit cessé de jouer? Il se seroit ruiné avec plus de fureur à un jeu de hazard qu'on ne supprimera jamais, c'est à dire à cette onereuse & ruineuse Lotterie que l'on nomme l'*Extraction*, la même qui au grand préjudice des Peuples se tire tous les mois à Bruxelles & pour laquelle tous les Italiens & les Piémontois ont une si grande passion, qu'autant vaudroit-il leur défendre d'exister, que de leur défendre de s'y ruiner.

Les Piémontois, ou plutôt la malice des joueurs de cette Nation, pour le moins aussi fertile en stratagèmes que celle des joueurs des autres Pais, ne se seroit pas endormie.

dormie. On auroit joué clandestinement, & comme je crois l'avoir assez prouvé à l'égard de la France, le remede auroit été pire que le mal.

Ainsi la sagesse du Ministère de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, se montra dans tout son jour, lorsqu'il fut décidé que les choses à cet égard resteroient sur l'ancien pied. Tous les jeux sans exception quelconque, sont permis dans toute la Lombardie & dans l'Etat Venitien.

La ville de Venise s'enrichit tous les ans du nombre d'Etrangers qui viennent de tous les coins de l'Europe pour y goûter les plaisirs du Carnaval, & le jeu fait la partie la plus considerable de ces plaisirs.

Si l'on met en parallele les suites facheuses qui peuvent arriver de cette Tolerance, avec celles qui proviennent effectivement de la suppression des jeux de hazard dans les Etats que j'ai déjà nommé; l'on trouvera, que les dangers que l'on court & les pertes que l'on fait dans ceux-ci, sont infiniment plus prejudiciables au Public, que celles qui se font dans les Pais où cette Tolerance existe.

Le feu Pape, qui de tous les Pontifs qui ont occupé le siege de Rome, mérite



le plus d'éloges ; s'étant plus attaché aux Matières de Theologie, qu'à celles de la Politique & des finances, n'a pas pû s'appercevoir du mal qu'il a fait en imitant la conduite du Cardinal de Fleury dans la suppression des jeux de hazard ; & malgré la défense du St. Pere, n'ai-je pas vû pointer au Pharaon chez le connétable Colonne, à l'hôtel d'Espagne & dans quantité de maisons particulieres. Qu'est-il arrivé à Rome de cette défense, tous les excès & tous les maux dont j'ai fait mention à l'égard de la France & de sa Capitale ainsi que des autres Etats.

Un particulier que l'on avoit entraîné dans l'un de ces Tripots où l'on jouoit clandestinement, menaça en sortant de ce coupe-gorge ceux qui lui avoient frauduleusement gagné son argent, qu'il iroit se plaindre. A peine eut-il prononcé ces dernieres paroles qu'il fut percé de plusieurs coups de poignard & jetté dans le Tibre.

N'est-ce pas à la suppression des jeux à qui l'on peut attribuer ce vol & cet assassinat ? de combien d'autres de cette nature ne pourrois-je pas grossir ce volume ?

Le Gouvernement de Naples, instruit du dérangement de quelques particuliers qui s'étoient

s'étoient ruinés aux jeux suivit aussi l'exemple des Puissances qui les avoient supprimé.

Que de recherches ! que d'emprisonnements ! que d'exemples ne fit-t'on pas, en punissant severement, ceux qui osèrent contrevenir aux ordonnances ! On n'épargna pas même les Princes ; Messine, Palerme & d'autres Villes de Sicile, ont vû plusieurs Maisons de leur meilleure Noblesse, conduites en exil, pour avoir donné à jouer les jeux prohibés. Mais ce même Gouvernement s'étant appercû que la fureur du jeu redoubloit par la severité de loix qui avoient été créées pour éteindre les effets de cette frenetique Passion, ce même Gouvernement, dis-je, n'a point hésité à rendre aux joueurs leur ancienne liberté, avec des précautions & des Règlements assez sages, pour prevenir les funestes effets dont ce Privilège étoit accompagné. L'on a nommé un Inspecteur Général qui veilleroit aux abus, qui resulteroient de la liberté de pouvoir jouer aux jeux de hazard & à d'autres, afin que les interêts de l'Etat pûssent s'accorder avec le bien public, sans que l'on fût réduit à la facheuse nécessité de punir, des hommes qui le sont déjà assés par la Passion qui les domine.

Du Sud, je passe au Nord: Je viens en Allemagne & je vois la plupart des Princes & les Villes de ce grand Empire, imiter la conduite des Cours qui ont crû faire un grand bien, en ordonnant le défense des jeux de hazard, & je vois à peu de difference près, les mêmes contraventions, les mêmes desobeissances, & les mêmes desordres, que la suppression de ces jeux occasionne par tout ailleurs.

J'arrive en Hollande, j'y vois afficher des *Placaat* ou des Arrêts qui condamnent ceux qui donneront à jouer à de grosses Amandes & à être obligé pour la première Contravention à fermer leur maison pendant un an & six semaines, & pour la seconde à être banni à perpetuité des villes dont ils seront ou Bourgeois ou Habitans, & le même jour de la Publication de cette sevère loi. On taille au Pharaon chez Mr. A l'un des Premiers Magistrats d'Amsterdam. Le lendemain l'on n'ose plus jouer dans les Caffés ni dans les Auberges, mais une certaine Loge de Franc-Maçon donne un repas, ou après le dessert, l'on expose un Banque où se ruinent deux Negociants & un Artiste de la premiere Classe.

Dans l'une de ces sociétés que l'on nomme Colleges, & où s'assemblent des jeunes Négoc-

Négociants à certains jours de chaque semaine, l'un des Associés y perd trente mille florins : son Pere dont il étoit l'enfant gâté se fâche, parce que celui-ci en a perdu plus des deux tiers à crédit, le Pere pour ne pas être obligé de payer les billets de son fils, l'envoie à Surinam où une fièvre chaude lui enlève ce Benjamin & l'héritier d'une grosse fortune.

A la Haye, l'on joue aux jeux prohibés chez des Demoiselles de qualité ; mais qui sont ceux qui viennent s'y ruiner ? des Personnes attachées à la Cour, ou qui ont de fortes protections. On y joue bien ailleurs, mais taisons-nous.

A Rotterdam, on joue clandestinement à ces mêmes jeux, mais les joueurs savent tromper la vigilance de Mr. le Baillif, ils font leurs parties secrètes dans des maisons ou dans des jardins hors la ville, ou bien la Franc-Maçonnerie sert de manteau à leur passion pour le jeu.

Je demande au moindre Calculateur, si le dommage que causeroit à la Republique, la Tolerance des jeux de hazard en vingt & trente Années, pourroit aller de pair avec celui d'une seule Banqueroute telle que celle des Freres N. ?



Eh ! que sont les Lotteries & le jeu des Actions, si non de purs jeux de hazard ? Combien de riches particuliers ne voit-on pas chaque année qui se ruinent & par les unes & par les autres ? Les Millionnaires Pinto se trouvent aujourd'hui réduits à la vie & l'habit, pourquoi donc ne pas supprimer les Lotteries ou le jeu des actions, qui en sont la cause ?

A le bien considerer tout est hazard dans la vie ; c'est à dire, que toutes les causes secondes, dépendent du plus ou du moins des cas fortuits, premièrement ordonnés par une Puissance toute Divine, & ensuite asservis aux Passions & aux caprices des hommes.

J'arrive à Hambourg & j'y trouve la conduite des Brelandiers modelée sur celle des joueurs de Hollande dont je vient de parler. Ne se cachent-ils point dans des maisons particulieres ? ils se donnent rendez-vous pour un tel jour & une telle heure à Altona.

Quand les jeux étoient tolerés, un Pere de famille sçavoit dès le lendemain que son fils y avoit perdu ou gagné, qu'enfin il inclinait vers cette dangereuse Passion : l'autorité paternelle pouvoit intervenir à propos ; les remontrances, les corrections, concou-
roient

roient à éteindre ce feu naissant. Aujourd'hui il n'apprend que quand il n'est plus tems d'y remedier, que son fils a perdu sa légitime & que dans l'esperoir de la regagner, il achevera de perdre son credit, sa santé & sa Reputaion.

On a fait défendre les jeux de reste dans les Etats de Sa Majesté Prussienne: mais on les joue sur les Frontieres & dans les Etats des Princes voisins. Il en arrivera ce que j'ai déjà dit de la France, de l'Espagne, & de l'Italie. La Passion n'en sera que plus vive & les suites plus dangeureuses. J'en dis de même de tous les autres Etats.

Les jeux de hazard sont tolerés en Saxe depuis un tems immemorial. Est-ce la guerre ou bien cette tolerance qui a presque ruiné cette riche Province?

Il est des Pais en Allemagne où l'on n'a pas encore parlé d'y défendre les jeux de hazard, & dans ces mêmes pais on ne trouveroit pas à y perdre un ecu, tant on y est peu passionné pour ces sortes de jeux. Parleroit-on de les défendre, dès l'instant même les habitans brûleroit de l'envie de s'y ruiner.

Il y a en Allemagne ainsi que dans tous les autres Etats de l'Europe des Villes & autres endroits en quelque sorte privilegiés,

pour y jouer à tous les jeux de quelque espèce que ce puisse être, Aix-la-Chapelle; Spa; Pirmont; Carls-bade; Embs; Weisbade; Schwalbach & Schlangbaden, où pendant la saison des bains & des eaux, il se trouve quantité de joueurs de Passion, & beaucoup plus encore du nombre de ceux qu'on appelle joueurs de profession & qui ne vivent qu'au dépens des premiers. Ceux-ci, peuvent être comme les autres partagés en deux Classes. Dans la première, sont les joueurs qui à force d'expérience, à force d'avoir été dupés, ont appris à éviter les pièges où leur bourse a été si souvent vidée.

Dans la seconde, sont les Novices: ceux qui débutent dans le monde; qui pour la première fois de leur vie, sont tentés de s'enrichir subitement par les funestes effets du hazard. Ah! que la plûpart payent cher cette tentation.

Les joueurs de Profession du premier rang, sont ceux qui vivent uniquement du jeu, mais qui ne se servent point des tours d'adresse, de supercherie & de friponnerie, qui font toute la science des autres joueurs de la dernière classe. Quels noms odieux! pourroit-on donner à ces reptiles venimeux, les vrais Aspics de la société humaine!

Monstres d'autant plus dangereux, que pour éviter leur piqueures mortelles, il faudroit avoir des yeux de Lynx, & un pressentiment tout particulier. Sous combien de formes ne se cachent-ils pas? une Politesse simulée; une Phisionomie douce & riante; un langage flatteur, décoré de la magnificence des habits, de la blancheur d'un plumet & de l'abondance des bijoux, sont autant de moyens qu'ils mettent en usage pour éloigner les soupçons que l'on pourroit avoir sur eux, & que l'on auroit en effet sans le secours de ces dehors trompeurs.

La difficulté qu'il y a de les convaincre de friponnerie, redouble leur effronterie & leur arrogance: une vraie ou fausse bravoure sert de rempart à leur sûreté. Il en est pourtant qui quelquefois reçoivent le juste salaire de leurs iniques Stratagèmes; mais les exemples en sont trop rares, pour que leurs complices en soient intimidés, & jusqu'à ce que de sages loix interviennent pour dissiper le concours de ces espèces de filoux privilégiés, les Academies de jeux seront toujours leur azile favori.

Ce n'est pas toujours dans ces lieux publics où ils portent leurs coups les plus dangereux: C'est dans les Parties secrètes, ou dans le tête à tête qu'ils proposent aux Novices



vices qu'ils ont l'art d'attirer dans des appartemens inaccessibles à ceux qui pourroient leur decouvrir le précipice que l'on a creusé sous leurs pas.

J'exhorterois bien les jeunes gens à ne jamais jouer; mais je sens trop combien ces exhortations seroient infructueuses si leur penchant étoit décidé pour le jeu. En supposant donc que ma morale leur soit inutile, je les exhorte au moins à se défier de ces hommes pervers que je viens de peindre & sous quel pretexte que ce puisse être à ne jamais jouer dans le particulier avec gens qu'on ne connoit point, eussent-ils même tout l'exterieur d'un demi-Dieu & la physionomie d'un Ange.

Qu'ils se méfient de leurs plus chers Amis: j'ai vû des hommes à qui l'on prodiguoit ce titre flateur, conduire au Sacrifice des joueurs frauduleux; ceux-mêmes qui avoient mis toute leur confiance en eux & qui ne les y conduisoient que pour se revêtir d'une partie de leurs dépouilles.

Malgré que le jeu des joueurs de profession du premier rang, soit franc & entierement affranchi de toutes fraudes, je crois devoir avertir les jeunes joueurs; ceux qui se livrent aux appas trompeurs d'un gain rapide & qui pour la première fois débun-
(tent

tent dans ce cercle perilleux ; que de quelque nature que soit le bonheur qui les accompagne, que cependant, ils risquent toujours de ne pas être les plus heureux.

Pourquoi cela, me diront-ils ? Est-ce que dès que le jeu est égalisé par la franchise & la bonne foi, la fortune de l'un n'est pas la même que celle de l'autre ? Oui ; mais cette fortune en partageant ses faveurs, les distribue toujours en plus grand nombre à ceux que la prudence guide, qu'à ces joueurs fougueux qui n'ont point de retenue, & qui ne savent pas distinguer les instans heureux, d'avec ceux qui ne le sont pas.

Un vieux joueur, par exemple, donnera le trente & quarante, il s'apperçoit que la passe n'est point en sa faveur, il modère son jeu : il ne hazarde qu'une somme modique, il attend que la chance se jette de son côté : en apperçoit-il l'arrivée, il couche plus gros, mais toujours par gradation, l'expérience lui a enseigné ce calcul secret. Le jeune homme qui l'ignore, n'écoute que l'emotion dont il est agité : il taupe tête baissée dans tous les coups que l'on lui propose : les vieux joueurs lui font coucher à leur gré l'argent qu'ils pressentent qu'ils vont gagner & cela par la chute des
cartes

cartes qui naturellement doivent tomber à leur avantage, puisqu'il en étoit déjà tombé plusieurs de suite, qui les avoient fait perdre.

Le jeune homme intimidé ou plutôt étourdi par les cris des vieux renards, fait tout ce que l'on veut qu'il fasse. A-t'il gagné? on le pique d'honneur, il est engagé à donner revanche: il l'a donnée; il perd: l'on se retire; l'on fait semblant de le plaindre & l'on finit par le consoler en lui disant que l'on rejouera le lendemain.

Le lendemain; même raffinerie d'un côté; même émotion & même étourderie de l'autre; & cela jusqu'à ce que ce jeune homme à force d'avoir vû de si beaux modèles, sçache après les avoir copiés, faire comme eux.

Mais si la Passion du jeu le domine, tous ces modèles ne lui serviront de rien? il les a vû; il les a étudié; quand il est de sang froid, il se promet de les imiter: mais dans la chaleur du jeu, il en oublie tous les traits, il faut gagner, il faut jouer, il joue sans relâche, il gagne sans reflexion, il perd sans retenue; & enfin il est ruiné sans ressources.

Si les jeunes gens sçavoient comme moi tous les dangers où ils s'exposent en entrant dans

dans

dans la lice des joueurs, ils retrograderaient bien vite & renonceroient pour jamais à cette frenetique passion. Mais où sont les Maîtres que l'on leur donne pour leur apprendre à éviter le peril où le jeu peut les conduire? A peine sçavent-ils en entrant dans le monde qu'il est des hommes qui n'ont d'autres revenus, que ceux que leur procure l'industrie du jeu; & que ces hommes sont plus dangereux à rencontrer que ceux qui dépouillent les passans au coin d'une forêt.

D'où proviennent les vertus, ou les vices, si ce n'est des soins ou de la négligence de l'éducation?

Voulez-vous, dirai-je, respectueusement aux Législateurs qui veulent prescrire des loix aux hommes faits: Voulez-vous qu'ils y obéissent? Prenez à l'exemple des Lacedémoniens le soin de l'éducation de la jeunesse. Faites des loix, pour que cette éducation soit uniforme; pour que les enfans apprennent en croissant, à soumettre les passions à la voix de la raison. Jusques-là ne tendez point à charger des chaînes les penchans ou les inclinations de ceux que vous gouvernez, ils trouveront le secret de les briser pour se précipiter dans le gouffre où la véhémence des passions les entraîne.

Conve-

Convendez leur, dirai-je encore: que puisqu'il n'est pas dans vôtre pouvoir d'arrêter un torrent dans son cours, que tout ce que vous pouvez faire pour que ses débordemens ne ravagent pas vos possessions, se réduit à construire de fortes digues; c'est à dire à établir une Police vigilante & qui ne s'appuye que sur la prudence la sagesse & l'équité.

Puisque vous ne sçauriez nier, que la passion du jeu est un mal incurable, ne précipitez pas la mort du malade, par des remèdes que l'humanité & la saine politique désapprouvent.

Tolerez les jeux de toutes les espèces, puisqu'il est moralement impossible d'extirper du sang des joueurs le souffre dans lequel cette passion prend son existence. Mais à l'imitation de vos prédécesseurs ne vous en tenez pas simplement à cette tolérance: mettez-y des bornes; assignez lui des limites; prescrivez lui des loix & enfin nommez lui des Juges & des Inspecteurs.

Si j'entrevois que par la défense ou la suppression des jeux on pût extirper & détruire la race des joueurs frauduleux, personne ne seroit plus intéressé à la solliciter que moi. La vengeance seule me serviroit d'Apollon: elle me dicteroit les Arguments
les

les plus forts. Je deviendrois un second Demosthène & j'oserois me promettre de persuader les Maîtres du monde, de défendre jusqu'aux jeux les plus innocens: Mais comme je l'ai déjà assez prouvé par des exemples, le mal est sans remede. Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des passions & l'on ne pourra jamais éteindre celles-ci, sans l'anéantissement des autres.

Je touche au but que je me suis proposé d'atteindre. Quelqu'objection que l'on me fasse, sur le sentiment où je suis, que le bien général doit prevaloir sur le bien particulier & que par conséquent il est de l'intérêt de chaque Etat de tolerer les jeux de toute espèce. Quelque raison, dis-je, que l'on veuille m'alleguer pour refuter mon opinion, je m'offre de la combattre par une raison encore plus forte, & que j'appuyeraï sur tous les exemples & les preuves dont j'ai déjà fait l'énumération & qui sont connus de toute la terre.

Les jeux, & sur tout ceux de hazard, sont préjudiciables au bonheur de la société publique: cette verité ne souffre point de contestation. Ergo, il faut les supprimer. A la bonne heure, si cette suppression pure & simple pouvoit retrancher du Corps de cette même société la foule des joueurs:



Mais comme leur existence ne sçauroit s'anéantir avec la défense des jeux, il est à présumer qu'ils braveront toujours une loi si contradictoire à la vehemence d'une passion dont il ne sont pas absolument les Maîtres.

Ce n'est donc pas les jeux, mais les joueurs frauduleux qu'il faudroit retrancher de chaque Etat. Quelle boucherie ne feroit-on pas, si l'on avoit projeté cette trop cruelle & trop inhumaine entreprise.

De quel autre moyen peut-on donc se servir pour prévenir les excès & les dangers dont j'ai déjà parlé, si non celui de la tolérance. Non pas une tolérance aveugle & sans subordination, telle qu'elle se trouve établie dans la plûpart des Pais que j'ai parcourus; mais une tolérance raisonnée; dirigée par un Tribunal suprême & soutenue par des Loix propres à la depouïller de tous les abus qui peuvent la rendre préjudiciable au bonheur & à la felicité d'un Empire, ou de quelqu'Etat que ce puisse être.

Dans la plûpart des villes d'Italie & à Rome même l'on tolere les lieux de débauche, où la pudeur & la continence sont sacrifiés à la passion la plus honteuse.

Combien de maux naissent de cette tolérance? il en naîtroient bien davantage, si elle n'avoit pas lieu. Mais les Législateurs
qui

qui en ont reconnu la nécessité, n'ont pas crû devoir l'établir, sans qu'il en provint quelque benefice au Tresor de l'Etat, & s'il n'ont pas rougis d'en faire une branche des finances ; pourquoi rougiroit-on de les imiter dans l'établissement de la tolerance des jeux de hazard ? Ce passage, n'est pas le moindre de cet ouvrage qui mérite d'être pris en consideration par les Ministres ou par les Magistrats à qui l'administration des revenus publics est confiée.

Je sçai d'avance que quantité de personnes repugneront à cette proposition ; & que tolerer des vices à prix d'argent, n'est pas une politique bien louïable aux yeux des Moralistes qui ne prêchent que la perfection des mœurs. Leur intention est bonne ; & qui n'y applaudit pas , annonce une ame bien corrompue, & des panchans bien criminels : Mais si les sermons de ces respectables membres de la Societé , ne produisent que des vœux superflus, pourquoi seroit-il défendu à une sage politique d'employer les remedes convenables à l'adoucissement des maladies de l'ame, lorsqu'il est visiblement démontré que leur guérison radicale est moralement impossible. Et enfin, pourquoi seroit-il défendu de faire payer à ces Malades volon-

taires des remèdes dont ils éprouveroient eux mêmes l'efficacité.

J'aurois pû grossir ce Volume de beaucoup d'autres tableaux. Peut-être auroient-ils fait voir dans un plus, tous les maux & les excès qui sont provenus de la suppression des jeux, sans qu'elle ait empêché les joueurs & particulièrement ceux qui ne vivent que de fraudes & de supercheries, de continuer leur détestable profession. Mais comme il est peu de ces sortes d'exemples qui ne se ressemblent, je finirai par le récit de l'aventure suivante.

En Allemagne, la Regence d'un Prince très respectable par son rang & par sa dignité ecclésiastique ayant aussi fait défendre les jeux de hazard dans les Etats de S. A. E. s'imaginait sans doute que les joueurs se conformeroient à l'ordonnance & que dans une ville de médiocre grandeur il leur seroit moins facile de se cacher que dans la Capitale d'un grand Royaume.

Le jeu y avoit été toléré, & par conséquent y avoit engendré nombre de ses partisans. L'on ne se défait pas d'une passion enracinée jusques dans la moëlle des os, aussi facilement que d'un vieil habit. Les joueurs un peu aisés, trouvèrent à W qui n'est qu'à deux lieues de là, un azile assuré
&

& dans lequel ils pouvoient à peu de frais braver le ressentiment des Juges de police de la ville de M..... Les Etudiens de l'Université, n'eurent pas moins de genie pour se procurer des retraites inaccessibles à ceux qui auroient voulu les surprendre les Cartes à la Main. Et les Officiers de même que les Bourgeois, trouvèrent en payant des appartemens où la passion du jeu pouvoit figurer route à son aise. De sorte que tous jouerent & jouent encore avec plus de chaleur & plus de dangers qu'avant la publication de l'ordonnance.

L'on me dira peut-être que depuis que l'on ne joue plus aux jeux de reste, dans le Caffé de M... que les jeunes gens trouvent moins facilement les occasions de faire des pertes considérables & préjudiciables à leurs familles. Cela est vrai; mais ce n'est que pour leur faire payer plus chèrement les difficultés qu'ils ont à surmonter, pour satisfaire leur passion. D'ailleurs ces difficultés ne leur content que de très légères peines. Font-ils paroître soit en jouant au Billard, soit en prenant leur Caffé, quelque monnoye, ils reçoivent incontinent le mot du guet, le nom de la rue & de la maison où gît le secret qui doit les ruiner. Aux promenades, aux assemblées & même dans les Egli-

ses, les espions de Messieurs les joueurs ne s'endorment point, ils connoissent d'ancienne date, ceux qui avoient un penchant décidé pour le jeu, ils les abordent; ils les sondent adroitement; & ils sçavent bientôt si leur inclination pour les belles parties, n'a pas dégénéré en bonne conduite, ou si depuis le tems que les jeux ont été supprimés ils ont désiré la découverte de quelques tripôts? Tout ce que je viens de dire ne regarde que les Bourgeois & les Etrangers. La Noblesse a une salle qui lui est consacrée & où elle n'est point gênée dans ses passions, non plus que dans ses volontés.

Si la conduite des Officiers de la Garnison & des Bourgeois est sujette aux termes de la loi, ils sçavent bien s'en affranchir quand ils le veulent. Les auberges ou les cabaretiers, qui se croient tant soit peu protégés, ne refusent point un appartement aux joueurs qui débutent par faire une grande dépense, ils se font même un devoir de les couvrir contre toute surprise.

Le fils d'un riche Négociant de F étoit venu à M pour s'y embarquer, & passer en Hollande. Deux joueurs frauduleux ayant fait cette riche découverte, ils eurent le courage de proposer à un ami de ce jeune homme de le conduire dans leurs filets,

filets, & celui-ci la lacheté de leur obéir afin d'avoir part à sa dépouille. Cette trame d'iniquité fut si bien ourdie, que de deux cents ducats que ce voyageur possédoit, il ne lui en resta qu'autant qui lui en falloit pour son embarquement & sa nourriture jusques à Rotterdam, c'est à dire sept ou huit ducats tout au plus. La scène se passa dans une des meilleures auberges de M Les principaux acteurs sortirent bien vite de la ville : & l'apprentif négociant éprouvât que la suppression des jeux de reste, lui avoit été plus fatale, que n'auroit pû l'être la tolérance de ces mêmes jeux.

Lorsque cette tolérance avoit lieu, on jouoit ouvertement ; les joueurs frauduleux étoient trop éclairés par la multitude, pour oser tendre leurs filets en public. On se défioit davantage du tête à tête ; on avoit moins d'ardeur pour le jeu, & plus de ressource pour regagner ce que la fortune avoit fait perdre. Depuis que les jeux ont été prohibés les jeunes gens sont infiniment plus exposés à tomber entre des mains frauduleuses, qui ne laissent à ceux qu'elles ont dupé d'autres ressources que le repentir.

Avertissez un jeune homme de famille qui cherche à jouer & qui vous demande où se fera la partie des pièges qu'on lui ten-

dra ; employez toute l'éloquence de Cicéron pour l'empêcher de s'y trouver : il vous répondra qu'il sçait se tenir sur ses gardes ; qu'il a des bons yeux ; & que l'un de ses amis lui a déjà montré tous les tours d'adresse de Messieurs les Brelandiers frauduleux ; qu'il ne risque rien de ce côté là ; votre sermon ne fait que redoubler son ardeur ; enfin il découvre le temple d'iniquité ; la fraude pare l'autel ; les cris des sacrificateurs l'intimident, on lui frappe sur l'épaule, il se retourne, les cartes qu'il venoit lui même de mêler sont escamotées, & il est ruiné sans avoir pû profiter des lumieres de son ami. Il ne s'en prend qu'à son étoile infortunée parce que son amour propre lui fait croire que rien ne s'est passé, que selon les regles de la bonne foi.

En supposant qu'un joueur de probité soit assez clairvoyant pour éviter les pièges trompeurs des joueurs frauduleux. Aussi-tôt qu'il met le pied dans un lieu clandestin consacré au jeu, il peut compter qu'il n'y est pas entièrement à couvert de dangers, si sa bourse y évite le naufrage, il doit craindre pour sa vie, ou pour quelque affront sanglant.

L'un de ces hommes éclairés sur les manœuvres dont il est question, qui en abhorroit

roit la pratique, & tout à fait étranger à M entra dans une hotellerie où pend pour Enseigne la ville de F il s'étoit placé dans l'appartement destiné à la réception du premier venu; l'hôtesse l'engagea poliment de passer dans un salle qui étoit située sur le derrière du Corps de logis, où elle lui dit qu'il trouveroit bonne compagnie. La curiosité lui ayant fait acquiescer à la proposition, il y trouva des Officiers, des Etudiants, & quelques Bourgeois.

Ces Messieurs en étoient à se demander à quel jeu ils s'amuseroient, lorsque le Lieutenant T . . . tira de sa poche pour environ un demi-Louis d'or de monnoye qu'il posa sur la table pour en faire une banque de Pharaon, il fit voir aux spectateurs quatre Ducats, qu'il remit aussi-tôt dans son gousset après leur avoir dit, que s'il perdrait la monnoye il avoit encore de l'or. Cet appas trompeur séduit ordinairement les novices & leur fait hazarder de plus grosses sommes: mais ce n'est que pour mieux les duper; ce n'est qu'une amorce dangereuse où les vieux joueurs ne mordent pas; parce qu'ils sçavent bien que si le Banquier perd sa monnoye, il trouvera assez de pretextes pour se retirer. Mais là perd-il jamais cette monnoye? les exemples en sont trop rares pour

pouvoir être cités : il triple bien plus souvent l'argent qu'il expose qu'il ne le perd, & quel avantage n'a pas un Banquier, & surtout un Banquier de tripot clandestin.

Celui-ci sçavoit déjà qu'il ne perdrait pas. Il feignit d'abord les yeux & le langage d'un homme à qui le vin avoit fait perdre la raison, mais il ne faisoit que feindre; pas une carte perdante ne lui échappoit. Deux jeunes Etudiens qui pontèrent à sa banque n'y gagnèrent sûrement pas. L'Étranger sçût si bien ménager son jeu qu'il commença par gagner quelques piéces de six sols, ce qui indisposa beaucoup contre lui Mr. le Banquier & son croupier le Sieur P.... mais tout ressentiment cessât lorsqu'on lui eût regagné l'Ecu de six francs que la banque avoit perdu contre lui. On pourroit grossir la somme, mais la vérité doit prévaloir. Vers le milieu de la partie arrivèrent deux hommes qui feignirent de perdre quelque monnoye. L'un d'eux eût très soin d'apprendre à l'assemblée qu'il étoit Officier (*) au service de il le repeta assez souvent, pour qu'on ne pût pas l'oublier. Sous prétexte de n'avoir que de l'or, il

(*) C'étoit un Officier Reformé ou plutôt congédié sans pension pour sans doute n'avoir pas eu la conduite la plus rigide.

il se fit marquer avec de jettons pour environ deux Louïs d'or. Le Banquier voulant être payé, il s'éleva une dispute qui déterminâ celui-ci à cesser de tailler; tout ceci paroïssoit être fait à la main & à dessein de ne pas donner aux perdans leur revanche ou le tems de regagner ce qu'ils avoient perdu. Mais les Etudians s'étant retirés, le bruit cessa, & Mr. le Banquier en partageant avec son Associé le gain qu'ils avoient fait, parût aussi sobre & du même de sang froid que le seroit un homme à-jeun.

Le jeune homme qui servoit de second à l'Officier qui avoit fait semblant de pointer à crédit, n'étoit point inconnu à l'Etranger, il l'avoit vû dans des assemblées non suspectes, & chez Mr. le Comte de B..... à qui il servoit quelquefois de Secretaire. Jamais physionomie ne fut plus trompeuse. Sa famille étoit honorable; mais il la dèshonoroit autant par ses mœurs, que par les manœuvres iniques dans lesquelles il trempoit de concert avec les joueurs frauduleux.

L'Etranger ne l'avoit point encore soupçonné de malversation, il s'étoit placé à côté de lui comptant s'impatiser avec un homme de probité, mais il ne resta pas long-tems dans cette erreur. H..... eut bientôt le soin de l'en tirer. Le Lieutenant T..... avoit

avoit exposé devant lui des dez à jouer, H s'en étant emparé, l'Etranger par un principe de bienveillance l'avertit amicalement de ne point s'en servir, sans auparavant les avoir examinés; mais sur le refus que lui fit H de les lui laisser visiter, il commença à soupçonner, que ce jeune homme n'étoit pas apprentif dans les tours d'adresse des joueurs de contrebande. Pour mieux se convaincre de la vérité du fait, il attendit que ce jeune homme eût proposé le passe-dix; & voulant jouer contre lui une petite pièce de monnoye, H la refusa & lui proposa de masser ou de tenir le jeu en sa faveur; à quoi consentit aisément l'Etranger, qui n'avoit en vuë que de s'assurer de la fidélité ou de la fausseté des dez. H passa, & par conséquent l'Etranger devoit avoir gagné; mais ce Maître fripon s'emparant de l'argent, nia formellement la proposition que lui même avoit faite. Cette première & trop grossière friponnerie développoit assez le fond du caractère d'H l'Etranger devoit en rester-là; mais il vouloit s'éclaircir des allans & des aboutissans de cette frauduleuse manœuvre; ayant attendu que ce filou eût cessé de jouer, il se saisit des dez avant qu'il pût les escamoter & en substituer d'autres. L'Officier Reformé

formé taupa pour la petite somme que l'Etranger mit au jeu : Celui-ci passa trois fois, ce qui lui devoit rapporter sept fois la même somme, mais H..... prenant la parole vouloit persuader l'Etranger de continuer de jouer : à quoi celui-ci repondit, *qu'il sca-voit assez par experience qu'il étoit le Maître de quitter quand bon lui sembleroit. Vous ne m'apprendrez rien là dessus*, ajouta-t-il poliment, *je suis d'ailleurs assez vieux pour pouvoir être votre Père.....* Quoique ce propos dit avec toute la circonspection possible, n'a rien en soi qui puisse blesser la délicatesse d'égal à égal, cependant H..... se levant tout en colère & vomissant les imprécations les plus outrageantes, se mit en posture de vouloir coleter l'Etranger ; celui-ci aussi étonné qu'on puisse l'être, recula jusqu'au près du mur, mais naturellement irrité d'un procédé si déplacé lorsqu'il se mettoit à même de faire face à son ennemi, le Lieutenant T..... & trois autres le saisirent & se jetterent à la fois sur lui. Il fut cependant assez fort pour se débarasser de leur main, & quoiqu'il n'eût pour toutes armes qu'une canne, il trouva le moyen de se faire jour au travers de plus de dix personnes & d'obliger la Maîtresse de cette Auberge pour ne pas dire de ce coupe-



coupe-gorge de lui ouvrir la porte de la Rue. Cette Femme & ces deux filles qui avoient assisté à cette scène, bien loin d'avoir tenté de la faire cesser, sembloient se delecter de plaisir, en voyant insulter & en insultant elles mêmes l'Etranger. Celui-ci doublement irrité crût qu'en portant ses plaintes à l'Officier de Garde qu'il en seroit écouté.

A peine eût-il prononcé le nom de l'Auberge, que cet Officier violant à la fois son devoir & le droit des gens fit arrêter le Plaignant, en le menaçant de le faire charger, s'il proféroit une seule parole? il prit donc le parti le plus convenable, c'étoit celui du silence. Mais cet Officier, son Lieutenant, son Enseigne & le Sergent, étant rentré dans le Corps de Garde des Soldats où l'Etranger avoit été mis aux Arrêts, non seulement ces Messieurs vinrent lui signifier qu'il étoit prisonnier, mais encore l'insulter par les invectives les plus outrageantes. L'Etranger n'étant point accoutumé à prodiguer des titres superflus s'étoit borné au mot de Monsieur, en parlant à ce Capitaine, sur quoi celui-ci, prenant feu & se livrant à des emportemens frénétiques, menaça son prisonnier de lui faire donner la Bastonnade, pour, disoit-il, l'avoir insulté & ne lui
avoir

avoir pas donné le titre qui lui appartenoit.

„ *Que veux tu dire, par le mot de*
 „ *Monsieur ?* lui dit-il ; *cela est bon en*
 „ *parlant à un faquin tel que toi, c'est*
 „ *à un Savetier, à un Manan à qui l'on*
 „ *peut donner ce titre-là : Apprens que*
 „ *je suis Capitaine & qu'en me parlant,*
 „ *tu dois m'appeller, Monsieur le Capi-*
 „ *taine.* “

Ce Monsieur le Capitaine repeta si souvent la même leçon, que l'orgueil personifié se seroit moqué de lui s'il eût assisté à ce sermon impertinent.

L'Etranger qui n'étoit pas le plus fort & qui voyoit que cet Officier avoit bû plus d'une rafade, craignoit avec assez de raison l'exécution de la menace. Il s'excusa autant qu'il pût sur les usages de son País, qui ne souffroient pas d'autre Epithète en parlant à quelqu'un que celle de Monsieur; qu'au reste s'il l'ordonnoit, qu'il l'appelleroit, Monseigneur, votre Excellence, & lui donneroit tous les Titres qu'il lui dicteroit.

Non, non, repondit brusquement Mr. le Capitaine, je ne veux que celui qui m'appartient, & je devrois te punir sevérement

ment de ne me l'avoir pas donné, quand tu as commencé à paroître devant moi.

Que dire & que penser d'un procédé si contraire aux loix de l'humanité & de l'équité; & cela en présence d'une garde de plus de soixante hommes, sans qu'un seul en fut revolté?

L'Etranger soupçonnât aisément que toute cette foule témoigneroit contre lui, ce qu'il plairoit à Mr. le Capitaine de déposer. Ce dernier & ses Camarades après être resté une demie heure dans leur Corps de garde revinrent encore auprès de leur Prisonnier, pour l'insulter de nouveau. Après quoi Mr. le Capitaine H le saisissant par le bras, lui fit brusquement cette question: Eh bien! veux-tu rester aux Arrêts; ou veux-tu te retirer chez-toi? & sur ce que l'Etranger vouloit lui représenter les difficultés qu'il auroit de rentrer dans son logis à une heure induë. Allons Caporal, s'écria Mr. le Capitaine, donnez moi votre bâton, je vais apprendre à ce Coquin-là à vouloir rester aux Arrêts malgré moi. L'Etranger lui ayant dit d'un ton assez résolu de ne pas frapper, Monsieur le Capitaine s'en tint à la menace; mais l'ayant saisi par le Collet, il le tira de force hors du Corps de garde
en

en lui signifiant de rentrer chez lui. Il fallut obeir.

Tandis que cet infortuné frappoit à la porte de son Auberge, ce même Monsieur le Capitaine, quittant son Poste, vint le joindre pour lui demander ce qu'il se dispoſoit de faire le lendemain, & s'il porteroit des plaintes contre l'Hotelleſſe de la Ville de F qu'il y avoit envoyé une Patrouille; que l'on n'y avoit trouvé perſonne, & que s'il diſoit la moindre choſe qui fut préjudiciable à cette honnête femme & à ſes deux aimables filles, que lui & ſes Amis lui en donneroit le dementi. L'hôte de l'Etranger s'étant mis à la fenêtre, Monsieur le Capitaine ſe retira.

Il étoit faux qu'une patrouille avoit été envoyée chez cette méchante femme; mais il étoit bien vrai que trois des Officiers de ce même Régiment qui s'étoient trouvés chez elle lors de la querelle s'étoient rendus en ſortant par une Porte de derriere, au Corps de Garde de Mr. le Capitaine & l'avoient mis dans leur interêt. L'Etranger en étoit encore à attendre qu'on lui ouvrit, quand l'Officier Reformé dont on a déjà parlé, vint le joindre en lui demandant bruſquement d'où il venoit ſi tard? le premier lui ayant repondu, qu'il ne l'ignoroit

M

pas,

pas , puisqu'il s'y étoit trouvé , cela n'est pas vrai , repondit l'autre , je ne vous connois pas. H parut au même instant , & niant aussi n'avoir jamais vû cet Etranger non seulement l'accabla d'injures les plus outrageantes , mais sans en avoir aucun sujet lui allongea par derriere un coup de baton sur la tête , après quoi lui & l'Officier prirent la fuite. Ceux-ci avoient armes , l'Etranger n'en avoit point , que faire en pareille circonstance ? Le lendemain celui-ci ayant consulté , un homme sensé sur le parti qu'il devoit prendre. Voici à peu près ce qu'il lui repondit.

„ Il y a déjà plusieurs années que je
 „ demeure dans cette Ville : La justice,
 „ comme presque par tout ailleurs y est
 „ lente & tardive , & ce n'est pas aux Etran-
 „ gers à qui elle s'accorde le plus promp-
 „ tement. Vous serez seul contre tous &
 „ tous contre vous , & en supposant que
 „ la justice de votre cause puisse percer au
 „ grand jour , il vous en coûteroit toujours
 „ de grands frais & beaucoup de tems-
 „ perdu.

„ La femme chez qui vous avés été in-
 „ sulté , est protégée par des Nobles du
 „ premier Rang , à qui ces deux filles ne
 „ déplaisent pas. Quantité d'Officiers &
 „ des

» des Brelandiers de toutes les façons, té-
» moigneront en sa faveur; & supposé qu'on
» lui fasse payer une Amende; c'est toute
» la satisfaction que vous en aurez, sans
» qu'il vous en revienne le moindre dédo-
» magement.

» Il y a quelque tems qu'elle fut con-
» damnée à payer cinquante ecus, elle ne
» fit qu'en rire avec ceux qui la payent pour
» y établir ces parties clandestines, dont
» beaucoup de jeunes gens sont la dupe.

» Il y a environ trois semaines qu'un
» jeune homme reçût un coup de couteau
» de chasse sur la tête dont il fut dange-
» reusement blessé, qu'en est-il arrivé?
» qu'il a été obligé de payer le Chirurgien.
» Il avoit cependant porté ses plaintes &
» fait entendre des témoins irrécusables. «

Les loix ne permettent pas aux particu-
liers de se faire justice eux-mêmes: Mais
si elles s'endorment sur les délits les plus
punissables, est-il étonnant que ces parti-
culiers froissés & molestés aient recours à
la vengeance, & que tout un peuple ne
se livre aux excès les plus sanglants? Voyez
les Corfés; si la Justice de quelqu'uns des
Commissaires qui les ont gouvernés, ne
s'étoit pas vendue au plus offrant, ils n'au-

roient pas appris à se venger eux-mêmes de leurs ennemis, le poignard à la main?

Il est des exemples vivans d'une sage Legislature, c'est dans les treize Cantons qu'on peut apprendre à les imiter. Mais vouloir protéger le coupable & faire taire sans satisfaction; les plaintes de l'Innocent opprimé, c'est à la fois encourager le criminel, & d'un innocent en vouloir faire un coupable.

Qui sçait si l'Etranger dont je viens de parler, oubliera généreusement l'atrocité du procédé d'H Je ne voudrois pas être à la place de ce dernier.

Quant à la conduite de Mr. le Capitaine, c'est à ses superieurs à l'applaudir ou bien à la désapprouver. Elle offense bien plus grièvement l'Etat, & le Regiment entier de Mr. le Comte de L. qu'elle n'a outragé l'Etranger qui en a essuyé toute la dépravation.

Quand une licence de cette espee reste impunie, parmi les Troupes, elle en autorise bientôt une autre, & de licence en licence la Discipline se relache; le service s'ammolir; & ceux qui le font deviennent ordinairement les premiers ennemis d'un Etat. Si l'on ne m'en croit pas que l'on se refouviennne des Vêpres Siciliennes.

Si je pouvois à force d'exhortations engager les jeunes gens à ne jamais jouer & sur tout aux jeux de hazard, je ne cesserois pas sitôt la morale que je pourrois employer à cet effet ; mais je le sçai, tout sermon devient inutile, quand la Passion domine sur les sens & sur l'esprit. De faux Amis, & que pourtant ils croient sincère, leur montrent en perspective un gain rapide à faire, ils leur citent la fortune brillante qu'un tel a faite par le jeu : ils les entretiennent de son Equipage de la Magnificence de ses meubles de la richesse de ses habits de la delicateffe de sa table & de la foule de ses plaisirs. Delà viennent les tentations & de celles - ci bien souvent la perte de leur fortune & de leur réputation ; mais en supposant qu'ils ne puissent pas vaincre un si funeste penchant, je les exhorte bien sincèrement à ne jamais mettre le pied dans des coupe-gorge tels que celui dont je viens de parler. Qu'ils ne s'attendent pas à un meilleur traitement que la plûpart de ceux qui y paroissent pour la première fois avec l'intention d'y gagner. Souvent on ne se contente pas d'en vouloir à leur argent, on attend même à leur vie ; oüi à leur vie, si on les soupçonne de vouloir se plaindre des cruels procedés qu'on leur fait essuyer, ou



de revèler les friponneries atroces qui s'y pratiquent sous mille couleurs différentes & dont eux mêmes auroient été la victime. Qu'ils sçachent de bonne heure, que les politeſſes les plus marquées qu'on leur fera dans ces tripots clandestins, cachent le mépris le dédain & les insultes mêmes les plus outrageantes. Que si on leur propose un verre de vin, que ce vin sera mixionné avec des drogues sulphureuses, pour leur faire perdre l'usage de la raison & les empêcher de voir les filets qu'on leur tend. Que si l'on y produit des Dez francs, qu'ils seront bientôt escamotés & metamorphosés en des Dez qui serviront à leur gré les joueurs contre lesquels ils auront la foiblesse de joüer. Qu'il en est de deux espèces, les uns plombés du côté des As, & d'autres du côté des six; que les premiers font gagner, mais que l'on aura bien soin de ne leur laisser toucher que les seconds qui font perdre presque autant de fois que l'on s'en sert. J'ai vû des fripons assez osés pour en produire qui avoient deux faces de six points chacun, mais c'étoit vis-à-vis des yvrognes. Qu'ils apprennent aussi que les cartes dont on se servira ne seront pas plus fidèles; que les unes seront pipées ou mar-

quées

quées par des points imperceptibles & dont les joueurs seuls connoissent la position. Que d'autres seront savonnées, & d'autres passées au sandrac afin que par le tact, on puisse les connoître & les tirer à coup sûr, pour faire perdre le Novice qui aura la simplicité de donner dans ces pièges trompeurs. En voici un, dont peu de jeunes gens se défient. C'est de gagner une première fois & même une seconde, une somme assez considérable pour les engager à revenir fréquemment dans ces refuges d'iniquités. Lorsque les joueurs frauduleux ont scû adroitement faire usage de ce stratagème, on auroit beau prêcher, l'on ne persuaderoit jamais un novice, que cette amorce est la plus dangereuse qu'on ait pû lui présenter. Il a gagné, cet Argument est trop éloquent, il faut en conclure avec lui que la droiture & la bonne foi ont été de la partie. Mais qu'il ne s'y méprenne pas, ce n'est que pour mieux enraciner dans son cœur la folle passion par laquelle, après s'être ruiné, il courra à sa perte par des sentiers encore plus funestes que par le jeu.

Aura-t'il perdu en jouant, on lui proposera, si on lui en croit les moyens, de faire jouer à son tour ou de s'associer avec un tel, qui a la reputation d'être heureux,

mais ce Tel d'intelligence avec l'ami de ce jeune entêté, fera malheureux à dessein cette fois-là, & il ne restera à celui-ci que le regret d'avoir suivi un faux-conseil. Il lui reste encore une ressource ; mais son honneur & sa conscience lui crient de renoncer plutôt au jeu, que d'y avoir recours ; l'avarice ou si non une nécessité absolue les fait taire ; plus de délicatesse ; plus de pitié, il faut en traiter d'autres comme on l'a été soi-même. Il a commencé par être dupe, il veut finir par être fripon. Que devient-il après ? l'opprobre des honnêtes gens & l'Execration du genre humain. Enfin il se dérobera à sa famille, il s'expatriera, il ira courir de foire en foire, il ira à la faveur d'un extérieur riche & brillant attendre dans les plus fameuses hôtelleries les passans : & là assisté de l'un de ses confrères il leur proposera une partie de piquet, ou le jeu pour lequel ils seront les plus inclinés, il les ruinera jusqu'à les obliger de faire cent lieues à pied, ou peut-être de s'aller noyer. Il est des exemples de l'un & de l'autre de ces deux extrémités, ah ! combien en est-ils par lesquels les auteurs de semblables fatalités, aient subi le supplice qu'ils méritent ? pas un : ou du moins combien en est-ils, qui aient reçûs

un chatiment assez sévère pour imprimer de la terreur à leurs complices? très-peu.

Si les Ministres des Princes; si les Magistrats des villes qui ont oppinés pour la suppression des jeux de hazards, eussent été persuadé autant que je le suis que cette suppression a causé & causera infiniment plus de maux à la société civile, que ne pourroit le faire la Tolerance de ces mêmes jeux, si, dis-je, ils, en eussent bien pesés le pour & le contre, je ne doute pas qu'ils eussent préférés la Tolerance à la suppression. Tout ce que je vois en perspective c'est que la plus grande Partie de ces sages dispensateurs des loix, seront tôt ou tard obligés de remettre à l'égard de l'objet dont il est question, les choses sur l'ancien pied. Naples à commencé, peut-être Paris achevera, ou quelqu'autre capitale & dont les autres Etats suivront l'exemple. Mais en retablissant cette Tolerance je me figure d'avance qu'ils le feront avec autant de circonspection que de Prudence, afin que de ce mal absolument nécessaire, il n'en dérive pas les abus qui en faisoient & qui en font encore un mal insupportable. En effet si je passe en revue les Pais ou les Villes qui jouissent encore de cette Tolerance, quelles defectuosités n'y vois-je pas? Le jeu ou la fureur de



jouer est une Passion, n'a-t'elle point de bornes, ne lui prescrit-on point de loix, ni de discipline, ses excès & ses débordemens engendrent mille facheux incidens, qui multipliés deviennent les sources d'une multitude de maux.

J'arrive à Turin, on y jouë par tout, sans distinction de lieu, & par tout il s'y éleve des disputes qui souvent se terminent le poignard à la main. Les joueurs frauduleux y sont moins dangereux qu'ailleurs parce qu'ils y sont en plus grand nombre, & que les uns font connoître les autres selon l'interêt qui les y obligent, mais ne sont-ils point interessés à la partie qui depouille un nouveau débarqué, ils y applaudissent par l'espoir de partager au gateau, ou par celui de glaner après la recolte.

Venise est peut-être l'endroit où les jeux & les joueurs sont les mieux assujetis aux loix d'une sage police, cependant on pourroit encore si on le vouloit donner plus de perfection à cet assujetissement.

Je viens à Banniere la liberté accordée aux Baigneurs de s'y rejouir chacun à sa guise y attire des joueurs de toutes les Classes & de tous les grades, j'y vois les gros joueurs devorer les petits & ensuite s'entre défier à qui sera le plutôt depouillé. A

Aix-la-Chapelle, parolis de ce que je viens de dire, & le sept & le va à Spa.

Passons à W....., j'y trouve un Caffé privilégié & consacré à l'assemblée des joueurs, mais les joueurs superintendans en supercherie se moquent du Privilège & vont à la R. . . . ou au C. . . . tendre leurs filets; le Maître de la première Auberge les exile, celui de la seconde les recèle; l'appas du gain lui feroit vendre son propre Pere, jugez du reste.

Je reviens au Caffé. Le Caffetier est l'un de ces hommes de qui l'on peut dire, qu'ils ont succès le lait de la probité & de l'humanité; plus capable d'obliger que de nuire, il ne connoît d'autre intérêt que celui qui lui revient par sa profession, enfin il est incapable de tremper dans les fraudes & les tours d'adresses de la plupart des joueurs qui occupent ses appartements; les Juifs surtout qui y viennent étaler des Banques de Pharaon sont les plus dangereux. Cette Nation on le sçait, bien plus ennemie des Chrétiens par la raison de l'intérêt, que par la différence de Religion, ne s'occupe qu'à machiner journellement les ressorts les plus subtils pour s'enrichir aux dépens des derniers.



L'on sçait l'histoire de leur sortie d'Egypte & du passage de la Mer rouge. C'est de-là d'où ils prétendent justifier tous les vols qu'ils font sur les Chrétiens. Pendant leur captivité au bord du Nil, Moÿse leur ordonna d'emprûnter les Vaisseaux d'or & d'argent & les meubles les plus précieux des Egyptiens, pour célébrer cette éclante fête, où devoit se donner le sanglant signal de leur delivrance, & il étoit dit que ces mêmes meubles & ces bijoux devoient leur tenir lieu de salaire, pour les travaux qu'ils avoient faits pendant leur esclavage.

Aujourd'hui cette nation se trouve encore une fois punie pour ses pechez, par le joug qu'ils portent parmi les Chrétiens, qui, disent-ils, les traitent en esclave & leur retiennent la terre promise qui leur appartient de droit selon les promesses que Dieu même, leur en a fait par la bouche de ses Prophètes. Après la venue du Messie, ils triompheront de tous les Peuples du Monde: toutes les nations tomberont dans leurs chaines, & subiront la loi du Talion. Mais en attendant leurs Rabbins divinement inspirés leur permettent à l'imitation des Juifs d'Egypte, de se payer par leur propre main, des prétendus travaux qu'ils font pour les Chrétiens & pour les Turcs, qui selon eux jouïssent des belles provinces,

vinces, où devroit regner despotiquement le Peuple de Dieu. D'où l'on doit conclure que toutes les fois qu'un Juif peut frustrer un chrétien de son bien, il croit n'acquiescer que le Patrimoine qui lui a été enlevé. Plusieurs d'entr'eux m'ont fait l'aveu pareil.

Il est vrai que cette credulité a conduit plus d'un Bourgeois de Jerusalem au Gibet, mais ne faut-il pas qu'il y ait parmi eux des Martyrs de la foy? *Süs d'Oppenheim* & tant d'autres qui sont placés dans la légende des Saints Juifs, & qui ont été martirisés par l'exécuteur des hautes œuvres, confirment cette vérité.

D'où viennent toutes les frauduleuses ou fausses Lotteries, qui inondent l'Allemagne & presque toute l'Europe, si ce n'est de la part des Juifs d'Amsterdam & de Londres?

L'Abbé La Coste condamné aux galères en France, pour avoir imité ces frauduleux Israélites, pourroit en donner une Liste bien complète, mais cette anecdote n'étant pas du ressort de cet ouvrage, je crois qu'il est dans l'ordre de la supprimer.

Au reste, les joueurs Juifs, ne sont pas plus à redouter que ceux des autres religions qui font métier de supercherie: excepté qu'en fait de fraudes & de tours d'adresse, ils sont plus subtils & plus adroits que les
joueurs

joueurs frauduleux, qui n'ont pas été circoncis.

J'en ai vû dans le Caffé dont je viens de parler, rendre plus d'une fois des pièges aux joueurs de bonne foi, fans que ni moi ni d'autres ayent osé les démasquer, attendu le Privilège dont ils jouïssent presque par tout, de faire autant de dupes qu'ils peuvent en rencontrer.

Ils ne se contentent pas de joüer les jeux de hazard tolerés comme on devroit les jouer & selon les règles qui y sont attachées ils en font aussi à leur gré ou plutôt à leur profit qui sont très desavantageuses aux joueurs qui ignorent celles qui ont été établies de tems immemorial.

Les Juifs dont je parle ne sont point des joueurs que la passion entraîne, ce sont de ces hommes modérés, qui ne donneroient pas une obole au hazard, il leur faut des coups sûrs.

Le Pharaon est une espèce de Lotterie, qui selon les Algebristes les plus sçavans doit rapporter vingt cinq pour cent à celui qui y fait jouer; ou à celui qui (pour parler le langage des joueurs) *tient la banque*. Ce jeu, ou cette Lotterie fixe la passion dominante de presque tous les joueurs & malgré qu'ils sçavent que l'avantage du Banquier englou-

engloutit peu à peu l'argent des pontes, cependant ceux-ci s'opiniâtrent à le préférer à des jeux où il y a plus d'égalité. Les juifs sont rarement du nombre des pontes, ou s'ils en sont, c'est avec tant de circonspection & de retenue, qu'ils y trouvent toujours leur compte : rarement ils y perdent des sommes considérables, & pour un qui se ruine à ponter, mille autres s'enrichissent à être Banquiers. De vingt cinq pour cent ils trouvent le secret d'en faire cinquante, non pas par des tours de friponneries, car alors, ce n'est plus jouer, c'est voler impunément : mais ils y trouvent cet avantage par les loix qu'ils imposent à ceux qui ont la foiblesse de jouer contr'eux.

Par exemple, ils feront une Banque, dont le fond ne sera que de trois ou quatre Louis d'or : La règle en ce cas-là, est de ponter aux douze sols tout au plus ; mais lorsque ils auront fait deux ou trois tailles à ce prix-là, & qu'ils verront leurs pontes déjà émûs, ils augmenteront du double ; & tel ponte qui voudroit ensuite coucher sur une carte, un ou deux écus à la fois, dans l'espérance de regagner la somme qu'il auroit perdu ne pourra pas le faire, ils lui refuseront insolemment cette liberté accordée par les règles même du jeu ; & par ce refus ils
s'assu-

s'affurent d'un gain certain de plus de cent pour cent, sans que le ponteur ose y trouver à redire. Manœuvre qui bien calculée est un véritable coupe-gorge pour les joueurs de bonne foi, & qui devrait être défendue à tous les joueurs sous peine de ne point exposer de *Banque de Pharaon*.

C'est aussi à cette nation que ce même jeu doit en Allemagne seulement un autre espèce d'inégalité; là voici. Un ponteur posera deux cartes, je suppose que ce soit l'As & le Roi, il couchera une somme en avant, en disant à la première des deux. Le Banquier amenera le Roi & l'As en même tems, & malgré que le gain de l'une de ces deux cartes, contrebalance la perte de l'autre, cependant, par la friponnerie la plus visible, il se saisit de la somme mise en avant, sous prétexte que le Roi a paru avant l'As; comme si la droite, devait avoir dans cet instant-là, une préférence sur la gauche.

La raison seule condamne les Juifs & leurs adhérens, mais l'ignorance & l'impunité les protège; les règles seules devraient prononcer l'arrêt: & comment pourroient-elles le prononcer quand il n'y en a point d'établies?

Non seulement par les loix que les Juifs imposent au Pharaon, tant à Weisbaden qu'à Schwalbach & ailleurs, la tolerance des jeux y devient onereuse & préjudiciable au Public-joueur. Mais aussi le devient-elle aux intérêts des Princes à qui ces contrées appartiennent. Les joueurs de bonne-foi se degoutent du séjour de l'un ou de l'autre de ces deux endroits ; ils abandonnent pour aller publier ailleurs les injustices qu'on leur a faite & le privilège qu'ont les Juifs d'en imposer à tous ceux qui ont la foiblesse de pointer à leur Banque, l'on court à Pirmont ou l'on prend la poste pour Spa.

Un autre désavantage que trouvent les Pontes de bonne-foi contre ces Hébreux, c'est dans le change de l'argent. Ces derniers exposent à leur Banque plusieurs sortes d'espèces ; ils ont bien le soin de se faire payer en bon or & en bon argent qu'ils mettent de côté, quand ils gagnent, & si le hazard fait qu'un ponte gagne à son tour, il faut combattre & disputer long-tems, & à la fin de la querelle se contenter de l'argent bas qu'ils vous donnent sous prétexte que tout argent passe au jeu.

Si quelqu'un à le malheur de jouer & de perdre contr'eux, ils ont l'effronterie d'insulter injurieusement à son infortune, par

des ris moqueurs & par des propos assez mortifians pour émouvoir les plus pacifiques. Si tout au contraire ces Juifs perdent seulement des bagatelles, ils cherchent mille chicanes à ceux qui les gagnent & j'en ai vû refuser même de payer ce que l'on avoit gagné légitimement. Ils s'attrouppent, ils crient, les faux sermens & les imprécations sont leurs avocats ; étant juges & parties comment ne gagneroient-ils pas leur procès ?

Ces Juifs ne viennent pas dans ces endroits privilégiés, seulement pour y jouer, ils y font plus d'un métier. Les Cannes à pommes d'or, les montres, les tabatières & les mouchoirs, y disparent assez souvent sans que l'on sçache à qui s'en prendre ; mais il est assez naturel de ne soupçonner que ceux qui ont fait banqueroute au scrupule & à l'honneur, par un principe de religion, comme je l'ai déjà remarqué ci-dessus.

Leur dernière profession, celle où ils font leurs grands coups & leur chef d'œuvre, c'est l'usure. Un joueur a perdu son argent, il lui reste des nippes, des bijoux, une montre &c. Un Juif est sa ressource la plus prochaine, il l'aborde avec un Diamant de cent pistoles, sur lequel l'autre lui en prête vingt ou trente tout au plus & à terme.

terme. Le billet ou le contract se passe sous sang privé pour six semaines; le Diamant ou les nippes qui sont engagées, ne sont pas retirées à l'écheance, Mr. le Juif se les approprie: on a manqué à sa parole; il lui falloit payer une Lettre de change; votre billet vous condamne sans appel; il faut s'en consoler, ou s'aller pendre: & le Juif seroit charmé que l'on prit ce dernier parti. Ce seroit selon lui un ennemi de moins contre la Nation Hébraïque, tel est son préjugé: & le mien seroit d'ôter à Messieurs les Hébreux, le Privilège de duper tous ceux qui ne sont pas circoncis.

Les joueurs baptisés, mais de la classe des joueurs frauduleux, ne sont pas les plus grands ennemis des Juifs dont je viens de faire la peinture, souvent ce sont leurs plus chers amis & les modèles qu'ils s'attachent à copier, aussi en voit-on beaucoup s'associer avec eux, & les épauler dans toutes les manœuvres que je viens de décrire.

J'ai vû un Lieutenant au service d'un Prince très respectable, même les outrepasser; dénier le paiement d'une somme, légitimement gagnée, prendre au collet celui qui vouloit être payé; faire main-basse sur lui & l'apostropher par les injures les plus outrageantes, & finir par ne pas le payer.

Ces scènes si souvent recidivées, s'accordent bien peu avec les intérêts des Princes, qui autant par sagesse, que par des raisons politiques tolèrent les jeux de toutes espèces dans leurs Etats.

Combien de tableaux ne pourrois-je pas ajouter à ceux que j'ai déjà faits ! pour prouver, que si la suppression des jeux de hazard est onereuse au bien public, la tolerance de ces mêmes jeux ne l'est pas moins, lorsqu'elle n'est pas resserrée dans les justes bornes qui doivent l'environner.

Récapitulez tout ce que j'ai dit contre la suppression & tout ce que j'ai allegué en faveur de la tolerance des jeux de hazard. Pesez les exemples que j'ai cité dans la balance de la raison, & jugez si j'ai tort d'opiner en faveur de la tolerance. J'aurois tort sans doute, si les Législateurs, en ordonnant cette suppression, eussent pû parvenir à faire executer leur Arrêt, au pied & à la lettre ; mais comme j'ai déjà assez prouvé, & peut-être trop souvent répété que cette suppression bien loin d'avoir éteint la passion du Jeu, n'a fait que l'enflammer davantage, je dis donc avec les Chinois & les Ministres les plus éclairés, que la tolerance sera toujours moins préjudiciable, que ne le seroit la défense à laquelle on n'obéira jamais.

mais. Parce qu'enfin le jeu est de toutes les Passions la plus forte, & que cette Passion ainsi que toutes les autres devant avoir son cours, il est moralement impossible de l'arrêter, sans qu'il en arrive mille inconviniens préjudiciables aux intérêts publics ainsi qu'à ceux des particuliers.

Je fais des vœux bien sincères pour la correction des mœurs, & la plus haute perfection de l'espèce humaine. Je voudrois que tous les hommes prissent dès cet instant la résolution de ne plus jouer; mais trop certain que mes souhaits sont superflus, je dois en venir au seul remede nécessaire pour adoucir le mal, & non pas pour l'empirer.

C'est l'ordre qu'il faut établir, & les loix qu'il faut donner, en accordant la Tolérance des jeux de hazard.

Je vais ébaucher cet ouvrage délicat. Une plume plus sçavante sans doute ne dédaignera pas d'y mettre la dernière main, & de le rendre plus parfait.

Pour éviter le Galimathias & la confusion de la plûpart de ceux qui s'avisent de donner des Conseils, je vais me supposer en place & en autorité de pouvoir faire executer ce que je vais dicter relativement à l'objet dont il est question.

Je me figure, pour un instant, que je suis le Ministre d'un Prince qui voudroit établir dans ses Etats la Tolerance des jeux de toute espece quelconque. Je me garderois bien de faire cet établissement sans qu'il en revint un bénéfice compétant au Tresor de mon Maître: Je voudrois mettre une forte d'impôt sur les folies des hommes, que la saine raison ne peut pas rendre sages. Partant de ces principe

1) J'établirais un Inspecteur General (*) qui auroit la Super-Intendance sur tous les joueurs & les Academies de jeux que je fonderois dans la Capitale & dans toutes les Villes, Bourgs & Villages où il pourroit y en avoir.

2) Cet Inspecteur seroit le President d'un Conseil que je composerois d'hommes intègres, d'entre les Nobles, les Avocats, & les Bourgeois, à qui l'Experience, la Pratique & la Theorie auroient appris à poster le jugement le plus juste, sur tous les cas qui seroient remis à leur décision.

3) A cet

(*) NB. Que ce qui peut s'exécuter en grand, s'exécute encore plus facilement en petit. L'auteur suppose un Royaume de grande étendue; un petit Etat peut entreprendre le diminutif.

- 3) A cet Inspecteur Général seroient subordonnés les Inspecteurs Provinciaux, & à ceux-ci les Inspecteurs particuliers de tous les lieux où il y auroit Academie de jeux.
- 4) Toutes ces Academies auroient des loix & des Règles uniformes, & auxquelles tous ceux qui les frequenteroient seroient dans la plus étroite obligation de s'y conformer, sous les peines & Amendes qui seroient prescrites contre ceux qui oseroient les violer ou y contrevenir.
- 5) Je ferois une Consultation générale, dans laquelle seroient admis, les vieux joueurs, *j'entens ceux de bonne-foi*, pour prendre de l'avis de chacun d'eux, ce que je croirois le meilleur, pour former ces mêmes loix & ces règles à établir & à publier dans les Academies dont il est ici question.
- 6) Pour éviter une multitude d'abus, je me garderois bien, à l'exemple de quelques Potentats, d'amodier ou de donner à ferme l'inspection des jeux: je voudrois que l'Inspecteur Général, & les Inspecteurs particuliers, fussent

comptables à la chambre des comptes de mon Souverain, des deniers qui proviendroient de l'Impot particulier sur les cartes, les dez &c. & du provenû des franchises ainsi qu'il en sera parlé ci-après.

7) J'établirais un Comptroleur Général des jeux, qui auroit une inspection particulière sur les Comptroleurs Provinciaux & ceux-ci sur les Comptroleurs des Academies, dont l'emploi des uns & des autres, seroit de veiller conjointement avec les inspecteurs non seulement à l'exécution des ordonnances, mais aussi à la regie des deniers qui proviendroient des taxes & impôts stipulés ci-après.

8) Dans la capitale, que ce soit *Rome*, *Paris*, *Vienne*, *Londres*, *Petersbourg*, *Amsterdam*, peu importe, j'établirais des Academies de jeu pour chaque Etat ou condition des personnes, pour la Noblesse, pour la haute Bourgeoisie & pour le commun peuple; & à mesure que le nombre des joueurs se multiplieroit, j'augmenterois à proportion celui des assemblées de jeu, afin que la trop grande multitude de monde n'apportât

portât point la confusion & le désordre.

- 9) Je fixerois les jeux de hazard qui pourroient se jouer dans ces Academies & je ferois défendre sous de très grosses Amandes d'y jouer par tout ailleurs.
- 10) Sous les mêmes peines je ferois défendre que des jeux de commerce l'on en fit des jeux de reste, soit par des paris, ou soit par des chances étrangères à ces mêmes jeux que l'on pourroit jouer dans les Maisons des particuliers comme cela se pratique par tout.
- 11) J'établirois un impôt de 20. Sols pour chaque jeu de cartes qui se consommeroit dans les Academies & 12. Sols pour chacun de ceux dont on feroit usage ailleurs. Chaque jeu de cartes feroit timbré sur l'as de cœur pour le premier emploi & sur l'as de carreau pour le second, bien entendu que la contrebande de même que la contrefaçon de ces mêmes cartes, seroient punies exemplairement.
- 12) Je mettrois pareillement un impôt & un timbre sur les dez & cela sous pareilles peines.



- 13) Outre les Espions gagez que j'emploierois, & qui feroient leur rapport à la chambre de l'inspection générale des jeux, les Inspecteurs Provinciaux auroient les leurs, & sur le rapport des uns & des autres verifiés sur de plus amples informations, je remedierois autant que faire se pourroit aux différens abus qui émaneroient de cette tolérance.
- 14) Les jeux de hazard qui se joueroient dans ces Academies seroient fixés à ceux-ci, le Pharaon, le Lansquenet, le Trente & Quarante & le Passe-dix. Chacun de ces jeux auroient leurs heures fixes, ou des appartemens séparés.
- 15) Il y auroit dans chaque Academie, un tableau des règles de chacun de ces jeux, qui décideroient de la valeur des coups & où tous & un chacun seroient dans l'obligation de se soumettre au rapport des Inspecteurs du Maître des jeux, ou de leurs substituts. J'ébaucherais ces règles cy-après.
- 16) Pour faire respecter les ordonnances & observer les statuts ou les règles de chaque jeu, il y auroit un garde d'ordonnan-

donnance revetu ou d'un uniforme ou d'une bandolliere sur laquelle seroient brodées les armes du Souverain, & dont l'emploi seroit de donner main forte au maître des jeux en cas de besoin.

17) Chaque Inspecteur & Controleur particulier seroient tenus de faire leur rapport & de rendre leurs comptes tous les mois à l'Inspecteur & au Controleur de leur Province respective & ceux-ci tous les trois mois à l'Inspection générale.

18) Chaque chef de famille auroit la liberté en presentant un mémoire à l'Inspecteur Provincial, de retirer, soit un fils, soit un Parent de telle Academie de jeu, où il se dérangeroit & de le faire consigner, de maniere qu'il ne pourroit plus y rentrer, sans une permission particuliere de l'Inspection Provinciale, bien entendu, que l'on entendroit les deux parties: afin que sous des pretextes spécieux on ne pût exclure de ces Academies ceux qui n'abuseroient point du Privilège d'y entrer, ou qui seroient majeurs & hors de tutele.

19) Cha-

19) Chaque Particulier qui voudroit entrer dans l'une ou l'autre de ces Academies & sur tout les Etrangers seroient obligé, de remettre au maitre du jeu *un Billet* sur lequel seroit couché son nom, ses qualités, demeure, & profession s'il en avoit, & pour lequel en payant *une fois pour toute un ecu*, il recevrait une licence ou permission d'entrée, bien entendu que le Maître du Jeu seroit dans l'obligation de le coucher sur le Registre qui seroit ouvert à cet effet.

NB. Combien de milliers d'Ecus entre-
roient dans les Coffres de l'Etat ?

20) Tous les autres jeux, les Lotteries particulieres de Bijoux, &c. le Biriby & autres, susceptibles des plus grandes friponneries seroient prohibés sous les peines les plus rigoureuses. On ne scauroit croire, combien les uns & les autres sont préjudiciables au public lorsqu'il y prend goût & qu'il s'y acharne.

Je pourrois m'étendre davantage sur cet Article, pour decrire les abus & les supercheries dont ces sortes de jeux & de Lotteries sont accompagnées, mais, voulant en-
tiere-

tièrement les bannir , je me bornerai à exhorter tous les peuples de l'univers de ne point donner dans les pièges qu'on leur tend sous l'appas des gros lots , ou des grosses sommes dont on leur fait espérer le gain sous ces beaux noms.

REGLES GENERALES POUR LE PHARAON.

AVERTISSEMENT.

Ce jeu comme je l'ai dit , est aussi avantageux pour les Banquiers qu'il est onéreux pour les pontes.

Les premiers ; selon les calculs de plus habiles Algebristes doivent avoir vingt cinq pour cent sur les autres.

Il est cependant des exemples où quelqu'uns de ceux-ci , ont eu aisés de fortune pour y gagner des sommes capables de les mettre à même de se retirer du jeu , & de vivre honnêtement. Mais pour un exemple de cette espèce , combien en pourroit-on alleguer qui ont été la ruine totale des pontes & sur tout de ceux , qui ne sçavoient pas se moderer en jouant à ce jeu-là ? Cependant

pendant malgré que la plûpart des pontes soient instruits du desavantage qui les accompagne, le Pharaon, est cependant le jeu favori & le plus recherché presque que tous les autres; il se joue par tout & se demande par les Personnes les plus respectables. Chacun croit être l'heureux mortel que la Fortune favorisera, & beaucoup s'y ruinent étant bercé de cette folle esperance.

Ce jeu a ces règles; mais la plûpart de Banquiers les ont outre-passées, & en ont fait, bien moins à leur gré, qu'à leur avantage.

Les règles sont faites pour les Fripons; mais les honnêtes gens les observent. Voici celles auxquelles on doit se soumettre à ce jeu - là.

- 1) Le Banquier en fixant la mise des pontes, doit déclarer le fond de la Banque. Si cette Banque est par exemple de cent écus, le ponte aura la liberté de ne pointer qu'aux pièces de trente sols & au delà jusqu'à la somme de cinquante écus & toute la Banque sur deux cartes, sans que le Banquier puisse lui prescrire d'autres bornes. NB. *J'ai déjà fait voir combien les Juifs & leur adberans ont falsifié cette règle*
au

au grand préjudice de ceux qui n'en étoient pas instruits.

- 2) Le Banquier aura le droit & le Privilège de mêler seul les cartes, pour éviter les subtilités de quelques pontes frauduleux; mais en les mêlant, il devra envisager de tems en tems le cercle des joueurs afin de ne point rendre son mélange suspect par une trop grande attention à fixer des yeux son mélange (*).
- 3) Il ne sera pas permis au Banquier de se servir deux fois de suite du même jeu de cartes, il ne pourra le reprendre que trois tailles après, & lorsqu'il aura servi six fois, le garçon du jeu, en remettra de neuves sur la table & qui se feront payées sur le champ.
- 4) Il ne sera pas permis au Banquier de tourner ni de changer les cartes & moins encore de les arranger à mesure qu'il

(*) NB. Qu'il y a eu certains pontes frauduleux qui sous prétexte de vouloir mêler ou de regarder les Cartes qui étoient passées ont eu l'adresse de coler deux cartes soit pour faire faire taille fausse ou soit pour friponner une Banque c'est pourquoi cette Regle a été faite.

qu'il les tirera. Il ne pourra pas non plus les jeter sous la table qu'à la fin de la taille, & il sera dans l'obligation de les tirer assez lentement pour que chaque ponte puisse faire son jeu à son aise.

- 5) Il sera permis à un ponte de prescrire au Banquier le tems qu'il exigeroit pour faire son jeu, pour vû cependant que le caprice & la mauvaise humeur du ponte ne portassent pas les choses à l'excès.
- 6) Tant qu'il y aura des cartes sur la table, c'entend celles des pontes, le Banquier sera obligé, sous peine de fausse taille de les tirer jusqu'à la fin (*).
- 7) Pour éviter toutes contestations, le Banquier ne pourra exposer que des pieces d'or & d'argent ou de la monnoye courante du Pays & de bon poids, & les pontes ne pourront pareillement en coucher d'autres sur leurs cartes.

8) Il

(*) On a vû mille disputes provenir du contraire de ce qui est dit dans cet Article & des Banquiers finir à moitié taille & refuser ensuite de payer des cartes qui avoient legitimement gagné.

- 8) Il ne sera point Permis aux pontes ni aux Banquiers , de jouer ou de faire jouer à credit , & toutes cartes qui ne seront pas marquées , ne seront pas payées.
- 9) Il ne sera pas permis aux Pontes , de changer les cartes qu'ils auront mises sur la table , sans la permission du Banquier.
- 10) Il sera libre au Banquier , de ne pas permettre que l'on corne ou que l'on plie les cartes , soit pour en faire des Paix ou des Parolis , &c. mais il ne pourra pas refuser que l'on charge ces mêmes cartes de la somme , dont il plairoit au Ponte de les charger jusques à la moitié de la Banque s'il le jugeoit à propos. Il lui sera libre de même de tenir ou de ne pas tenir la figure pure & simple (*).
- 11) Si un Banquier en tournant les Cartes, en jette deux du même côté, soit sur
la

(*) Le premier Article de cette regle a été fait pour éviter les tours d'adresse & de supercherie de certains Pontes frauduleux , & le second pour les raisons qui ont déjà été alleguées ci-dessus.



la droite ou sur la gauche ou dans l'entre deux des deux paquets, il sera censé avoir fait fausse taille.

12) Toutes les fois que le Banquier dépliera un nouveau jeu de cartes pour les mêler il sera tenu de les compter & d'accuser qu'elles sont complètes, si elles ne l'étoient pas, le Maître du jeu sera dans l'obligation de lui en fournir un autre gratis, & si vers la fin de la taille il en manquoit une, il seroit censé avoir fait fausse taille (*).

13) Il dépendra du Banquier d'avertir ou non les Pontes, lorsqu'il voudra donner la dernière taille, sans que ceux-ci le puisse obliger d'en faire de nouvelles.

14) Lorsqu'il s'élevera quelque contestation entre les Pontes & le Banquier, le Maître du jeu recueillera la pluralité des voix de ceux qui en auroient été les témoins & décidera la question en conséquence.

15) Il

(*) Cette Regle a été faite contre les Banquiers qui estamottent une ou deux cartes du jeu, dont ils se servent, lorsqu'ils pensent que ces mêmes cartes pourront devenir la carte favorite ou la carte routée.

15) Il ne sera point permis à un Ponte de poser une carte sur la table après que le Banquier auroit détaché celle qui doit tomber sur la droite, sous peine de ne pas être payé au cas que cette carte vint à gagner.

16) Lorsqu'un Ponte aura deux ou plusieurs cartes sur la table, & qu'il aura massé une somme en avant, si l'une de ses cartes vient à perdre & une autre à gagner, le gain de l'une contrebalancera la perte de l'autre tant pour la couche que pour la masse en avant, excepté que l'une de ces cartes vint en doublet, alors la moitié seroit pour le Banquier.

17) Aucun Banquier ne pourra refuser de jouer contre tous ceux qui se présenteront, sans qu'il y ait des raisons légitimes & qui seront alléguées par le Maître du jeu.

18) Lorsqu'un Ponte aura déclaré de faire fidelement son jeu, & qu'il n'aura pas payé ses cartes perdantes, il sera libre au Banquier de ne plus jouer contre lui. Mais s'il exige que ce soit le Banquier ou ses croupiers qui le fassent,



ceux-ci seront tenu de se conformer à la volonté du Ponte.

19) Il dépendra du Maître du jeu de fixer le tems que le Banquier devra employer en tirant les cartes & de le régler selon la volonté des Pontes, & non pas selon celle du Banquier.

20) Il sera libre à un Banquier de se faire relever par l'un de ses Associés; mais ni les uns ni les autres ne pourront tirer les cartes que par le milieu du jeu, au dessous & non pas au dessus du poulce & de maniere que chaque Ponte puisse s'appercevoir qu'on les tire fidelement.

Voilà à peu près les Règles principales & telles que je les ferois imprimer & afficher dans tous les endroits où se joueroit le Pharaon. Non seulement pour éviter toutes sortes de contestations, mais encore les supercheries qui peuvent se pratiquer, lorsque ces Règles ne sont pas religieusement observées.

Les Règles du Lansquenet & du Trente & Quarante se reduisent à ce que chaque joueur peut & doit tenir les cartes à son tour, je voudrois que l'on ne pût jouer au
second

second de ces jeux qu'avec deux jeux de cartes complets sans que les joueurs en pussent retrancher aucune.

A la table où se joueroit le Passe-dix, il y auroit un Garçon du jeu qui seul auroit le Privilège de toucher les dez & de les mettre dans le Corner des joueurs, & ce Garçon seroit responsable des coups, qui pourroient se faire avec des dez frauduleux.

Je voudrois aussi introduire un jeu qui de tous ceux de hazard est le plus égal & le moins susceptible de friponnerie. C'est en Angleterre où il fut inventé après la suppression du Lansquenet, du Pharaon & du Murmuni. C'étoit une espece de Roulette telle que je vais essayer de la décrire.

Une table ronde ou ovale de six pieds de diametre, avec un rebord d'environ six pouces élevé de quatre au dessus du fond; ce rebord étoit percé avec des trous d'un pied de distance l'un de l'autre où pouvoit passer une petite boule d'ivoire, noire ou blanche de la grosseur d'une petite noix, qui étant jettée par le joueur parcouroit le fond de cette table qui étoit garni de petites cases noires ou blanches & toutes un peu concaves: ces cases pouvoient avoir un pouce en carré; lorsque la boule noire ou blanche se fixoit dans une case de même



couleur on gaignoit ou si non l'on avoit perdu. Il faut remarquer que par la chute de cette balle elle parcouroit tant de circuits differens, que l'homme le plus adroit n'auroit jamais pû à force d'étude se promettre de rencontrer la même case (*).

Il n'en étoit pas de même de la roulette à Paris, les Garçons du jeu d'intelligences avec des joueurs frauduleux avoient substitué des bassins (**), dont les cases noires ou blanches & qui étoient en longueur, se referroient au gré de ceux qui faisoient tourner ces Bassins: de sorte que la Balle n'entroit que dans les cases où ces Maîtres fripons étoient sûrs de faire leur coup.

Après avoir fixé le nombre de jeux auxquels il seroit permis de jouer dans les Académies seulement & jamais ailleurs, j'établirais les Impôts qui devroient en revenir à l'Etat de la maniere suivante.

L'Impôt sur le Pharaon ne se prendroit pas seulement sur le produit des Cartes à 20 sols le jeu. Mais encore sur les gains de

(*) Ces Cases étoient à peu près comme celles d'un Damier, excepté quelles étoient un peu creuses & que de distance en distance il y en avoit deux ou trois blanches tout de suite ou deux ou trois noires.

(**) Ces bassins étoient de cuivre.

de chaque Banque de la façon que je vais l'expliquer.

- 1) Le fond de la Banque, dans chaque Académie de jeux, se formeroit de l'argent de tous les particuliers qui voudroient s'y interesser.
- 2) Il seroit libre de s'y interesser pour autant d'Actions qu'on voudroit en prendre, chaque Action seroit de cent Ecus.
- 3) En prenant un Action on payeroit un écu d'Impôt, & un pour cent sur le gain que rapporteroit cette même action.
- 4) Il y auroit un Regître & un Journal, où se coucheroient les sommes, qui formeroient le fond de la Banque, ainsi que celles du gain ou de la perte & de la dépense, tant pour les frais de loyer, feux, lumières &c. que pour les appointemens de ceux qui auroient des emplois du ressort de ces Académies.
- 5) Chaque Interessé ou Actionniste auroit la liberté de demander au teneur de livre la valeur de chaque Action, qui



varieroit selon le gain ou la perte que la Banque feroit chaque jour.

- 6) Chaque Action pourroit se négocier entre les joueurs seulement & dans l'enceinte de chaque Académie, sans que l'on pût obliger qui que ce soit de les recevoir en payement pour quelque dette que ce fût, excepté que l'acquéreur n'y voulut consentir de plein gré.
- 7) L'argent de la Banque seroit renfermé dans une caisse, à quatre serrures différentes, dont le Maître du jeu en auroit une, & les plus forts intéressés les trois autres.
- 8) Aucun des Intéressés ne pourroit retirer ses fonds que le premier Lundi de chaque Mois, que le partage se feroit au pro-rata du gain ou de la perte que la Banque auroit pû faire, mais il lui seroit loisible pendant le courant du mois de négocier ses Actions & de remettre sa quote-part sur lesdits fonds à qui jugeroit à propos de la recevoir.
- 9) Chaque Associé à la Banque aura le droit de tailler & celui de crouper ou de

de veiller à ce qu'il ne se fasse rien contre ses intérêts particuliers.

10) Pour éviter les disputes, ces Intereffés tireroient au sort à qui tailleroit ou croupperoit à son tour & à qui assisteroit à l'ouverture des Comptes, pour les arrêter & les signer conjointement avec le Controleur de chaque Académie.

11) Si le produit d'un écu pour l'Achâpt de chaque Action & le benefice d'un pour cent sur le gain de chacune d'elles, ne suffisoit pas pour les frais & depenses relatives à l'entretien de chaque Académie, on augmenteroit cet impôt d'un quart, d'un demi & d'un tiers en sus pour completer les sommes nécessaires à cet effet.

12) Chaque Controleur particulier seroit tenu de fournir copie de son travail à l'Inspecteur particulier & celui-ci d'envoyer à l'Inspecteur provincial une relation de tout ce qui se passeroit à l'égard des jeux, afin que l'Inspecteur Général en fut informé dans les tems qui seroient prescrits à ce sujet.



13) L'Inspecteur Général seroit de même tenu de rendre ses Comptes à la Chambre des Domaines du Souverain & d'y remettre les Deniers provenant des Impôts non seulement sur le Pharaon, mais sur les jeux dont il a déjà été parlé.

Impôt sur le Lansquenet.

Chaque jeu de carte se payeroit comme au Pharaon. Mais si un joueur avoit fait une main complete, son gain se compteroit & il payeroit cinq pour cent à la Caisse de l'Académie. Le Maître du jeu seroit obligé de l'y contraindre en consequence des Articles de l'ordonnance qui se publieroit à cet effet.

Impôt sur le Trente & Quarante.

Chaque jeu de carte se payeroit comme il est dit ci-dessus. Et chaque joueur qui auroit passé trois fois de suite payeroit un écu, ou la valeur qui seroit spécifiée selon le gain qu'il auroit fait. NB. Que cette specification seroit arbitraire, mais cependant arrêtée par l'ordonnance.

Impôt sur le Passe-dix.

Comme ci-dessus pour le joueur qui auroit passé trois fois; avec cette clause, que chaqu'un d'eux auroit la liberté de jeter les dez à son tour, pour telle somme qu'il voudroit risquer ou qui seroit dénommée par le Maître du jeu.

*L'Impôt sur la Roulette,
Semblable à celui dont je viens de parler.*

A chaque table du jeu, il y auroit un tiroir en forme de tronc avec deux clefs : l'une entre les mains du Maître du jeu l'autre entre celles du Controleur; & à la fin de chaque jeu, les sommes que l'on en retireroient seroient enregistrées & déposées chez l'Inspecteur particulier pour qu'il eût à en rendre Compte où il appartiendroit.



On ne doit considérer tout ce que j'ai rapporté dans cet ouvrage que comme une ébauche de ce qu'un Ministre habile pourroit étendre & perfectionner davantage.

Ce ne sont que des idées imparfaites; mais qui peuvent en engendrer une multitude d'autres.



Par exemple on pourroit établir près de chaque Académie un Caffé privilégié, & dont le Privilège se renouvelleroit tous les trois ans au plus offrant & dernier encherisseur. On pourroit de même, pour empêcher les Juifs ou les Usuriers de profiter de l'embaras de certains joueurs, établir un espèce de *Mont de Pieté* ou de Lombard, au quel on preseroit par un Tarif, l'intérêt que l'on y payeroit & un tems raisonnable pour pouvoir en retirer les effets que l'on y mettroit.

Toutes ces choses sont du ressort du Ministre des Finances qui doit avoir pour principe que les petits Ruiffeaux forment les grandes Rivieres, & qu'il n'en est point dans un Etat, de si petit qu'il soit, qui ne puisse y circuler avantageusement.

Quant aux ordonnances de police, la conduite des joueurs pendant la premiere année en composeroit tous les Articles.

Tout ce que je souhaiterois, ce seroit d'empêcher qu'aucun d'eux pût entrer avec des armes de quelque espèce que ce fut dans une Academie de Jeu. Les Epées se déposeroient au Caffé ou à la porte entre les mains du Maître du Jeu ou de ses garçons &c. & sous les peines les plus rigoureuses

reuses il seroit défendu de s'y faire justice par soi-même ou par main tierce.

Pour ce qui est de la clotûre des jeux pendant les exercices de Pieté, & sur tout le jour du dimanche, cela dépendroit des Magistrats des Villes respectives où il y auroit des Académies de l'espece en question.

J'ai oui dire à un très grand speculateur & l'un des grands Algebristes de son siecle, *Monsieur de Moivre*, qu'un pareil établissement en France rapporteroit plus de dix-millions dans les Coffres du Roi en Angleterre à proportion & feroit dans chaque ville un bien infini. On peut bien penser après tout ce que j'ai allegué dans cet ouvrage que je suis du même sentiment.

Pour croire que je trouverai beaucoup de Partisans de ce systême, c'est une chose dont je n'ose point me flater.

Le préjugé général n'est point ni ne peut être en ma faveur, il n'y a que ceux qui ont appris ou en voyageant ou par experience, que ce que j'ai allegué est la pure vérité, qui puissent applaudir à mes idées & à mon projet.

Les Avars & les Moralistes sevères, qui pensent que tous les hommes peuvent vivre & penser comme eux. Les personnes heureusement dépouillées de passions violentes



& enfin les meres de famille, s'imaginent qu'il n'y a qu'à défendre une Passion pour en arrêter le cours, mais qu'ils ne s'y méprennent pas; qu'ils relisent avec reflexions ce que j'ai déjà allegué ci-dessus, peut-être se rendront-ils à mes raisons.

La tolerance des jeux n'engendrent point les joueurs. On voit dans les Païs où elle est établie, & par milliers des citoyens de tous les rangs qui n'ont jamais fait paroître de panchans pour le jeu. Turin, Venise, Veronne, Padoue, & une quantité d'autres villes d'Italie & d'Allemagne fournissent assez de preuves de cette verité, sans qu'il soit nécessaire que j'en cite davantage.

F I N.

